

Commission of Inquiry into Certain Allegations  
Respecting Business and Financial Dealings  
Between Karlheinz Schreiber and  
the Right Honourable Brian Mulroney



Commission d'enquête concernant les allégations  
au sujet des transactions financières et  
commerciales entre Karlheinz Schreiber et  
le très honorable Brian Mulroney

## Public Hearing

## Audience publique

**Commissioner**

L'honorable juge /  
The Honourable Justice  
Jeffrey James Oliphant

**Commissaire**

**Held at:**

Bytown Pavillion  
Victoria Hall  
111 Sussex Drive  
Ottawa, Ontario

Tuesday, May 5, 2009

**Tenue à :**

Pavillon Bytown  
Salle Victoria  
111, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)

Le mardi 5 mai 2009

## APPEARANCES / COMPARUTIONS

M <sup>e</sup> Jack Hughes M <sup>e</sup> A. Samuel Wakim, c.r.	Le très honorable Brian Mulroney
M <sup>e</sup> Richard Auger	M. Karlheinz Schreiber
M <sup>e</sup> Paul B. Vickery M <sup>e</sup> Yannick Landry M. Philippe Lacasse	Procureur général du Canada
M <sup>e</sup> Robert E. Houston, c.r.	M. Fred Doucet
M <sup>e</sup> Evan Roitenberg M <sup>e</sup> Guiseppe Battista M <sup>e</sup> Myriam Corbeil M <sup>e</sup> Peter Edgett M <sup>e</sup> Amy Joslin-Besner	Avocats de la Commission
M <sup>me</sup> Marie Chalifoux	Greffière
M <sup>me</sup> Anne Chalmers M <sup>me</sup> Mary O'Farrell	Personnel de la Commission

**TABLE OF CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES**

	PAGE
Hearing commences at 9:30 a.m. / L'audience débute à 9 h 30	2924
Sworn: Senator Lowell Murray Assermenté: Sénateur Lowell Murray	2924
Examination by Mr. Roitenberg / Interrogatoire par M <sup>e</sup> Roitenberg	2924
Recess taken at 11:13 a.m. / Suspension à 11 h 13 Hearing resumes at 11:25 a.m. / Reprise à 11 h 25	3015
Examination by Mr. Houston / Interrogatoire par M <sup>e</sup> Houston	3016
Sworn: The Honourable Paul Tellier Assermenté: L'honorable Paul Tellier	3026
Examination by Mr. Battista / Interrogatoire par M <sup>e</sup> Battista	3026
Recess taken at 12:30 p.m. / Suspension à 12 h 30 Hearing resumes at 2:00 p.m. / Reprise à 14 h 00	3065
Recess taken at 3:37 p.m. / Suspension à 15 h 37 Hearing resumes at 4:02 p.m. / Reprise à 16 h 02	3146
Examination by Mr. Hughes / Interrogatoire par M <sup>e</sup> Hughes	3146
Examination by Mr. Auger / Interrogatoire par M <sup>e</sup> Auger	3152
Hearing adjourns at 4:17 p.m. / L'audience est ajournée à 16 h 17	3161

**EXHIBITS / PIÈCES JUSTIFICATIVES**

N°	Description	PAGE
P-38	Cahier intitulé « Documents à l'appui du témoignage du sénateur Lowell Murray »	2930
P-39	Cahier intitulé « Documents à l'appui du témoignage de M. Paul Tellier »	3037

1 Ottawa, Ontario / Ottawa (Ontario)  
2 --- Upon resuming on Tuesday, May 5, 2009  
3 at 9:30 a.m. / L'audience reprend le mardi  
4 5 mai 2009 à 9 h 30.

5 29159 COMMISSAIRE OLIPHANT : Bonjour,  
6 maîtres. Assoyez-vous, s'il vous plaît.

7 29160 Sénateur, avant d'entamer votre  
8 témoignage, est-ce que vous préférez prêter serment sur  
9 la Bible ou faire une affirmation solennelle?

10 29161 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Prêter  
11 serment.

12 29162 COMMISSAIRE OLIPHANT : Le serment,  
13 très bien.

14 SWORN : SÉNATEUR LOWELL MURRAY /  
15 ASSERMMENTÉ : SÉNATEUR LOWELL MURRAY

16 29163 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci.  
17 29164 Maître Roitenberg.

18 29165 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Merci, monsieur le  
19 commissaire.

20 EXAMINATION : SÉNATEUR LOWELL MURRAY BY M<sup>e</sup> ROITENBERG /  
21 INTERROGATOIRE : DU SÉNATEUR LOWELL MURRAY PAR  
22 M<sup>e</sup> ROITENBERG

23 29166 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Bonjour, monsieur le  
24 sénateur.

25 29167 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Bonjour,

- 1           maître Roitenberg.
- 2   29168                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Monsieur, si j'ai bien  
3           compris, vous avez été nommé au Sénat en 1979, quand  
4           Joe Clark était premier ministre.
- 5   29169                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.
- 6   29170                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et sous le  
7           gouvernement Mulroney, vous êtes devenu ministre et  
8           vous avez été chargé de deux ou trois portefeuilles, si  
9           je ne m'abuse.
- 10  29171                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 11  29172                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Le 30 juin 1986, vous  
12          avez été nommé au Conseil privé de la Reine?
- 13  29173                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 14  29174                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et à compter de cette  
15          date et jusqu'en 1993, vous avez été leader du  
16          gouvernement au Sénat, n'est-ce pas.
- 17  29175                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.
- 18  29176                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Vous avez été nommé,  
19          je crois que c'était en juin 1987, ministre responsable  
20          de l'Agence de promotion économique du Canada  
21          atlantique, l'APECA.
- 22  29177                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 23  29178                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et vous avez occupé  
24          ces fonctions jusqu'en septembre 1988.
- 25  29179                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je pense que

1           oui.

2   29180                           M<sup>e</sup> ROITENBERG : Vous ne serez pas  
3           étonné que les questions que j'ai à vous poser portent  
4           sur la période où vous étiez ministre responsable de  
5           l'APECA.

6   29181                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non,  
7           évidemment.

8   29182                           M<sup>e</sup> ROITENBERG : Vous avez été nommé à  
9           ce portefeuille, comme nous l'avons dit, en juin 1987,  
10          par le premier ministre Mulroney.

11   29183                           Est-ce exact?

12   29184                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

13   29185                           M<sup>e</sup> ROITENBERG : Pourriez-vous éclairer  
14          le commissaire sur les circonstances, où et avec qui  
15          vous étiez, lorsque vous avez reçu votre premier  
16          dossier concernant l'APECA?

17   29186                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. C'était  
18          à bord d'un avion du gouvernement qui nous menait  
19          d'Ottawa à St. John's, à Terre-Neuve, où le premier  
20          ministre devait annoncer publiquement la création de  
21          l'APECA, et il a annoncé ma nomination au poste de  
22          ministre et celle de Don McPhail, qui devenait le  
23          premier président de l'organisation.

24   29187                           Pendant que nous étions à bord de cet  
25          avion, nous avons tous les trois discuté en termes

1 généraux de l'Agence et de son mandat, etc., et pendant  
2 la discussion, M. Mulroney nous a remis un dossier très  
3 mince. Si je me souviens bien, il y avait une lettre  
4 dans ce dossier, et il nous a dit que c'était quelque  
5 chose que nous devrions regarder.

6 29188 L'un de nous deux, McPhail ou moi-  
7 même, a pris le dossier. Je crois que c'était lui,  
8 parce que je ne l'ai pas en ma possession aujourd'hui.

9 29189 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je crois comprendre  
10 que vous avez bien saisi le contenu de la lettre qui se  
11 trouvait dans ce dossier?

12 29190 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : J'ai bien  
13 saisi l'idée, mais je ne me souviens pas beaucoup de la  
14 lettre. Je crois qu'elle était signée par quelqu'un en  
15 Allemagne.

16 29191 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et l'idée, monsieur,  
17 qu'est-ce que c'était?

18 29192 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,  
19 Thyssen croyait pouvoir obtenir, et elle en avait peut-  
20 être déjà obtenu certaines parties, une commande de  
21 blindés légers du Département américain de la défense.  
22 L'entreprise croyait avoir de bonnes chances d'obtenir  
23 le reste d'un contrat assez important si elle  
24 construisait une usine en Amérique du Nord.

25 29193 Avec une usine au Canada, la société



1 devenait admissible aux termes de l'Accord Canada-  
2 États-Unis sur le partage de la production de défense,  
3 une entente bilatérale internationale qui remontait, je  
4 crois, aux années 1950.

5 29194 Elle proposait de construire l'usine  
6 au Cap-Breton; elle voulait, je crois, que le ministère  
7 canadien de la Défense lui accorde un contrat à  
8 fournisseur unique pour 250 blindés légers, puisque le  
9 besoin anticipé par le ministère était d'au moins 700  
10 unités. Elle voulait un marché à fournisseur unique, et  
11 voulait ramener le délai de deux ans, soit de 1992 à  
12 1990, je crois.

13 29195 L'entreprise ne demandait pas d'aide  
14 financière particulière au gouvernement. À l'APECA,  
15 nous n'aurions pas pu lui en offrir de toute façon,  
16 parce que notre mandat ciblait la petite entreprise et  
17 non pas un grand projet comme celui-là.

18 29196 Elle disait avoir l'intention de  
19 demander toute l'aide ou les encouragements qui  
20 existaient, y compris le crédit d'impôt à  
21 l'investissement au Cap-Breton -- j'ignore si c'était  
22 dans la lettre ou non, mais cela faisait partie de  
23 l'idée -- et elle comptait se prévaloir de tout ce qui  
24 était offert.

25 29197 Je crois qu'il était dit dans la

1 lettre, ou sinon je l'ai su très rapidement, que la  
2 Nouvelle-Écosse, la province de la Nouvelle-Écosse,  
3 était en train de réunir des terres pour le projet.

4 29198 M<sup>e</sup> ROITENBERG : C'est le premier  
5 projet qui a été porté à votre attention lorsque vous  
6 êtes devenu ministre responsable de l'APECA?

7 29199 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. C'est  
8 simplement -- C'était le seul, vraiment. Il n'y avait  
9 rien d'autre à l'horizon. Il n'y avait pas d'autre  
10 proposition qui aurait permis de créer 500 emplois au  
11 Cap-Breton, 500 nouveaux emplois, ou 200 nouveaux  
12 emplois ou 100 nouveaux emplois au Cap-Breton.

13 29200 Alors il m'a demandé de l'étudier, et  
14 je l'ai fait.

15 29201 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Bien, de temps à  
16 autre -- et je commence en octobre 1987 --, vous  
17 communiquez avec le premier ministre pour discuter de  
18 l'avancement du projet ou des progrès réalisés en vue  
19 de déterminer ce qui pourrait être fait au sujet de la  
20 proposition Thyssen; est-ce exact?

21 29202 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Comme  
22 vous le savez, c'était plutôt complexe et ça faisait  
23 intervenir divers ministères et organismes, et les  
24 fonctionnaires de l'APECA s'efforçaient de piloter le  
25 projet à l'intérieur du système.

- 1 29203                    Ils organisaient de temps à autre des  
2 séances d'information à mon intention, et quand nous  
3 pensions que cela était opportun, nous écrivions au  
4 premier ministre. Il y a eu plusieurs de ces lettres,  
5 je crois.
- 6 29204                    M<sup>e</sup> ROITENBERG : Bien. Vous avez devant  
7 vous un cahier de documents. Vous avez de la chance, ce  
8 n'est pas notre plus épais, mais il fait état de  
9 plusieurs dates.
- 10 29205                    SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 11 29206                    M<sup>e</sup> ROITENBERG : Vous avez pu examiner  
12 ce cahier de documents?
- 13 29207                    SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Vous  
14 savez, je n'ai pas tout lu. Je ne voulais pas être trop  
15 bien préparé.
- 16 29208                    M<sup>e</sup> ROITENBERG : Monsieur le  
17 commissaire, je demande que ce cahier de documents soit  
18 consigné sous la cote P-38, s'il vous plaît.
- 19 29209                    COMMISSAIRE OLIPHANT : Vous demandez  
20 mon autorisation?
- 21 29210                    M<sup>e</sup> ROITENBERG : Oui, monsieur le  
22 commissaire. Merci.
- 23 29211                    COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci.
- 24 29212                    Le cahier de documents à l'appui de  
25 la preuve du sénateur Murray est donc reçu et devient

1 la pièce cotée P-38, avec le consentement de tous les  
2 avocats.

3 PIÈCE N° P-38 : Cahier intitulé  
4 « Documents à l'appui du  
5 témoignage du sénateur Lowell  
6 Murray »

7 29213 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Merci, monsieur.

8 29214 Je vais vous demander, sénateur, de  
9 regarder à l'onglet 2.

10 29215 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

11 29216 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Il y a là d'une  
12 ébauche de lettre adressée au premier ministre  
13 Mulroney.

14 29217 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je l'ai.

15 29218 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Nous n'avons pas  
16 l'original de la lettre qui a été envoyée --

17 29219 SÉNATEUR LOWELL MURRAY :  
18 Maître Roitenberg, j'ai vu l'original il n'y a pas très  
19 longtemps et je crois bien pouvoir confirmer qu'il  
20 s'agit de la lettre que j'ai signée.

21 29220 Le deuxième paragraphe, un, deux,  
22 trois, quatrième ligne à partir du bas, qui parle de  
23 ramener de plusieurs années le calendrier du MDN, de  
24 198- à 199-, je pense que c'était de 1992 à 1990,  
25 qu'importe, et je crois que c'était de cela dont il est

- 1 question dans la lettre que j'ai signée.
- 2 29221 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je crois que vous avez  
3 raison. À l'époque, l'achat était prévu pour 1992 --
- 4 29222 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 5 29223 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- et Thyssen  
6 demandait dans sa proposition initiale de ramener cela  
7 à 1990.
- 8 29224 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 9 29225 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Ce qui m'intéresse,  
10 surtout, si vous allez à la page 2 --
- 11 29226 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 12 29227 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- dans le dernier  
13 paragraphe de cette --
- 14 29228 COMMISSAIRE OLIPHANT : Pardonnez-moi,  
15 est-ce la page au bas de laquelle on indique 3 de 4?
- 16 29229 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Pardon, page 4 de 4,  
17 au bas, c'est la deuxième page de la lettre.
- 18 29230 COMMISSAIRE OLIPHANT : 4 de 4,  
19 d'accord.
- 20 29231 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Dans ce paragraphe, on  
21 peut lire :
- 22 « En dernière analyse,  
23 toutefois, aucune option ne peut  
24 être retenue sans une décision  
25 politique concernant le marché à

1   fournisseur unique et  
2   l'allocation anticipée des  
3   fonds. C'est au sujet de ces  
4   questions, précisément, que  
5   j'écris pour vous demander de  
6   nous faire part de vos  
7   instructions, à moi et à nos  
8   collègues. » [Traduction du  
9   texte lu]

10   29232                               Voici ma question, monsieur : Est-ce  
11                                       que le premier ministre vous a donné les instructions  
12                                       que vous demandiez?

13   29233                               SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je ne pense  
14                                       pas, non.

15   29234                               M<sup>e</sup> ROITENBERG : À divers moments -- et  
16                                       nous y reviendrons dans le cours de votre témoignage --  
17                                       vous avez adressé des lettres au premier ministre pour  
18                                       lui indiquer où en était le projet, demander si  
19                                       certaines mesures devaient être prises, proposer des  
20                                       mesures à prendre.

21   29235                               Ma question -- et je serai peut-être  
22                                       plus précis ultérieurement, mais je vais vous la poser  
23                                       en termes généraux pour l'instant : avez-vous jamais  
24                                       reçu une réponse à l'une ou l'autre de vos lettres, par  
25                                       écrit ou verbalement, de la part du premier ministre?

- 1 29236 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non, je n'en  
2 ai jamais reçu. J'imagine qu'il lisait les lettres et  
3 les considérait comme des rapports d'étape ou qu'il les  
4 classait, à titre d'information. Il ne m'a certainement  
5 jamais répondu par écrit. Nous avons des contacts  
6 vraiment très fréquents, à cette époque, nous  
7 discussions de nombreuses autres questions, mais le  
8 sujet n'a jamais été abordé.
- 9 29237 Je crois que son -- eh bien, vous lui  
10 demanderez. Je crois qu'il supposait qu'à l'Agence,  
11 nous faisons tout notre possible.
- 12 29238 M<sup>e</sup> ROITENBERG : S'il vous plaît,  
13 monsieur, pouvez-vous passer à l'onglet 6 du recueil de  
14 documents?
- 15 29239 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 16 29240 M<sup>e</sup> ROITENBERG : C'est une lettre que  
17 vous adressez à M. Schreiber.
- 18 29241 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 19 29242 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Avant d'examiner cette  
20 lettre, j'aimerais vous demander si vous connaissez  
21 bien M. Schreiber.
- 22 29243 Connaissez-vous M. Schreiber avant  
23 d'assumer la direction de l'APECA?
- 24 29244 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non.
- 25 29245 M<sup>e</sup> ROITENBERG : À quel moment avez-

1           vous fait sa connaissance?

2   29246                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je ne m'en  
3           souviens plus très bien, mais je crois que je l'ai  
4           rencontré à deux occasions, une fois à mon bureau et,  
5           oui, il mentionne que -- il me remercie de la réunion  
6           du 30 novembre 1987, alors je l'ai rencontré à ce  
7           moment.

8   29247                   Et il me semble que je l'ai rencontré  
9           à l'Île-du-Prince-Édouard, en marge d'une autre  
10          réunion; M. McPhail et moi-même devions assister à une  
11          autre réunion, je crois que c'était avec le conseil de  
12          l'APECA ou -- eh bien, je ne me souviens plus ce que  
13          c'était. Mais de toute façon, dans le lobby de l'hôtel,  
14          nous nous sommes rencontrés -- nous avons peut-être  
15          rendez-vous, je ne sais pas -- M. Schreiber et, je  
16          crois, une ou deux autres personnes; Gerry Doucet,  
17          peut-être.

18   29248                   C'est le seul souvenir que j'ai de  
19          l'avoir rencontré.

20   29249                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : D'accord. Mais vous  
21          avez, comme on le voit ici, échangé de la  
22          correspondance à l'occasion?

23   29250                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien, il  
24          y a cette lettre.

25   29251                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Alors, nous avons la



1 lettre de M. Schreiber qui confirme que vous avez tenu  
2 une réunion le 30 novembre 1987 pour discuter du projet  
3 Bear Head.

4 29252 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

5 29253 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Si vous passez à la  
6 page 2 de la lettre, c'est indiqué page 3 de 4, au bas,  
7 monsieur le commissaire.

8 29254 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

9 29255 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Dans le deuxième  
10 paragraphe complet, on lit :

11 « Veuillez noter que nous ne  
12 demandons plus que les VBL  
13 soient commandés en 1990 plutôt  
14 qu'en 1992 comme le prévoyait  
15 initialement le MDN. »

16 [Traduction du texte lu]

17 29256 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

18 29257 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Alors à la fin de  
19 novembre, sinon plus tôt, la société modifie ses  
20 exigences --

21 29258 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

22 29259 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- de devancer le  
23 calendrier de commande des VBL.

24 29260 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

25 29261 M<sup>e</sup> ROITENBERG :

- 1                                   « Nous commencerions  
2                                   immédiatement la construction de  
3                                   l'usine et nous pourrions  
4                                   remplir nos carnets de commandes  
5                                   avec des travaux civils [...] ».
- 6   29262                           Je crois que vous compreniez que cela  
7            voulait dire par opposition à des travaux militaires?
- 8   29263                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 9   29264                           M<sup>e</sup> ROITENBERG :
- 10                                  « [...] ainsi que des travaux  
11                                  liés à la commande américaine de  
12                                  VBL, en attendant le début de la  
13                                  production visée par la commande  
14                                  canadienne. »
- 15   29265                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 16   29266                           M<sup>e</sup> ROITENBERG : Il y a aussi dans  
17            cette lettre, si vous tournez la page, un « Projet de  
18            lettre adressée par le gouvernement du Canada à Bear  
19            Head Industries Ltd. » [Traduction du texte lu]
- 20   29267                           J'imagine que ce sont les éléments de  
21            la lettre d'intention que la société demandait au  
22            gouvernement du Canada.
- 23   29268                           Est-ce bien cela, monsieur?
- 24   29269                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY :
- 25            Probablement, oui.

- 1 29270 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Alors, on demandait  
2 que :
- 3 « Aux termes de notre politique  
4 de stimulation du développement  
5 économique régional à la faveur  
6 d'acquisitions de matériel de  
7 défense, et à condition que vous  
8 construisiez des installations  
9 de production convenables au  
10 Cap-Breton, nous nous engageons  
11 à commander un premier lot de  
12 250 véhicules blindés légers qui  
13 seraient livrables en 1992 pour  
14 combler en partie un besoin  
15 correspondant à 1 600 unités, à  
16 condition [...] ». [Traduction du  
17 texte lu]
- 18 29271 Viennent ensuite un certain nombre de  
19 conditions.
- 20 29272 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 21 29273 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Mais dans ce premier  
22 paragraphe, il est d'abord mentionné que toute  
23 l'affaire repose sur l'établissement d'installations de  
24 production convenables au Cap-Breton.
- 25 29274 Est-ce exact?

1 29275 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est écrit  
2 ici.

3 29276 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Dans les conditions,  
4 il était stipulé que la société, en collaboration avec  
5 le ministère de la Défense, devait :

- 6 « [...] concevoir et développer un  
7 véhicule utilisant tout  
8 l'éventail de la technologie de  
9 Thyssen pour répondre aux  
10 besoins opérationnels du MDN  
11 b) fabriquer le véhicule dans  
12 les installations du Cap-Breton  
13 (Nouvelle-Écosse)  
14 c) transférer la technologie  
15 nécessaire à vos installations  
16 au Cap-Breton et partager les  
17 emplois avec des partenaires  
18 compétents du secteur  
19 manufacturier canadien  
20 d) répondre à nos exigences en  
21 termes de qualité, de livraison  
22 et de soutien logistique, y  
23 compris la formation du  
24 personnel  
25 e) exécuter les tâches ou les

- 1 services susmentionnés à des  
2 prix acceptables sur les marchés  
3 internationaux. » [Traduction du  
4 texte lu]
- 5 29277 Il semble qu'il y ait eu beaucoup de  
6 conditions et que le gouvernement se soit ainsi ménagé  
7 beaucoup de latitude.
- 8 29278 Êtes-vous d'accord, monsieur?
- 9 29279 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je le crois.  
10 Je ne suis pas intervenu. Je pense que j'aurais  
11 simplement remis tout cela aux fonctionnaires de  
12 l'Agence qui menaient des discussions avec Thyssen,  
13 sans doute avec M. Schreiber, et évidemment avec leurs  
14 homologues du MDN et du ministère de l'Industrie.
- 15 29280 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Mais c'était  
16 évidemment à vous qu'on la demandait, cette lettre  
17 d'intention --
- 18 29281 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 19 29282 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- qui pouvait  
20 comporter un certain nombre de conditions --
- 21 29283 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 22 29284 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- pour que Thyssen  
23 construise des installations de production.
- 24 29285 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Je  
25 savais tout cela sans avoir lu la lettre. Ça faisait

1 partie du concept sur lequel nous étions en train de  
2 travailler.

3 29286 C'était en décembre 1987, six mois  
4 après que le premier ministre m'eut confié le dossier.  
5 Et je pense que vous savez -- sinon, je vais  
6 l'expliquer un peu -- quelle réponse le système nous  
7 donnait, à Ottawa, sur ces questions.

8 29287 Le premier argument -- et j'ai  
9 constaté assez rapidement que certains organismes et  
10 ministères fédéraux -- nous étions plutôt isolés.  
11 L'APECA était isolée dans le système quand elle tentait  
12 de faire avancer ce projet; les autres voulaient le  
13 tuer dans l'œuf. Ils ne voulaient pas en entendre  
14 parler. Ils ne voulaient même pas en examiner la  
15 possibilité. Ils présentaient divers arguments.

16 29288 Nous venons de publier un livre blanc  
17 sur la Défense nationale, nous disait-on, et nous ne  
18 savons pas si nous voulons vraiment des VLB. Je  
19 répondais que d'autres, qui connaissaient mieux ces  
20 questions que moi, principalement les fonctionnaires de  
21 l'APECA, m'avaient indiqué que les VLB avaient été sur  
22 la liste d'achat de la Défense nationale et qu'ils y  
23 reviendraient. De toute façon, mon opinion de profane,  
24 pour ce qu'elle valait, était qu'une armée dépourvue de  
25 véhicules blindés serait bien étrange. Alors, je n'ai

1 pas pris cet argument très au sérieux à l'époque.

2 29289 Le deuxième argument était que nous  
3 ignorions si Thyssen parviendrait à satisfaire à nos --  
4 à fabriquer ce que nous voulions, si jamais nous  
5 voulions quelque chose.

6 29290 Et je répondais que, eh bien, si  
7 Thyssen ne pouvait pas respecter nos caractéristiques  
8 techniques et nos conditions financières, il n'y aurait  
9 tout simplement pas de contrat, n'est-ce pas?

10 29291 Quoi qu'il en soit, il me paraissait  
11 plutôt improbable qu'une société aussi importante que  
12 Thyssen soit incapable de répondre aux besoins du  
13 ministère de la Défense du Canada en matière  
14 d'équipement.

15 29292 Le troisième argument -- et c'est là  
16 que nous arrivons vraiment au fond de la question --  
17 était que cela allait bouleverser ce que l'on appelait  
18 la base industrielle nationale.

19 29293 L'APECA a été créée précisément --  
20 explicitement pour faire contrepoids à cette  
21 orientation des ministères nationaux, à ce préjugé  
22 inhérent, en quelque sorte, favorable au complexe  
23 industriel en général, qui se trouve en majeure partie  
24 dans le centre du pays.

25 29294 Cette tension existe dans le système

1           gouvernemental depuis des générations et des  
2           générations. À l'époque de Diefenbaker et de Pearson, à  
3           l'époque de Trudeau, des organismes et des ministères  
4           régionaux ont été créés; ils faisaient du bon travail  
5           pendant quelque temps, et dès que les ministères  
6           nationaux prenaient le dessus et qu'il y avait une  
7           réorganisation du gouvernement, ces organisations  
8           régionales étaient ramenées dans le giron des  
9           ministères nationaux.

10   29295                            Et à l'arrivée au pouvoir du  
11           gouvernement Mulroney, le secteur privé au Canada  
12           atlantique, les gouvernements provinciaux de cette  
13           région, les sénateurs et les députés présentaient  
14           encore les mêmes vieilles doléances. Ils déploraient  
15           que la politique régionale soit rédigée à Ottawa en  
16           fonction des normes d'Ottawa, par des personnes  
17           d'Ottawa; que, dans tous les cas, il fallait une  
18           éternité pour régler même les demandes d'aide les plus  
19           simples, etc.

20   29296                            À la demande de M. Mulroney, une  
21           étude a été réalisée. Le professeur Donald Savoie, à  
22           l'Université de Moncton, était un intervenant clé et il  
23           a produit un rapport qui a entraîné la création de  
24           l'APECA, comme je l'ai dit, pour contrer l'argument que  
25           je viens de vous présenter concernant la base



1 industrielle nationale, etc.

2 29297 Alors, je comprends -- et vous l'avez  
3 entendu de la bouche de quelques anciens fonctionnaires  
4 éminents dont le mandat concernait la base industrielle  
5 nationale et ce genre de choses, et je les respecte et  
6 je respecte leur point de vue. Mais je n'allais pas  
7 baisser les bras devant ces arguments à l'époque, en  
8 particulier lorsqu'ils étaient aussi peu convaincants.

9 29298 Ils avaient leur mandat, ces  
10 fonctionnaires, mais j'avais le mien et nous avons le  
11 nôtre à l'Agence : il s'agissait du développement  
12 régional du Canada atlantique.

13 29299 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je crois  
14 comprendre --

15 29300 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Pardonnez-  
16 moi ce discours. Excusez-moi, je ne devrais pas.

17 29301 COMMISSAIRE OLIPHANT : Mais non, pas  
18 du tout.

19 29302 Je crois comprendre que l'APECA  
20 aurait été, si vous me passez l'expression, le pendant  
21 maritime du Fonds de diversification de l'économie de  
22 l'Ouest?

23 29303 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact,  
24 le pendant atlantique

25 29304 COMMISSAIRE OLIPHANT : Bien, merci.

1           Ça va. Désolé.

2   29305                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Le DEO,  
3           commissaire, a été créé un peu après l'APECA, quand les  
4           gens de l'Ouest en ont eu l'occasion.

5   29306                   COMMISSAIRE OLIPHANT : Mais si je  
6           comprends bien --

7   29307                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, ce sont  
8           des organismes parallèles.

9   29308                   COMMISSAIRE OLIPHANT : Je crois que  
10          votre homologue, dans l'Ouest, aurait entendu le même  
11          genre d'argument que ceux qui vous étaient servis par  
12          la base industrielle en Ontario?

13   29309                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je crois que  
14          c'est tout à fait juste. La diversification était leur  
15          objectif et, oui -- et dans les deux cas, car nous  
16          savions ce qui était arrivé aux agences antérieures,  
17          dans les deux cas, certainement dans le cas de l'APECA,  
18          nous leur avons donné un fondement législatif. Nous  
19          avons fait adopter des lois qui portaient création de  
20          ces organisations et qui déterminaient leur mandat dans  
21          la mesure où, contrairement aux organismes qui les ont  
22          précédés, l'APECA et le DEO existent encore, j'en suis  
23          fort aise, vingt et un ans plus tard.

24   29310                   COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci.

25   29311                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Sénateur, pour --

- 1 29312 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je vais  
2 essayer d'être plus bref.
- 3 29313 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Pas du tout, mais  
4 résumons un peu, car il est évident que vous, qui êtes  
5 originaire du Canada atlantique, qui avez été chargé de  
6 promouvoir les perspectives économiques du Canada  
7 atlantique, vous considérez avec passion ce qu'était  
8 votre mandat à l'époque et ce que vous espérez arriver  
9 à accomplir.
- 10 29314 Est-ce juste?
- 11 29315 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : J'espère  
12 bien que oui.
- 13 29316 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Bien. Le premier  
14 ministre avait de l'affection pour le Canada  
15 atlantique.
- 16 29317 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 17 29318 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Vous et lui, vous  
18 aviez fait connaissance à St. Francis Xavier?
- 19 29319 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : En effet.
- 20 29320 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Il a étudié là-bas. Il  
21 a été élu pour la première fois député au Canada  
22 atlantique.
- 23 29321 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 24 29322 M<sup>e</sup> ROITENBERG : C'est cela, n'est-ce  
25 pas?

- 1 29323 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, en  
2 effet. Il connaissait très, très bien la région.
- 3 29324 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Parfaitement. Et il y  
4 avait, avant la création de l'APECA, un important  
5 employeur qui a dû fermer ses portes au Cap-Breton.
- 6 29325 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Il y en a eu  
7 plusieurs.
- 8 29326 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et le gouvernement, à  
9 peu près à cette époque, s'était engagé à tenter de  
10 créer des emplois et d'attirer des installations  
11 manufacturières au Canada atlantique.
- 12 29327 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.
- 13 29328 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et vous preniez ce  
14 mandat très au sérieux?
- 15 29329 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Évidemment.
- 16 29330 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Maintenant, les  
17 arguments que vous venez d'exposer avec tant  
18 d'éloquence portaient sur le fait qu'il y avait un  
19 fournisseur, un producteur de véhicules blindés en  
20 Ontario.
- 21 29331 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 22 29332 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et selon l'APECA, on  
23 essayait de dresser des obstacles pour protéger les  
24 intérêts de ces installations manufacturières déjà  
25 établies dans le sud de l'Ontario.

- 1 29333 Est-ce juste?
- 2 29334 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Oui,  
3 c'est vrai.
- 4 29335 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et le 14 juin 1988, il  
5 y a eu une réunion du Comité des ministres de  
6 l'Atlantique, et je vous demande de regarder à  
7 l'onglet 9 de votre recueil de documents, vous y  
8 trouverez un compte rendu de cette réunion.
- 9 29336 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 10 29337 M<sup>e</sup> ROITENBERG : À la page 3 de 4,  
11 c'est-à-dire la deuxième page des notes --
- 12 29338 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 13 29339 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- la discussion passe  
14 à la proposition de Thyssen.
- 15 29340 Si vous le voulez bien, lisons le  
16 deuxième paragraphe dans cette page.
- 17 29341 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 18 29342 M<sup>e</sup> ROITENBERG :  
19 « M. McPhail a indiqué [...] »
- 20 29343 Et M. McPhail, comme vous l'avez dit,  
21 était président de l'APECA.
- 22 29344 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 23 29345 M<sup>e</sup> ROITENBERG :  
24 « [...] a indiqué qu'il avait  
25 demandé au responsable de

1 Thyssen de présenter un plan  
2 commercial avant la visite du  
3 chancelier. » [Traduction du  
4 texte lu]

5 29346 Nous sommes en juin 1988, et M. Kohl,  
6 le chancelier d'Allemagne de l'Ouest, à l'époque, vient  
7 en visite au Canada. C'est bien cela?

8 29347 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

9 29348 M<sup>e</sup> ROITENBERG : M. McPhail a demandé  
10 aux représentants de Thyssen de présenter un plan  
11 d'affaires. Dans le plan, il veut que la société  
12 confirme qu'elle n'a plus l'intention d'exiger un  
13 engagement ferme concernant les véhicules blindés  
14 légers et qu'elle envisagera plutôt de demander pour  
15 ses installations d'industrie lourde l'aide et les  
16 subventions habituelles dans le secteur du  
17 développement régional.

18 29349 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

19 29350 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et au paragraphe  
20 suivant, M. MacKay -- et j'imagine que c'est  
21 Elmer MacKay --

22 29351 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

23 29352 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- mentionne la  
24 possibilité que, tôt ou tard, la proposition puisse  
25 être modifiée.

1 29353 Le terme proposition, ici, désigne la  
2 proposition de Thyssen.

3 « Il a souligné que Thyssen  
4 était disposée à assurer une  
5 importante présence industrielle  
6 dans la région. » [Traduction du  
7 texte lu]

8 29354 Je m'arrête ici. En résumé, c'était  
9 le but de l'APECA. Une importante société  
10 internationale était disposée à assurer une présence  
11 industrielle considérable dans la région. L'APECA ne se  
12 souciait pas de savoir ce qu'on allait produire, vous  
13 vouliez seulement que l'on construise une usine et que  
14 l'on produise quelque chose.

15 29355 Est-ce que c'est exact?

16 29356 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

17 29357 M<sup>e</sup> ROITENBERG :

18 « M. McPhail a affirmé que,  
19 selon lui, il n'y avait pas  
20 d'autre façon de procéder »

21 29358 -- c'est-à-dire qu'il fallait dresser  
22 un plan d'affaires.

23 « Le ministre Murray a demandé  
24 qu'une note sur la question soit  
25 adressée au premier ministre. »

- 1 [Traduction du texte lu]
- 2 29359 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 3 29360 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Revenons maintenant à
- 4 l'onglet, l'onglet 8 --
- 5 29361 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : J'y suis,
- 6 oui.
- 7 29362 M<sup>e</sup> ROITENBERG : 14 juin 1988, la même
- 8 date que la réunion, une note que vous avez rédigée
- 9 vous-même à l'intention du premier ministre.
- 10 29363 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 11 29364 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Au troisième
- 12 paragraphe :
- 13 « En raison du caractère encore
- 14 préliminaire de la proposition
- 15 de Thyssen et compte tenu des
- 16 difficultés suscitées par la
- 17 proposition antérieure de
- 18 Thyssen, qui a été mal comprise,
- 19 je doute que vous ou le
- 20 chancelier Kohl souhaitiez
- 21 discuter publiquement de ce
- 22 dossier pour l'instant. »
- 23 [Traduction du texte lu]
- 24 29365 Je m'arrête ici. La mention
- 25 « proposition antérieure mal comprise » fait allusion,



1 si je comprends bien, à des rapports voulant que la  
2 proposition Thyssen ait été basée sur des exportations  
3 à destination de certains pays du Moyen-Orient, ce qui  
4 avait suscité des inquiétudes dans quelques ministères.

5 29366 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est ce  
6 qu'on m'avait dit. C'était une proposition de 1985,  
7 avant mon arrivée au Cabinet.

8 29367 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Mais c'est ce dont il  
9 est question.

10 29368 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : En effet.

11 29369 M<sup>e</sup> ROITENBERG : « En raison du  
12 caractère encore préliminaire de la proposition de  
13 Thyssen», et là, c'est une allusion au fait que, même  
14 si vous vouliez que les choses aillent de l'avant, il  
15 n'y avait toujours pas de plan d'affaire solide.

16 29370 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

17 29371 M<sup>e</sup> ROITENBERG : C'est donc une  
18 recommandation que vous faites au premier ministre, de  
19 ne pas annoncer ni officialiser un plan, malgré la  
20 présence du chancelier Kohl, parce qu'il n'y avait rien  
21 de prêt.

22 29372 Est-ce exact?

23 29373 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

24 29374 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Mais au cours de l'été  
25 1988, les négociations se sont poursuivies entre

1 l'APECA, certains ministères fédéraux et Thyssen, pour  
2 tenter de s'entendre sur une lettre d'intention, ce à  
3 quoi M. Schreiber faisait allusion dans sa lettre du  
4 30 novembre 1987, pour rallier les organismes  
5 gouvernementaux à la proposition; et deuxièmement, pour  
6 obtenir que la société commence effectivement à  
7 construire cette usine.

8 29375 Est-ce exact?

9 29376 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

10 29377 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Onglet 10, s'il vous  
11 plaît, une lettre du premier ministre datée du  
12 1<sup>er</sup> février 1988.

13 29378 Je reviens avant le mois de juin, où  
14 nous étions.

15 29379 Il s'agit d'une lettre adressée au  
16 premier ministre par Thyssen Bear Head et signée par  
17 MM. Massmann et Haastert.

18 29380 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

19 29381 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Vous avez dit  
20 précédemment que, même si vous aviez envoyé des lettres  
21 au premier ministre, vous n'aviez reçu aucune  
22 instruction de sa part.

23 29382 Si vous prenez la toute dernière page  
24 de la lettre de Haastert et Massmann, ils demandent une  
25 action, une réponse.

- 1 29383 À la page suivante, il y a une  
2 réponse du gouvernement du Canada, rédigée par vous --
- 3 29384 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 4 29385 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- qui commence par  
5 « Le premier ministre m'a demandé de vous répondre en  
6 son nom. » [Traduction du texte lu]
- 7 29386 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 8 29387 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Alors, vous devez  
9 avoir eu des contacts avec le premier ministre ou avec  
10 son Cabinet, pour que cette lettre vous soit transmise  
11 et qu'on vous ait demandé d'y répondre.
- 12 29388 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Vous  
13 savez, c'est le genre de chose qu'on fait  
14 régulièrement. Quelqu'un là-bas me l'aura transmise --  
15 il y aurait eu un bordereau de transmission sur  
16 l'ébauche et un message, « Voici ce que nous devrions  
17 répondre, voici ce que nous pensons que vous devriez  
18 dire », j'en aurais pris connaissance et je l'aurais  
19 signée.
- 20 29389 Je ne sais pas d'où elle est venue.  
21 J'ignore qui, au Cabinet, l'aurait rédigée, mais ce  
22 n'était pas M. Mulroney lui-même.
- 23 29390 Comme je l'ai dit, c'est la façon  
24 dont la correspondance est parfois traitée entre le CPM  
25 et les ministres.

- 1 29391 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Si vous regardez la  
2 lettre --
- 3 29392 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Ma lettre ou  
4 --
- 5 29393 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Oui, votre lettre.
- 6 29394 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 7 29395 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Y a-t-il quelque chose  
8 de particulier dans cette note, ou dites-vous  
9 simplement « Nous examinons la proposition et nous  
10 communiquerons avec vous ultérieurement »?
- 11 29396 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je retiens  
12 votre deuxième option. C'est un accusé de réception  
13 poli dans lequel je dis « Je ne peux pas répondre au  
14 nom du gouvernement pour l'instant. Je vous remercie de  
15 l'intérêt que vous avez manifesté. »
- 16 29397 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Alors, vous diriez,  
17 malgré ce qui est écrit à la première ligne de cette  
18 lettre, que vous n'avez reçu aucune instruction --
- 19 29398 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non.
- 20 29399 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- du premier ministre  
21 sur la façon de traiter cette affaire.
- 22 29400 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non. Cela  
23 serait venu de son Cabinet.
- 24 29401 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Si vous passez à  
25 l'onglet 11, revenons à l'été 1988 --

- 1 29402 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 2 29403 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- et aux discussions  
3 qui se poursuivent entre le MEIR, le MDN et d'autres  
4 ministères au sujet du traitement à réserver à la  
5 proposition.
- 6 29404 S'il vous plaît, regardez la première  
7 page, « Position de l'APECA », quatrième point :  
8 « Le sénateur Murray informera  
9 le premier ministre des progrès  
10 réalisés dans le projet Bear  
11 Head [...] ». [Traduction du texte  
12 lu]
- 13 29405 Ici encore, on confirme que vous  
14 releviez directement du premier ministre pour ce qui  
15 était de ce dossier.
- 16 29406 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je le vois.
- 17 29407 Il s'agit d'une réunion de  
18 fonctionnaires, évidemment. Les participants viennent  
19 de l'APECA, du MEIR et du MDN, et M. Wynne Potter, qui  
20 était alors vice-président de l'APECA pour la Nouvelle-  
21 Écosse, relevait de M. McPhail et de M. Wilkens. Et on  
22 mentionne que le sénateur Murray communiquera et,  
23 évidemment -- c'est le 6 juillet --, le 11 juillet,  
24 j'ai reçu une ébauche de lettre du premier ministre par  
25 l'entremise de M. McPhail.

- 1 29408 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Vous parlez de  
2 l'onglet 12, maintenant?
- 3 29409 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Je suis  
4 désolé, je vais trop vite.
- 5 29410 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Non, ça va, je voulais  
6 simplement que tous --
- 7 29411 Je savais où vous en étiez, je  
8 voulais simplement m'assurer que les autres le savaient  
9 aussi.
- 10 29412 Si vous passez à l'onglet 12, dans ce  
11 cas, on y trouve la lettre que vous adressez au premier  
12 ministre --
- 13 29413 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 14 29414 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- 12 juillet 1988 :  
15 « Monsieur le premier ministre,  
16 il y a quelque temps, vous  
17 m'avez demandé d'examiner et de  
18 préciser au besoin la  
19 proposition de Thyssen [...] ».
- 20 29415 Voyez le troisième paragraphe dans  
21 cette première page --
- 22 29416 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 23 29417 M<sup>e</sup> ROITENBERG :  
24 « Même s'il reste bien clair que  
25 la condition initiale pour que

1 Thyssen décide de s'installer au  
2 Cap-Breton est une production  
3 destinée au marché nord-  
4 américain de la défense,  
5 j'accepte la déclaration selon  
6 laquelle Thyssen a l'intention,  
7 à long terme, d'établir une  
8 usine de production commerciale  
9 axée sur le secteur civil. »  
10 [Traduction du texte lu]

11 29418 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

12 29419 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je m'arrête ici. Comme  
13 aucune usine n'a jamais été construite, puisqu'il n'y a  
14 jamais eu d'accord concernant un contrat militaire,  
15 j'imagine que vous convenez maintenant que votre  
16 impression quant à cette intention à long terme était  
17 peut-être erronée.

18 29420 Au fond, il n'y a jamais eu de  
19 contrat militaire.

20 29421 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Il n'y a  
21 jamais eu non plus de plan d'affaires.

22 29422 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et ils n'ont jamais  
23 produit de plan d'affaires.

24 29423 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non.

25 29424 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et ils n'ont jamais

1 construit d'usine de production commerciale axée sur le  
2 secteur civil.

3 29425 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je crois --  
4 vous savez, je ne devrais pas présumer de son opinion,  
5 mais je crois que M. McPhail et tous ceux qui  
6 traitaient plus directement avec d'autres ministères,  
7 et en particulier avec le MDN, en sont probablement  
8 venus à la conclusion que si la cause n'était pas  
9 perdue, elle n'était pas --

10 29426 Vous savez, l'idée de convaincre le  
11 MDN de collaborer en passant une commande n'était pas -  
12 - il n'y avait pas beaucoup de chances que cela se  
13 produise.

14 29427 Alors, M. McPhail, dans une lettre  
15 antérieure que vous avez citée je crois, mentionne que  
16 Thyssen Bear Head pourrait renoncer au projet, et je  
17 crois que cela indique probablement que -- nous  
18 prenions sans doute nos désirs pour des réalités. Nous  
19 espérons que, comme vous l'avez dit, nous pourrions  
20 parvenir à les convaincre, et qu'une usine de  
21 production civile serait construite là-bas, même si,  
22 comme cela semblait probable, nous n'arrivions pas à  
23 obtenir un marché du ministère de la Défense.

24 29428 Je crois que c'est ce dont il est  
25 question ici.



- 1 29429 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Passons à quelque  
2 chose de plus près de nous.
- 3 29430 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : D'accord.
- 4 29431 M<sup>e</sup> ROITENBERG : S'il vous plaît,  
5 prenez l'onglet 28 -- il nous reste encore des choses à  
6 voir sur la façon dont on en est arrivé à l'entente de  
7 principe.
- 8 29432 À l'onglet 28, il y a l'entente de  
9 principe, et c'est l'entente de principe qui a été  
10 acceptée par toutes les parties -- le gouvernement du  
11 Canada, comme en font foi les signatures des ministres  
12 de Cotret et Beatty ainsi que la vôtre, et Thyssen Bear  
13 Head, comme l'atteste la signature de M. Schreiber.
- 14 29433 Il s'agissait donc de l'entente. Tout  
15 le monde l'a paraphée.
- 16 29434 N'est-ce pas?
- 17 29435 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 18 29436 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Si vous regardez à la  
19 page 2 de cette entente --
- 20 29437 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 21 29438 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- au deuxième  
22 paragraphe --
- 23 29439 Excusez-moi, c'est le premier  
24 paragraphe. C'est le deuxième alinéa dans la page.
- 25 29440 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

- 1 29441 M<sup>e</sup> ROITENBERG :
- 2 « Conformément à cette entente  
3 de principe, la société établira  
4 des installations de production  
5 d'industrie lourde diversifiée  
6 dans la région de Bear Head au  
7 Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse,  
8 pour... » [Traduction du texte lu]
- 9 29442 -- et on énonce ensuite un certain  
10 nombre de choses que la société va faire.
- 11 29443 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 12 29444 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Dans sa lettre du  
13 30 novembre 1987, M. Schreiber indiquait qu'il leur  
14 fallait une lettre d'intention; c'était une condition  
15 pour construire l'usine.
- 16 29445 Est-ce exact?
- 17 29446 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 18 29447 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Voici la lettre  
19 d'intention, paraphée par toutes les parties. Il est  
20 écrit ici « Conformément à cette entente de principe,  
21 la société établira » cette usine.
- 22 29448 C'est bien cela?
- 23 29449 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 24 29450 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Cela ne s'est jamais  
25 concrétisé, n'est-ce pas?

- 1 29451 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non.
- 2 29452 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Ils avaient l'entente  
3 qu'ils avaient demandée en septembre 1988, mais il n'y  
4 a jamais eu de première pelletée de terre, on n'a  
5 jamais commencé la construction, on ne l'a jamais  
6 terminée et on n'a jamais recruté un seul employé pour  
7 la construction ni la production.
- 8 29453 Est-ce exact?
- 9 29454 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est vrai,  
10 mais -- je suis certain que vous l'avez lu -- j'attire  
11 votre attention sur le fait qu'on parle d'une « base  
12 industrielle civile et de défense ».
- 13 29455 C'était évidemment une des conditions  
14 aux termes desquelles --
- 15 29456 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Parfaitement.
- 16 29457 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : -- une des  
17 dispositions de l'entente de principe.
- 18 29458 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Mais si vous revenez à  
19 la lettre du 30 novembre 1987, on y dit : donnez-nous  
20 cette lettre d'intention concernant le marché des VBL,  
21 et nous remplirons le carnet de commandes en exécutant  
22 des travaux civils et des travaux pour le contrat  
23 américain.
- 24 29459 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 25 29460 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Il était donc bien

1 clair qu'il n'y aurait pas de commande immédiate, mais  
2 que lorsque la lettre d'intention serait signée,  
3 l'usine allait être construite et entrer en production.

4 29461 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,  
5 oui, sauf que la lettre d'intention -- l'entente de  
6 principe était beaucoup moins précise au sujet des VBL  
7 et de ce genre de choses, et l'engagement --

8 29462 Eh bien, nous y reviendrons, mais le  
9 gouvernement s'était engagé à examiner, à envisager,  
10 quelque chose de ce genre, la participation --

11 29463 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Bien sûr, mais c'était  
12 parce que vous aviez participé de si près aux  
13 négociations, le fruit de longues négociations, une  
14 lettre d'intention que Thyssen jugeait suffisante, du  
15 moins --

16 29464 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

17 29465 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- selon M. Schreiber.

18 29466 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Tout à fait,  
19 oui.

20 29467 M<sup>e</sup> ROITENBERG : D'après ce que vous  
21 dites maintenant, j'ai l'impression que vous aviez  
22 reconnu que l'engagement du gouvernement était si  
23 minime qu'il aurait été étonnant que la simple  
24 signature du document suffise à convaincre Thyssen de  
25 construire l'usine.

- 1 29468                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Si vous  
2           regardez, comme je l'ai fait récemment, l'évolution du  
3           dossier, en remontant à juin 1987 -- à compter de juin  
4           1987 et pendant à peu près un an, les discussions  
5           semblaient assez sérieuses, du moins entre les  
6           ministères fédéraux.
- 7 29469                   À l'été, avec une élection à  
8           l'horizon -- et il était clair à mes yeux, pour nous  
9           tous, que nous n'allions pas parvenir à conclure cette  
10          entente -- nous avons cherché un moyen de suspendre les  
11          travaux pendant deux ou trois mois; de maintenir le  
12          projet en vie pendant la période électorale, pour que  
13          notre gouvernement ou un autre gouvernement puisse y  
14          revenir après les élections.
- 15 29470                  Après la dissolution, tout est  
16          suspendu à Ottawa, et il ne se passe plus rien pendant  
17          la campagne électorale ni pendant la période de  
18          réorganisation du gouvernement, etc. Il faut un certain  
19          temps pour relancer la machine.
- 20 29471                  Et nous étions soumis -- de temps à  
21          autre, nous recevions une lettre de Thyssen, des  
22          messages des représentants de Thyssen qui disaient :  
23          nous allons nous installer au Tennessee. Nous allons  
24          nous installer là-bas, nous allons nous installer ici,  
25          si nous n'obtenons pas un engagement plus ferme de la

1 part du Canada.

2 29472 Alors, nous voulions une lettre  
3 d'intention bien ronflante que nous pourrions tous  
4 signer et qui nous permettrait de calmer un peu le jeu  
5 pendant quelques mois, pour que quelqu'un d'autre  
6 puisse s'y remettre ultérieurement.

7 29473 Je ne pense pas que M. McPhail ou  
8 moi, ni aucun de ceux qui étaient étroitement mêlés au  
9 projet, ait espéré voir des cheminées d'usine se  
10 reflétant dans le détroit de Canso à la suite de cette  
11 entente de principe, certainement pas dans un avenir  
12 rapproché.

13 29474 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Alors même si Thyssen  
14 demandait cette lettre, que des négociations intenses  
15 ont entouré la rédaction de cette lettre, et que  
16 finalement cette lettre a été envoyée, vous saviez que  
17 l'engagement du gouvernement du Canada n'était pas très  
18 ferme et vous étiez convaincu que Thyssen, à bien y  
19 regarder, arriverait à la même conclusion, qu'il n'y  
20 avait pas d'engagement véritable.

21 29475 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je l'ai  
22 supposé, oui.

23 29476 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Ce qui expliquerait  
24 probablement votre étonnement lorsque vous avez appris,  
25 en signant ce document, qu'un montant de un million de

1 dollars avait été débloqué pour récompenser le succès  
2 du contact agissant pour Thyssen, M. Schreiber.

3 29477 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,  
4 regardez, la GRC est venue me voir à ce sujet, le  
5 projet Bear Head en général, il y a 10 ou 11 ans de  
6 cela, et ses agents ont passé deux ou trois heures avec  
7 moi, et nous avons tout bien regardé, et vers la fin de  
8 l'entrevue, l'un des inspecteurs de la GRC m'a dit --  
9 ou il m'a demandé : Que penseriez-vous si nous vous  
10 disions que cette entente de principe a déclenché --

11 29478 Il n'a pas mentionné de montant. Il a  
12 peut-être dit des millions, je ne sais plus.

13 29479 Il n'a pas précisé de montant et il  
14 n'a pas cité de noms, il a simplement dit « Le  
15 déblocage de grosses sommes d'argent -- ».

16 29480 Il a peut-être mentionné  
17 M. Schreiber, mais il s'agissait d'argent qui finirait  
18 entre les mains d'acteurs des milieux politiques.

19 29481 Je suis resté bouche bée -- eh bien,  
20 ai-je dit, « Regardez, c'est là devant nous. Lisez-  
21 le. »

22 29482 Après tout, Thyssen doit avoir des  
23 avocats aussi compétents que les nôtres et ils peuvent  
24 bien voir qu'il n'y a pas d'engagement ici.

25 29483 La notion que cette lettre aurait pu

1 déclancher le versement de grosses sommes d'argent pour  
2 quelqu'un me paraît parfaitement absurde, et c'est ce  
3 que je leur ai dit. Je l'ai dit aux policiers.

4 29484 Bien plus tard, les noms ont été  
5 publiés dans les médias, ces dernières années, et les  
6 montants d'argent en question, et même alors, j'ai dit,  
7 peut-être imprudemment puisque j'ignore tout des  
8 barèmes d'honoraires des lobbyistes et de leur façon de  
9 procéder, mais je l'ai répété, j'étais incrédule, et je  
10 le suis toujours.

11 29485 COMMISSAIRE OLIPHANT : Du point de  
12 vue du gouvernement, vous vous apprêtez à entrer en  
13 période électorale et vous avez maintenant dans la  
14 poche une entente de principe aux termes de laquelle  
15 une importante société industrielle a accepté de  
16 s'établir dans une région où il faut créer des emplois.  
17 C'est une bonne chose, non, pour le gouvernement, en  
18 période électorale?

19 29486 A-t-on jamais pensé que cette entente  
20 de principe pourrait être utilisée dans le contexte des  
21 élections?

22 29487 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je suis  
23 heureux que vous posiez la question, parce que je pense  
24 avoir entendu -- j'ai écouté les audiences de la  
25 Commission chaque fois que je l'ai pu, et je pense que



1 M. Schreiber a dit qu'il était allé en Nouvelle-Écosse,  
2 dans la région, à cette époque, pour en parler, etc. Je  
3 n'ai aucun souvenir de cela.

4 29488 J'ai fait campagne, là-bas. Je crois  
5 qu'on m'a envoyé brièvement dans les comtés du Cap-  
6 Breton et dans au moins un comté sur le continent, dans  
7 le secteur est de la Nouvelle-Écosse. Je suis revenu  
8 ces dernières semaines sur les notes que j'avais  
9 utilisées -- on ne sait jamais s'il faut recycler ou  
10 réutiliser -- et il n'y avait pas la moindre mention de  
11 cela.

12 29489 Et j'ai déjà, comme vous le savez --  
13 je vous devance peut-être encore, mais j'avais déjà  
14 promis à M. Beatty que nous serions très discrets à ce  
15 sujet.

16 29490 Quoi qu'il en soit, si vous y  
17 réfléchissez un peu, si j'étais allé là-bas, ou si l'un  
18 d'entre nous était allé là-bas pour brandir cette  
19 entente, affirmer que cela allait beaucoup aider la  
20 région de Canso, l'attention des journalistes ou d'un  
21 candidat de l'opposition aurait vite été alertée et  
22 quelqu'un aurait dit : Regardez, il n'y a pas  
23 d'engagement là-dedans. Ce n'est que --

24 29491 COMMISSAIRE OLIPHANT : Si je vous  
25 pose la question, c'est qu'en tant qu'avocat, j'ai

1 examiné en détail ce document et je n'arrive pas à y  
2 voir la moindre valeur pour l'une ou l'autre des  
3 parties --

4 29492 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je le  
5 comprends bien, oui.

6 29493 COMMISSAIRE OLIPHANT : -- sauf que  
7 cela a bel et bien déclenché le versement de gros  
8 montants d'argent.

9 29494 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est ce  
10 qu'il semble, mais sa valeur, selon moi, selon nous,  
11 pour le gouvernement et pour l'APECA, c'était qu'il  
12 entretenait -- une lueur d'espoir quant à l'avenir de  
13 ce projet --

14 29495 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.  
15 Merci.

16 29496 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Merci, monsieur.

17 29497 J'aimerais maintenant que nous  
18 passions à l'onglet 14, monsieur le sénateur. Nous  
19 sommes toujours en juillet 1988, des négociations sont  
20 en cours et nous avons ici une note du 18 juillet  
21 1988 :

22 « Nous comprenons que lors de la  
23 réunion de P&P qui a eu lieu au  
24 lac Meech [...] ».

25 29498 -- il s'agit des Priorités et de la

1 Planification :

2 « [...] le premier ministre a  
3 demandé au sénateur Murray  
4 d'envisager des moyens d'aider  
5 Thyssen à construire ses  
6 installations au Cap-Breton. Il  
7 est probable que cette question  
8 sera soulevée lors de la réunion  
9 de P&P du mardi 19 juillet,  
10 parallèlement aux propositions  
11 concernant l'approvisionnement  
12 pour la Défense. » [Traduction  
13 du texte lu]

14 29499 Vous rappelez-vous si le premier  
15 ministre vous a parlé de cette proposition à l'occasion  
16 de réunions au lac Meech?

17 29500 SÉNATEUR LOWELL MURRAY :

18 Maître Roitenberg, j'examine ce document depuis une  
19 semaine, et j'y ai bien réfléchi. Le document ne fait  
20 pas mention de séances d'information pas plus que du  
21 ministère ou de l'organisme d'où cela proviendrait. Ce  
22 n'est peut-être pas important.

23 29501 Deuxièmement, je dois dire que si  
24 c'était le 18 juillet 1988, l'ordre du jour et le  
25 compte rendu de ces réunions seraient du domaine

1 public, alors s'il y avait quelque chose, n'importe qui  
2 pourrait y avoir accès.

3 29502 Troisièmement, je l'ai dit à la GRC,  
4 lorsque les agents sont venus me voir, et je l'ai dit  
5 aux médias, et je vous l'ai dit et je le répète,  
6 M. Mulroney m'a confié le dossier le 6 juin 1987 et il  
7 n'en a jamais reparlé avec moi, et c'est encore ce dont  
8 je me souviens.

9 29503 Pour ce qui est de la réunion de P&P  
10 au lac Meech -- deux ou trois fois par année,  
11 M. Mulroney nous amenait -- en général, pendant les  
12 congés parlementaires, et tel aurait été le cas, je  
13 crois -- il nous amenait du centre-ville d'Ottawa où  
14 les réunions du Cabinet et de P&P se tenaient, il nous  
15 tirait de nos bureaux, il nous éloignait de notre  
16 personnel et de nos téléphones et nous partions pour le  
17 lac Meech ou un autre endroit de ce genre, pour ce qui  
18 s'apparentait aux séances de réflexion d'une journée,  
19 d'une journée et demie ou de deux jours que les  
20 ministres tiennent parfois.

21 29504 Et alors, plutôt que de nous pencher  
22 sur les questions habituelles qui intéressaient  
23 généralement le conseil des ministres, nous nous  
24 livrions à ce que nous considérions comme une réflexion  
25 stratégique et de planification.

- 1 29505 Parfois, les fonctionnaires étaient  
2 exclus de la pièce pendant quelques instants, lorsque  
3 les sondeurs du parti nous donnaient un aperçu de la  
4 situation politique au pays.
- 5 29506 La réunion commençait toujours par un  
6 assez long exposé du premier ministre lui-même, un tour  
7 d'horizon de ce qui s'était passé, les défis auxquels  
8 nous étions confrontés, les difficultés que nous avons  
9 éprouvées et la façon dont nous les avons réglées.
- 10 29507 Nous nous tournions ensuite vers  
11 l'avenir, quelles étaient les choses qui s'annonçaient,  
12 quels étaient les défis politiques, etc.
- 13 29508 L'exposé était très, très long, il y  
14 avait des notes, j'imagine, fournies par -- qu'il  
15 fournissait lui-même dans bien des cas, manuscrites,  
16 mais aussi du BCP et du CPM, ce genre de choses.
- 17 29509 Il y avait ensuite un long exposé du  
18 ministre des Finances, quel que soit celui ou celle qui  
19 occupait le poste à ce moment-là, au sujet de la  
20 situation économique du pays et de la situation  
21 financière de -- de l'état des finances du  
22 gouvernement.
- 23 29510 Puis, il y avait plusieurs jours de  
24 discussions générales.
- 25 29511 Maintenant, je n'ai aucun souvenir de

1           cela, mais il se peut que le premier ministre, à un  
2           certain point de la réunion, parce qu'il avait vu des  
3           sondages concernant la gravité du chômage au Canada  
4           atlantique ou parce qu'un ministre de l'Atlantique  
5           avait exprimé son inquiétude au sujet du chômage, pour  
6           une raison de ce genre, il se peut que lui,  
7           M. Mulroney, m'ait regardé et qu'il m'ait dit, « Eh  
8           bien, vous avez ce projet Thyssen, n'est-ce pas » ou  
9           quelque chose de ce genre.

10   29512                    Je ne m'en souviens pas. Par contre,  
11           je m'en souviendrais s'il m'avait dit, pendant cette  
12           réunion, « Faites-moi un compte rendu. Où en êtes-vous  
13           dans ce dossier? Pourquoi les choses ne progressent-  
14           elles pas », ou quelque chose de ce genre. Alors,  
15           j'aurais dû répondre quelque chose et je m'en serais  
16           souvenu.

17   29513                    Et je m'en souviendrais certainement  
18           s'il m'avait donné des instructions, parce que je les  
19           aurais suivies. J'aurais commencé par asseoir  
20           Perrin Beatty à côté de moi à la première occasion et  
21           je lui aurais dit « Vous avez entendu ce qu'il a dit.  
22           Nous ferions bien d'amener ce dossier au niveau  
23           ministériel, et sans tarder », et je serais sorti et  
24           j'aurais dit aux fonctionnaires que nous avons des  
25           instructions.

- 1 29514                   Maintenant, pour être juste, dans ce  
2           document, il ne faisait pas état d'une orientation, il  
3           me demandait de me pencher sur les façons possibles  
4           d'aider Thyssen, et j'ai trouvé ça un peu curieux, car  
5           on est le 18 juillet, et si vous jetez un coup d'œil à  
6           l'onglet précédent, je lui avais écrit cette longue  
7           lettre une semaine plus tôt --
- 8 29515                   N'est-ce pas?
- 9 29516                   La voici.
- 10 29517                  M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je crois que c'était  
11           le 12 juillet.
- 12 29518                  SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Le  
13           12 juillet et on est alors le 18 juillet. Je ne peux me  
14           résoudre à croire qu'il n'avait pas lu ma lettre, ou  
15           qu'elle ne lui avait pas été remise.
- 16 29519                  Et c'est possible -- il est  
17           concevable, également, qu'il ait eu l'intention, à un  
18           certain moment au cours de son tour d'horizon ou quand  
19           quelqu'un --
- 20 29520                  S'il avait abordé le sujet, j'aurais  
21           probablement dit quelque chose.
- 22 29521                  Et s'il a dit quelque chose et que je  
23           l'ai fait moi aussi, cela se trouve peut-être dans le  
24           procès-verbal, qui, comme je le dis, est du domaine  
25           public maintenant.

- 1 29522 M<sup>e</sup> ROITENBERG : La note laisse  
2 entendre que le premier ministre vous a dit quelque  
3 chose, et que par la suite vous alliez peut-être  
4 aborder la question à la réunion du comité des  
5 priorités et de la planification du 19.
- 6 29523 À l'onglet 15, vous trouverez les  
7 notes de clôture de la réunion du comité des priorités  
8 et de la planification du 19 juillet.
- 9 29524 Si vous vous rendez à la deuxième  
10 page des notes, la page 3 de 4 du document --
- 11 29525 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 12 29526 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Sous « Acquisition de  
13 matériel de défense »  
14 « M. Murray aborde la question  
15 du projet de Thyssen. »
- 16 29527 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 17 29528 M<sup>e</sup> ROITENBERG :  
18 « - un bon nombre de ministres  
19 étaient grandement préoccupés :  
20 - pas certains des détails  
21 - voulaient un meilleur  
22 processus  
23 - le sénateur Murray ou son  
24 personnel doivent organiser  
25 une réunion pour examiner en  
26 détail la proposition, avant



1 de la soumettre au Comité ».

2 [Traduction du texte lu]

3 29529 Vous avez donc abordé la question  
4 avec le premier ministre.

5 29530 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Quelqu'un  
6 l'a fait pour moi. Regardez le point à l'ordre du jour,  
7 maître Roitenberg, « Acquisition de matériel de  
8 défense » :

9 « Approbation des propositions  
10 de M. Beatty concernant... »

11 29531 Peu importe, trois d'entre elles.

12 Ensuite :

13 « M. Murray aborde le projet  
14 Thyssen. » [Traduction du texte  
15 lu]

16 29532 Cela aurait été étrange de ma part de  
17 ne pas le faire, étant donné le point à l'ordre du  
18 jour.

19 29533 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Un élément qui m'a  
20 frappé en jetant un coup d'œil au procès-verbal de la  
21 réunion est le commentaire suivant :

22 « - un bon nombre de ministres  
23 étaient grandement préoccupés :  
24 - pas certains des détails  
25 - voulaient un meilleur

1 processus. » [Traduction du  
2 texte lu]

3 29534 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Eh  
4 bien...

5 29535 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je vous demanderais de  
6 vous rendre à l'onglet 14A, un onglet avant celui où  
7 vous êtes.

8 29536 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : D'accord.

9 29537 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Il s'agit d'une note  
10 adressée au chef de cabinet du premier ministre de  
11 l'époque, Derek Burney.

12 29538 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.

13 29539 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et si vous allez au  
14 dernier paragraphe de la première page -- celui-ci  
15 porte sur l'examen de l'entente de principe proposée,  
16 en date du 19 juillet 1988 :

17 « Même si ce n'est pas à  
18 strictement parler une question  
19 juridique, il y aurait peut-être  
20 lieu que vous envisagiez aussi  
21 les conséquences possibles d'un  
22 examen du document par le  
23 vérificateur général. Il sera  
24 préoccupé aussi par la question  
25 du pouvoir des ministres de

1 conclure l'entente proposée.  
2 Étant donné qu'il n'y a  
3 probablement pas de "piste de  
4 vérification" ou que la piste de  
5 vérification est inhabituelle,  
6 compte tenu du cheminement de  
7 cette proposition, cela finira  
8 peut-être par causer des  
9 frictions avec le Bureau du  
10 vérificateur général. »

11 [Traduction du texte lu]

12 29540 Savez-vous ce qu'on entend par piste  
13 de vérification inhabituelle ou absence de piste de  
14 vérification?

15 29541 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non, je ne  
16 sais pas.

17 29542 Il a été fait mention -- et je ne  
18 sais pas si ce recueil y fait référence, mais je l'ai  
19 vu quelque part au cours de mon examen -- qu'à un  
20 certain moment, quelqu'un a dit qu'au BCP, au sein  
21 duquel M. Elcock était avocat-conseil principal, on  
22 s'était dit meurtri, je crois que c'est ce qu'ils ont  
23 dit, à l'idée que quelqu'un utilise des moyens  
24 détournés avec eux.

25 29543 M<sup>e</sup> ROITENBERG : À l'onglet 16.

- 1 29544 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Est-ce  
2 celui-là?
- 3 29545 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Oui.
- 4 29546 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Voulez-vous  
5 que je m'y rende?
- 6 29547 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Cela pourrait vous  
7 être utile.
- 8 29548 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je n'étais  
9 pas au fait de cela, et de toute façon, selon moi, si  
10 le BCP n'était pas au courant, du moins quand j'étais  
11 dans le tableau, cela aurait été involontaire et  
12 temporaire.
- 13 29549 Personne le moindrement au courant, y  
14 compris les plus haut placés à l'APECA qui  
15 travaillaient dans la fonction publique depuis  
16 longtemps, ne pouvait penser un instant pouvoir arriver  
17 à quelque chose en manoeuvrant à l'insu du BCP. Ça ne  
18 se fait tout simplement pas.
- 19 29550 Alors, c'est peut-être ce à quoi on  
20 fait référence, je ne sais pas. M. Elcock fait peut-  
21 être allusion à ça. Seulement, je l'ignore.
- 22 29551 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je vous demanderais de  
23 vous rendre à l'onglet 16, où se trouve une note  
24 adressée à Don McPhail de la part de John McDowell.
- 25 29552 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, je la

1           vois.

2   29553                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Si vous regardez, vers  
3           le milieu du document :

4                           « Le BCP se sent pas mal meurtri  
5                           au sujet de Thyssen... »

6   29554                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Oh,  
7           oui, j'y suis.

8   29555                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et on aborde le fait  
9           que :

10                         « - lundi, le BCP a été "forcé"  
11                         de faire appel au CPM pour qu'il  
12                         lui remette une copie de  
13                         l'"entente de principe". (Cela  
14                         veut dire que les fonctionnaires  
15                         de l'APECA transmettaient de la  
16                         documentation au premier  
17                         ministre, sans passer par le BCP  
18                         ou même leur en fournir une  
19                         copie.); » [Traduction du texte  
20                         lu]

21   29556                   Alors, ce que vous venez de dire,  
22           c'est que certains s'inquiétaient au BCP du fait qu'on  
23           omettait de passer par eux --

24   29557                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

25   29558                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- pour se rendre

1           jusqu'au premier ministre.

2   29559                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

3   29560                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Bon, je m'arrête ici,  
4           car nous avons vu que vous avez à plus d'une occasion  
5           fait rapport directement au premier ministre.

6   29561                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

7   29562                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Est-ce que cela aurait  
8           pu donner l'impression que l'APECA s'adressait  
9           directement au premier ministre --

10  29563                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non, non,  
11           non.

12  29564                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- plutôt que de  
13           passer par le BCP?

14  29565                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non, non,  
15           non. Je veux dire, un ministre a le droit de  
16           communiquer avec le premier ministre et, selon mon  
17           expérience, il n'y a pas de secret entre le premier  
18           ministre et le greffier du Conseil privé.

19  29566                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : D'accord. Mais, dans  
20           ce cas-ci, il y avait évidemment quelque chose --

21  29567                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Il y avait  
22           un problème, dans ce cas-ci, et je ne sais si c'était  
23           en apparence plus qu'en réalité. Mais je suis certain  
24           qu'on y a remédié très rapidement.

25  29568                   J'affirme ceci sans pouvoir avancer

1 la preuve de cet énoncé, mais j'en suis passablement  
2 sûr.

3 29569 Vous le savez, vous avez obtenu le  
4 témoignage de M. Burney.

5 29570 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Oui.

6 29571 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Et je crois  
7 que dans ce témoignage, on peut lire qu'il a, après  
8 quelques discussions avec les principaux ministres  
9 concernés, donné comme instruction à Don McPhail de  
10 s'assurer que peu importe le document rédigé et  
11 négocié, celui-ci ne ferait pas état d'un engagement --  
12 serait non compromettant.

13 29572 À ce moment, M. McPhail, conformément  
14 à ce que M. Burney -- aux conditions établies par  
15 M. Burney, a écrit au ministère de la Justice qui avait  
16 analysé l'ébauche précédente.

17 29573 Je ne crois pas que vous l'avez ici,  
18 mais peu importe.

19 29574 Ainsi, à cette époque, Burney,  
20 McPhail et le ministère de la Justice communiquaient  
21 entre eux.

22 29575 Je pense que M. Burney a parlé ici,  
23 avec beaucoup d'exactitude à mon avis, des rôles que  
24 jouent respectivement le BCP et le CPM dans une telle  
25 situation.

- 1 29576 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Il serait donc juste  
2 de dire qu'une fois que les préoccupations ont été  
3 abordées avec vous et votre ministère que --
- 4 29577 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je ne crois  
5 pas qu'elles aient été abordées devant moi à l'époque.
- 6 29578 Ce dont il a été question avec moi,  
7 c'est le fait qu'au tout début, vous savez, parfois ces  
8 choses évoluent si rapidement que les gens traitent  
9 d'informations qui, bien qu'elles ne datent que de  
10 quelques heures ou de quelques jours, ne s'appliquent  
11 plus.
- 12 29579 Mais au début, M. McPhail et moi  
13 étions d'avis qu'une simple lettre d'intention adressée  
14 à Bear Head Thyssen et signée de ma main suffirait.  
15 Pour une raison ou pour une autre, nous avons vite --  
16 ou il a vite déchanté par rapport à cette idée et il  
17 est devenu évident qu'il nous faudrait faire plus que  
18 ça; que nous aurions besoin de deux ou trois ministres.  
19
- 20 29580 À ce moment-là, la question était de  
21 savoir si -- je crois que nous avons peut-être envisagé  
22 un bref instant de faire envoyer la lettre par les deux  
23 ou trois ministres. Souvenez-vous que tout ça devait  
24 être non compromettant, etc.
- 25 29581 Paul Tellier, que vous allez entendre



1 plus tard aujourd'hui, a eu vent de ceci et quelque  
2 part dans -- j'ai vu à un certain endroit une note de  
3 lui qui disait qu'il fallait dire au sénateur Murray de  
4 suivre la procédure établie, et le sénateur Murray  
5 n'avait pas besoin qu'on le lui rappelle. Je veux dire  
6 que j'ai accepté cela et que nous avons suivi la  
7 procédure établie.

8 29582 Vous voyez ce à quoi il voulait en  
9 venir. Il fallait en discuter de façon officielle et il  
10 y a effectivement eu des discussions officielles au  
11 Comité des priorités et de la planification et au  
12 Comité des opérations et à d'autres endroits au cours  
13 de la période qui a précédé la signature de l'EP.

14 29583 COMMISSAIRE OLIPHANT : Monsieur le  
15 sénateur, la conclusion que l'on peut tirer est qu'un  
16 document entièrement non compromettant devient encore  
17 moins compromettant parce qu'un certain nombre de  
18 ministres y apposent leur signature.

19 29584 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Plus il y a de gens  
20 qui ne s'engagent pas, moins le document est  
21 compromettant.

22 29585 COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui.

23 29586 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : L'appui  
24 qu'il a reçu de l'ensemble du conseil des ministres, du  
25 Comité des opérations ou du Comité des priorités et de

1 la planification, ou je ne sais plus lequel est aussi  
2 un facteur.

3 29587 COMMISSAIRE OLIPHANT : Il m'est  
4 difficile de croire qu'une lettre non compromettante de  
5 vous ne suffisait pas, que la lettre non compromettante  
6 devait porter la signature d'un certain nombre de  
7 ministres.

8 29588 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,  
9 pour être juste, advenant le cas où elle -- elle  
10 passerait d'une lettre d'intention à quelque chose que  
11 Thyssen --

12 29589 COMMISSAIRE OLIPHANT : Laquelle est  
13 presque aussi peu compromettante que la lettre que vous  
14 auriez envoyée au départ.

15 29590 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : À première  
16 vue -- oui.

17 29591 COMMISSAIRE OLIPHANT : Peut-être  
18 encore moins.

19 29592 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

20 29593 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.

21 29594 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Ainsi, on peut dire en  
22 résumé que le gouvernement voulait que le plus grand  
23 nombre possible de ministères ne s'engagent pas.

24 29595 Je vais délaissier ce sujet pour le  
25 moment.

- 1 29596                    Nous allons maintenant procéder par  
2            ordre chronologique --
- 3 29597                    SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Nous  
4            voulions que les choses restent viables et nous  
5            souhaitions faire tout ce qu'il fallait pour qu'elles  
6            demeurent viables, compte tenu du fait que -- toujours  
7            en tenant compte du fait que nous n'étions pas en  
8            mesure de prendre des engagements fermes.
- 9 29598                    M. Beatty vous en a parlé.
- 10 29599                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Nous allons donc nous  
11           rendre à l'été 1988. Nous sommes en août 1988. Et,  
12           comme vous l'avez dit, une directive du Cabinet du  
13           premier ministre est transmise par Derek Burney --
- 14 29600                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 15 29601                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- disant en gros  
16           faites signer ce document pour autant qu'il n'y a pas  
17           d'engagement de la part du gouvernement.
- 18 29602                   Est-ce juste?
- 19 29603                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Aucun  
20           engagement à -- bon, aucun engagement à acheter quelque  
21           chose ou -- oui.
- 22 29604                   Je veux dire, il y a un engagement  
23           dont il faut tenir compte, c'est vrai.
- 24 29605                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Eh bien, en fait, je  
25           vais vous demander de vous rendre à l'onglet 19.

1 29606 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Très bien.

2 29607 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Il s'agit d'une note  
3 adressée à Don McPhail, de la part de Paul Bernier.

4 29608 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oh, oui.

5 29609 M<sup>e</sup> ROITENBERG :

6 « Sans connaître la teneur de  
7 l'avis juridique du ministère de  
8 la Justice du 14 août sur  
9 l'"entente de principe", Derek  
10 Burney a demandé à Paul Tellier  
11 de procéder comme suit :

12 - si l'avis du ministère de la  
13 Justice indique qu'aucun  
14 engagement de la part du  
15 gouvernement n'est susceptible  
16 de découler de la signature de  
17 l'"entente de principe" par les  
18 trois ministres, alors les  
19 mesures afférentes à la  
20 signature doivent être  
21 entreprises, ou

22 - si l'on juge que l'entente de  
23 principe proposée constitue une  
24 entente entre le gouvernement du  
25 Canada et Thyssen qui lie les

1 parties, il faudra la modifier  
2 afin d'en éliminer le caractère  
3 contraignant et demander aux  
4 ministres de signer le document  
5 modifié. »

6 [Traduction du texte lu]

7 29610 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui...?

8 29611 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je me demande s'il est  
9 possible d'être plus clair. S'il y a un engagement  
10 obligatoire de la part du gouvernement, assurez-vous  
11 qu'il n'y en ait plus et signez ensuite; s'il n'y a pas  
12 d'engagement obligatoire, vous êtes autorisé à signer.

13 29612 Est-ce que c'est juste?

14 29613 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je crois  
15 bien, oui.

16 29614 M<sup>e</sup> ROITENBERG : On vous a par la suite  
17 informé -- et je me trouve à l'onglet 20 -- que les  
18 sous-ministres du MEIR et du MDN --

19 29615 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

20 29616 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- étaient pour  
21 conseiller à leurs ministres de ne pas signer l'entente  
22 de principe telle qu'elle était formulée à ce moment-  
23 là.

24 29617 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

25 29618 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et cela se déroulait

1           aux alentours du 31 août 1988, la date de la note.

2   29619                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Bon,  
3           c'est encore la même vieille rengaine, les mêmes  
4           arguments que ceux que j'entendais en juin 1987  
5           concernant l'acquisition de matériel de défense et la  
6           base industrielle nationale, et ainsi de suite.

7   29620                   Vous savez, j'aurais pensé que ça ne  
8           serait pas uniquement -- j'étais peu être naïf, j'ai  
9           cru au début que ce concept était non seulement  
10          attirant du point de vue du développement régional,  
11          mais également qu'il présentait peut-être l'avantage  
12          d'introduire une certaine concurrence dans un secteur  
13          important de l'approvisionnement du gouvernement.

14   29621                  Je veux dire, j'étais carrément dans  
15          l'erreur en pensant que cette supposition faisait  
16          grandement consensus à l'échelle du gouvernement, à  
17          tout le moins dans ces ministères-là.

18   29622                  Et puis, il y a eu une plainte  
19          concernant le fait que nous allions peut-être offrir  
20          des incitatifs ou des subventions à un concurrent de  
21          General Motors.

22   29623                  M<sup>e</sup> ROITENBERG : La plupart pourraient  
23          être d'avis --

24   29624                  SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non mais,  
25          General Motors -- quoi?

- 1 29625 M<sup>e</sup> ROITENBERG : J'allais dire que la  
2 plupart s'entendraient pour dire que la concurrence est  
3 toujours considérée comme une bonne idée, sauf par ceux  
4 qui sont au nombre des concurrents.
- 5 29626 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,  
6 oui. Vous savez, General Motors, sous ses diverses  
7 formes, a montré à maintes reprises qu'elle est  
8 toujours au rendez-vous quand il s'agit de demander et  
9 d'obtenir une aide gouvernementale provenant des divers  
10 paliers de gouvernement. Nous le savions tous.
- 11 29627 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je vous demanderais,  
12 monsieur, de vous rendre à l'onglet 21.
- 13 29628 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 14 29629 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Il s'agit d'une note  
15 venant de M. McPhail --
- 16 29630 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Qui m'est  
17 destinée, oui.
- 18 29631 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- adressée à vous. Si  
19 vous vous rendez à la seconde page de la note --
- 20 29632 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui...?
- 21 29633 M<sup>e</sup> ROITENBERG :  
22 « L'enjeu restant consiste à  
23 obtenir les signatures de  
24 M. Beatty et de M. de Cotret. »
- 25 29634 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.

- 1 29635 M<sup>e</sup> ROITENBERG :
- 2 « Vous devez savoir que -- même
- 3 si ceci ne résulte pas de la
- 4 séance au sujet de Thyssen qui a
- 5 été présidée par M. Mazankowski
- 6 le 27 juillet -- le Bureau du
- 7 Conseil privé... »
- 8 29636 Et vous avez déjà mentionné
- 9 M. Tellier.
- 10 29637 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 11 29638 M<sup>e</sup> ROITENBERG :



1 « ... dans le but d'assurer le  
2 respect de la loi, demande  
3 instamment que le projet Thyssen  
4 soit examiné par le conseil des  
5 ministres, avant la signature du  
6 document. » [Traduction du texte  
7 lu]

8 29639 On a ici une situation qui vient  
9 appuyer ce que vous venez de dire, à savoir que dans  
10 les efforts pour faire en sorte que ces personnes  
11 signent le document, la procédure établie devait être  
12 au premier plan. Des discussions appropriées au sein du  
13 conseil des ministres devaient avoir lieu.

14 29640 Mais les affaires à l'ordre du jour à  
15 ce moment précis consistaient à obtenir la signature de  
16 ces deux ministres.

17 29641 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : En effet.

18 29642 M<sup>e</sup> ROITENBERG : C'est bien cela?

19 29643 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

20 29644 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je vous demanderais de  
21 retourner un instant à l'onglet 12.

22 29645 La dernière page de cette lettre  
23 envoyée au premier ministre - il s'agit de la lettre  
24 adressée au premier ministre en date du  
25 12 juillet 1988.

- 1 29646 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 2 29647 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Dans le dernier  
3 paragraphe de la lettre que vous avez envoyée au  
4 premier ministre, vous dites :
- 5 « Si le projet Bear Head doit se  
6 concrétiser, vous devriez  
7 envisager de faire part de votre  
8 opinion à vos collègues, M. de  
9 Cotret et M. Beatty, afin de  
10 vous assurer de leur appui à  
11 l'égard de cette approche. »
- 12 [Traduction du texte lu]
- 13 29648 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 14 29649 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Avez-vous obtenu une  
15 réponse du premier ministre ou du CPM vous disant  
16 message bien reçu, nous allons parler à ces personnes,  
17 nous allons les informer sur ce que nous désirons?
- 18 29650 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non. Et  
19 puis, avec le temps, bien sûr, j'ai eu des discussions,  
20 comme vous le savez, avec M. Beatty et M. de Cotret;  
21 aucun d'eux ne m'a jamais mentionné avoir eu des  
22 nouvelles du premier ministre.
- 23 29651 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Vous avez rencontré  
24 M. de Cotret le 12 septembre 1988.
- 25 29652 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

- 1 29653 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Vous avez rencontré  
2 M. Beatty le 14 septembre 1988 et Derek Burney  
3 assistait également à cette réunion.
- 4 29654 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Cela fait  
5 partie du dossier. Je dois avouer que j'ai ressassé  
6 tout ça dans ma tête et même essayé de me souvenir de  
7 la pièce dans laquelle nous étions, s'il s'agissait du  
8 bureau de M. Burney ou du mien, ou encore de celui de  
9 quelqu'un d'autre, et j'ai bien peur de ne plus m'en  
10 souvenir.
- 11 29655 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Bon, vous étiez --
- 12 29656 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Ça y est. Je  
13 l'ai.
- 14 29657 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Vous avez eu  
15 l'amabilité de faire parvenir vos agendas à la  
16 Commission.
- 17 29658 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 18 29659 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Voyons si je peux vous  
19 aider avec ce type de notes.
- 20 29660 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 21 29661 M<sup>e</sup> ROITENBERG : L'onglet 23, ce sont  
22 les notes que vous avez choisies dans votre agenda de  
23 1988.
- 24 29662 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Vingt-trois?
- 25 29663 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Trente-trois, pardon.

- 1 29664 SÉNATEUR LOWELL MURRAY :  
2 Trente-trois, oui.
- 3 29665 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je vous demanderais de  
4 vous rendre au lundi 12 septembre 1988.
- 5 29666 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, j'y  
6 suis.
- 7 29667 M<sup>e</sup> ROITENBERG :  
8 « 1 h 15 R. de Cotret, D.  
9 McPhail. Objet : Thyssen  
10 333 EO. » [Traduction du texte  
11 lu]  
12 29668 333, édifice de l'Ouest.
- 13 29669 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Si je ne  
14 m'abuse, il s'agit du bureau de M. de Cotret. Oui,  
15 c'est ça.
- 16 29670 M<sup>e</sup> ROITENBERG : D'accord. Rendez-vous  
17 maintenant une page plus loin, au 14 septembre 1988 :  
18 « 4 h 45 P. Beatty, D. Burney,  
19 231 Lang. »
- 20 29671 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est ça,  
21 oui.
- 22 29672 COMMISSAIRE OLIPHANT : Quelle date  
23 était-ce?
- 24 29673 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Le quatorze septembre,  
25 monsieur.

- 1 29674 Vous rappelez-vous à qui était ce  
2 bureau?
- 3 29675 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Pardon?
- 4 29676 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Vous rappelez-vous à  
5 qui appartenait ce bureau?
- 6 29677 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,  
7 231, Langevin, non. C'est au deuxième étage.  
8 Probablement celui de M. Burney, je crois.
- 9 29678 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Ce n'est certainement  
10 pas une question piège, car je n'en ai aucune idée.
- 11 29679 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non. Je  
12 pense que c'était probablement le bureau de M. Burney.
- 13 29680 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Très bien.
- 14 29681 Ces réunions ont donc eu lieu.
- 15 29682 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 16 29683 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Nous voyons qu'à  
17 l'issue de votre réunion avec M. Beatty et à l'issue de  
18 celle que vous avez eue avec M. de Cotret, tous deux  
19 étaient prêts à signer l'entente telle qu'elle se  
20 présentait alors pour peu que certaines conditions  
21 soient appliquées, du moins en ce qui concerne  
22 M. Beatty.
- 23 29684 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 24 29685 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Permettez-moi de vous  
25 rafraîchir la mémoire au sujet des conditions. À

1 l'onglet 22 se trouve un aide-mémoire daté du  
2 19 septembre 1988.

3 29686 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

4 29687 M<sup>e</sup> ROITENBERG : À la page 7 de l'aide-  
5 mémoire, soit à la quatrième page du document de huit  
6 pages...

7 29688 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui...?

8 29689 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Au milieu de la page,  
9 il est question de votre réunion avec M. Burney et  
10 M. Beatty --

11 29690 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Ah, oui.

12 29691 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- et on peut y lire  
13 les trois conditions en vertu desquelles M. Beatty se  
14 disait prêt à signer :

15 « 1) que la compagnie soit  
16 informée clairement du fait  
17 qu'en signant l'entente de  
18 principe, le ministre de la  
19 Défense nationale n'engage pas  
20 le gouvernement à aller de  
21 l'avant avec le projet de VBL;  
22 2) qu'une lettre soit envoyée  
23 par le ministre du MDN au  
24 ministre de l'APECA dans  
25 laquelle il sera mentionné qu'en

1 signant l'entente de principe,  
2 le ministre de la Défense ne  
3 limite pas son pouvoir  
4 discrétionnaire de déterminer  
5 l'échéancier et de recommander  
6 un soumissionnaire privilégié au  
7 Cabinet;  
8 3) que les communications au  
9 sujet de l'initiative soient  
10 transmises "discrètement". »  
11 [Traduction du texte lu]

12 29692 Ce à quoi vous avez fait allusion il  
13 y a environ quinze minutes.

14 29693 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

15 29694 M<sup>e</sup> ROITENBERG : On trouve à  
16 l'onglet 23 la lettre que M. Beatty vous a envoyée et  
17 dont il est fait allusion à la condition n° 2.

18 29695 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.

19 29696 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Donc, les conditions  
20 auxquelles M. Beatty tenait mordicus ont été soit  
21 ajoutées à l'entente de principe, soit intégrées à vos  
22 discussions avec M. Beatty, mais elles ont fait l'objet  
23 d'un accord?

24 29697 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, et  
25 reproduites dans une lettre d'accompagnement que j'ai

1 par la suite envoyée à M. Schreiber, laquelle a fait  
2 partie de -- laquelle je crois a été --

3 29698 M<sup>e</sup> ROITENBERG : À l'onglet 26.

4 29699 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui,  
5 d'accord.

6 29700 M<sup>e</sup> ROITENBERG : La lettre  
7 d'accompagnement de l'entente de principe, quand elle a  
8 été envoyée à M. Schreiber, indiquait au troisième  
9 paragraphe de la page 2, de manière très claire, à  
10 l'attention de M. Schreiber :

11 « À cet égard, le gouvernement  
12 est d'avis que "l'entente de  
13 principe" rend compte, dans  
14 toute la mesure du possible, de  
15 votre demande, tout en étant  
16 conforme à la politique établie  
17 du gouvernement en matière  
18 d'approvisionnement et aux  
19 lignes directrices des  
20 programmes. J'aimerais insister  
21 sur le fait que le gouvernement  
22 du Canada, en apposant sa  
23 signature, ne peut s'engager et  
24 ne s'engage pas par la présente  
25 dans des projets d'achat de



- 1 nature militaire ou autre pour  
2 lesquels vous pouviez avoir un  
3 intérêt immédiat. » [Traduction  
4 du texte lu]
- 5 29701 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est ce que  
6 je vois.
- 7 29702 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Alors, vous le disiez  
8 clairement dans une lettre adressée à M. Schreiber.
- 9 29703 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 10 29704 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et s'il y avait des  
11 inquiétudes quant à savoir si M. Schreiber avait été  
12 mis au fait de tout ça ou s'il l'avait compris, je vous  
13 invite à vous rendre à l'onglet 27; il s'agit d'une  
14 note au dossier de John McDowell qui décrit le moment  
15 où il a remis l'entente de principe à M. Schreiber et à  
16 M. Alford, le 25 septembre.
- 17 29705 Si vous allez au troisième  
18 paragraphe :
- 19 « M. Schreiber a lu la lettre du  
20 sénateur Murray avec grande  
21 attention. M. Alford a fait  
22 remarquer que le paragraphe 3 de  
23 la page 2... »
- 24 29706 Le paragraphe que je viens de vous  
25 lire :

1 « ... était effectivement une  
2 clause de dénégalion de  
3 responsabilité, car elle  
4 indiquait qu'en présentant  
5 l'entente de principe aux fins  
6 de signature, le gouvernement ne  
7 s'engageait pas nécessairement à  
8 aller de l'avant avec le projet  
9 de VBL. » [Traduction du texte  
10 lu]

11 29707 Il semble donc qu'on ait clairement  
12 indiqué, à la fois dans la lettre et, en fait, en  
13 présence de M. McDowell, que c'était une lettre qui  
14 n'était vraiment pas compromettante --

15 29708 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je l'espère  
16 bien.

17 29709 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- et un accord qui  
18 n'était vraiment pas compromettant.

19 29710 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je l'espère  
20 bien. J'espère que nous avons été clairs.

21 29711 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Il y a toutefois un  
22 élément que je me dois d'approfondir : vous aviez passé  
23 pas mal de temps à négocier cet arrangement auprès du  
24 ministère de la Défense nationale --

25 29712 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,

1 maître Roitenberg, mes démarches ont été faites  
2 principalement auprès de mes collègues du conseil des  
3 ministres, M. Beatty et M. de Cotret.

4 29713 M<sup>e</sup> ROITENBERG : D'accord.

5 29714 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Que Dieu les  
6 bénisse, les fonctionnaires transigeaient avec leurs  
7 homologues dans ces agences et ministères.

8 29715 M<sup>e</sup> ROITENBERG : D'accord. En ce qui a  
9 trait au ministre de la Défense nationale, vous avez eu  
10 quelques rencontres avec lui.

11 29716 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, des  
12 conversations téléphoniques sur lesquelles vous avez  
13 des notes, je crois.

14 29717 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Mais il y a eu  
15 beaucoup de discussions.

16 29718 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

17 29719 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et il y avait beaucoup  
18 de réticence de la part du ministre de la Défense  
19 nationale à passer un marché à fournisseur unique et à  
20 avoir les mains liées par un achat garanti auprès de  
21 Thyssen.

22 29720 Est-ce exact?

23 29721 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,  
24 c'est exact. Je ne crois pas, si je peux me permettre,  
25 que l'opposition par rapport au marché à fournisseur

1           unique en était une de principe. Car on passe souvent  
2           des marchés à fournisseur unique.

3   29722                    En fait, je me rappelle -- c'est le  
4           genre de choses qu'on n'oublie pas -- qu'Elmer McKay,  
5           que vous avez entendu hier -- m'a dit à un certain  
6           moment quand ces histoires de fournisseur unique et ces  
7           objections ont été soulevées, écoutez bien : « ils vont  
8           passer un marché à fournisseur unique et ils vont le  
9           passer avec General Motors de London en Ontario ».

10   29723                   Et je me souviens avoir pensé  
11           qu'Elmer était un peu paranoïaque, mais cette fois-là,  
12           il avait vu juste.

13   29724                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Sans vouloir lui  
14           attribuer l'étiquette de prophète, je vous demanderais  
15           de vous reporter à l'onglet 29.

16   29725                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, j'y  
17           suis.

18   29726                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Pendant que vous étiez  
19           en train de négocier avec le ministre de la Défense  
20           nationale, étiez-vous au courant que des négociations  
21           parallèles étaient menées avec General Motors  
22           concernant un marché à fournisseur unique, et ce, même  
23           au moment où l'entente de principe était signée?

24   29727                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Pas  
25           particulièrement, non. Non.

- 1 29728 Les gens de General Motors, comme ça,  
2 en coulisse, laissaient savoir qu'ils pourraient faire  
3 quelque chose au Cap-Breton ou dans la région, et je  
4 n'ai pu aller au fond de cette histoire, car il n'en  
5 est rien ressorti.
- 6 29729 Mais non, je ne crois pas avoir été  
7 au courant à ce sujet. Quoi qu'il en soit, la lettre a  
8 été rédigée après que j'ai quitté ce portefeuille.
- 9 29730 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je vais vous demander  
10 de vous rendre, si vous le voulez bien, à l'onglet 32.
- 11 29731 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 12 29732 M<sup>e</sup> ROITENBERG : On trouve à  
13 l'onglet 32 une copie de votre agenda téléphonique de  
14 1987.
- 15 29733 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 16 29734 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Vous avez dit  
17 auparavant que vous aviez reçu le dossier du premier  
18 ministre au début de juin. Si je ne m'abuse, vous avez  
19 mentionné comme date le 6 juin?
- 20 29735 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 21 29736 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Rendez-vous, s'il vous  
22 plaît, au 15 juin --
- 23 29737 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 24 29738 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Dans vos agendas  
25 téléphoniques, vous notez un séparément les appels que

1           vous faites et les appels que vous recevez.

2   29739                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

3   29740                           M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je vous demanderais de  
4           vous rendre à « 9 h 35 » sous la rubrique des appels  
5           reçus, où vous avez noté avoir reçu un appel de  
6           l'« ambassadeur Doucet ».

7   29741                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Fred, oui.

8   29742                           M<sup>e</sup> ROITENBERG : Fred Doucet. Je vais  
9           vous demander de vous rendre à l'onglet 37, qui  
10          contient, je crois, des notes sur cette conversation  
11          téléphonique.

12   29743                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Oui.

13   29744                           J'aimerais seulement ajouter que je  
14          tiens des notes de ce genre depuis l'époque où j'étais  
15          étudiant et elles sont plus détaillées à partir des  
16          années 1960, mais ce sont pour la plupart des notes sur  
17          les conversations téléphoniques que j'ai reçues.

18   29745                           Je les tiens parce qu'il y avait un  
19          si grand nombre de conversations sur un si large  
20          éventail de sujets qu'au bout du compte, j'avais besoin  
21          d'un aide-mémoire sur ce que j'avais fait et sur les  
22          dossiers à suivre.

23   29746                           Je n'avais pas en tête qu'elles --  
24          feraient l'histoire ou que je me présenterais devant  
25          une commission d'enquête parlementaire avec ces notes

1 en main.

2 29747 Mais ces notes - il y a quelque  
3 temps, après vous avoir rencontré et remis les agendas,  
4 j'ai regardé les audiences de la Commission à la télé  
5 et j'ai entendu différents témoins, en particulier Fred  
6 Doucet, qui le premier matin, ne parvenait pas à se  
7 souvenir de conversations qu'il a eues avec moi un  
8 jour, et j'ai pris conscience à ce moment-là que  
9 j'aurais moi aussi à venir ici et à répondre aux mêmes  
10 questions, et qu'il me serait impossible, à quelques  
11 exceptions près, de me souvenir du détail de ces  
12 conversations.

13 29748 Je savais que j'avais ces notes,  
14 elles étaient -- je les avais toutes remises aux  
15 Archives nationales il y a un moment déjà. Je me suis  
16 donc arrangé pour faire récupérer les notes se  
17 rapportant aux mois pertinents et je vous ai fait  
18 savoir que je les avais, et vous avez envoyé M. Edgett.  
19 Nous nous sommes assis avec les agendas d'un côté, et  
20 nous cherchions une conversation qui pouvait être  
21 pertinente. Ensuite, je parcourais les notes pour voir  
22 s'il y avait quelque chose, si j'avais une note au  
23 sujet de la conversation en question.

24 29749 Voilà pour le résumé.

25 29750 Je vais admettre tout d'abord, avant

1 que quelqu'un d'autre en fasse mention, qu'il s'agit de  
2 notes abrégées et rudimentaires, de phrases incomplètes  
3 et, dans certains cas, d'un mot seulement; ensuite,  
4 qu'elles sont la plupart du temps à sens unique.

5 29751 Tout ce que j'ai écrit dans mes notes  
6 au cours de toutes ces années -- et elles sont  
7 volumineuses -- c'est ce que les personnes m'ont dit.  
8 Il n'y a rien dans ces notes sur ce que je leur ai dit.

9 29752 Alors, prenez-les pour ce qu'elles  
10 sont.

11 29753 Peu importe, oui, j'ai Fred -- les  
12 notes de la conversation avec Fred Doucet, dont je me  
13 souvenais en partie de toute façon, mais les voici.

14 29754 On peut y lire qu'il revenait tout  
15 juste de Venise avec le premier ministre. La note  
16 traite de ça, de l'Afrique du Sud et ainsi de suite.

17 29755 M<sup>e</sup> ROITENBERG : D'accord. Bon, rendez-  
18 vous s'il vous plaît à --

19 29756 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : L'APECA.

20 29757 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- l'« appel au sujet  
21 de l'APECA » [Traduction du texte lu]

22 29758 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Bien.

23 29759 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Arrivez-vous à lire ce  
24 qui est écrit en dessous?

25 29760 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien, en



- 1           toute modestie, « Réaction des *brethrens* de l'Atl très  
2           bonne à l'égard de ma nomin. » [Traduction du texte lu]
- 3   29761                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : D'accord. C'est le mot  
4           « *brethrens* » que je ne pouvais déchiffrer.
- 5   29762                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : *Brethrens*.
- 6   29763                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je n'essayais pas de  
7           vous mettre dans l'embarras en vous reprochant de  
8           manquer d'humilité.
- 9   29764                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Au sujet de  
10          *brethrens*, oui. Ça veut dire les gens au Canada  
11          atlantique.
- 12   29765                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : D'accord. On y lit :  
13                           « Un autre document me sera  
14                           remis. » [Traduction du texte  
15                           lu]
- 16
- 17   29766                   Vous sera remis à vous?
- 18   29767                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 19   29768                   M<sup>e</sup> ROITENBERG :  
20                           « Le PM appuie fortement le  
21                           projet Thyssen. » [Traduction du  
22                           texte lu]
- 23   29769                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, c'est  
24          ce qu'il a dit.
- 25   29770                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je vous arrête encore

1           une fois. Vous avez noté dans votre agenda téléphonique  
2           l'ambassadeur Doucet. Il était à l'époque ambassadeur  
3           itinérant?

4   29771                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

5   29772                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Il était responsable  
6           de l'organisation -- il était président du comité  
7           responsable des sommets internationaux, si je ne  
8           m'abuse.

9   29773                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : En effet.

10   29774                  M<sup>e</sup> ROITENBERG : Ça se poursuit, il y a  
11           deux étoiles et on peut lire :

12                           « La clé est la commande  
13                           anticipée du MDN. »

14   29775                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

15   29776                   M<sup>e</sup> ROITENBERG :

16                           « Maz a parlé à Beatty... »

17                           [Traduction du texte lu]

18   29777                   J' imagine que « Maz » signifie

19           Mazankowski --

20   29778                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est bien  
21           cela, oui.

22   29779                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- l'ancien vice-  
23           premier ministre.

24   29780                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

25   29781                   M<sup>e</sup> ROITENBERG :

- 1 « ... plutôt favorable  
2 comme... » [Traduction du texte  
3 lu]
- 4 29782 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Quelque  
5 chose, oui. Réaction, je suppose, ou réponse.
- 6 29783 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Encore une fois, ce  
7 sont des notes sur ce que M. Doucet vous a dit?
- 8 29784 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, oui. Je  
9 ne sais pas ce que je lui ai dit.
- 10 29785 M<sup>e</sup> ROITENBERG : D'accord.  
11 « Je devrais parler à Beatty.  
12 Dites-lui que c'est impératif. »  
13 [Traduction du texte lu]
- 14 29786 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.
- 15 29787 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Il est question ici de  
16 ventes au Canada et aux États-Unis.
- 17 29788 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 18 29789 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Conseil quelque chose  
19 « Thyssen...».
- 20 29790 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Probablement  
21 conseil de la haute direction, H.D., oui.
- 22 29791 M<sup>e</sup> ROITENBERG : D'accord :  
23 « Conseil de la h.d. de Thyssen  
24 a approuvé projet jeudi passé  
25 Dépend seulement du MDN

- 1                                   Besoin d'une décision d'ici  
2                                   juillet de cette année  
3                                   Tout le reste est signé, scellé  
4                                   et remis. » [Traduction du texte  
5                                   lu]
- 6   29792                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 7   29793                           M<sup>e</sup> ROITENBERG : Une conversation très  
8                                   riche d'informations. Vous êtes mis au fait de ce que  
9                                   le conseil de Thyssen avait approuvé la semaine  
10                                  d'avant. Vous apprenez que vous devez vous entretenir  
11                                  avec votre collègue, M. Beatty --
- 12   29794                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 13   29795                           M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- et ce que vous  
14                                  devez lui dire, en gros, c'est comment faire pour  
15                                  exécuter le travail que le premier ministre approuve  
16                                  avec enthousiasme.
- 17   29796                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 18   29797                           M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je vous demanderais de  
19                                  retourner à l'onglet 33.
- 20   29798                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Bien, 33.
- 21   29799                           M<sup>e</sup> ROITENBERG : Trente-trois. Il  
22                                  s'agit de votre agenda de 1988.
- 23   29800                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 24   29801                           M<sup>e</sup> ROITENBERG : Alors, c'était  
25                                  sûrement -- rendez-vous s'il vous plaît au 6 septembre.

- 1 29802 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : J'y suis.
- 2 29803 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Ça correspond environ  
3 à l'époque où vous participiez grandement aux  
4 négociations concernant l'entente de principe.
- 5 29804 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 6 29805 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Le mois précédent  
7 celui au cours duquel elle a fini par être signée. Vous  
8 avez à 14 h 30 une rencontre avec Fred Doucet.
- 9 29806 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Dans mon  
10 propre bureau, oui.
- 11 29807 M<sup>e</sup> ROITENBERG : À votre bureau.
- 12 29808 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : À ce moment-  
13 là, il est lobbyiste, et il travaille pour -- et il m'a  
14 mis au courant à ce sujet.
- 15 29809 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Il vous a avoué qu'il  
16 était un lobbyiste pour le compte de Thyssen.
- 17 29810 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Il m'a  
18 téléphoné pour me dire ça peu de temps après avoir  
19 quitté le gouvernement, oui.
- 20 29811 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Eh bien, pour  
21 continuer dans cette veine, je vais vous demander de  
22 vous rendre à l'onglet 34.
- 23 29812 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Parfait.
- 24 29813 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Où vous verrez à  
25 3 h 30 de l'après-midi un appel reçu.

- 1 29814 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je m'excuse,  
2 à quelle date?
- 3 29815 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je m'excuse, le  
4 30 août. Pardonnez-moi.
- 5 29816 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Trente-  
6 quatre?
- 7 29817 M<sup>e</sup> ROITENBERG : À l'onglet 34 --
- 8 29818 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 9 29819 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- le 30 août, un  
10 appel de la part de Fred Doucet, à 3 h 30 de l'après-  
11 midi.
- 12 29820 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Oui.
- 13 29821 M<sup>e</sup> ROITENBERG : J'espère qu'il s'agit  
14 de l'après-midi. Ce n'est pas précisé, mais à 3 h 30,  
15 j'ose le croire.
- 16 29822 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Tout à fait.
- 17 29823 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Très bien. Si vous  
18 allez à l'onglet 44 --
- 19 29824 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 20 29825 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- il semble y avoir  
21 des notes au sujet d'un appel téléphonique de Fred  
22 Doucet. Dans la partie supérieure, on lit « 28 août  
23 1988 », mais cela ne semble pas concorder avec votre  
24 agenda téléphonique.
- 25 29826 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Ça ne

1           concorde pas? Eh bien, je crois --

2   29827                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Pardon, monsieur le  
3           commissaire, la note se trouve à l'onglet 44?

4   29828                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Bon, à moins  
5           que je me sois trompé au sujet de la date, je crois  
6           pouvoir affirmer qu'ici, à gauche, où j'ai inscrit --  
7           c'est mon -- en haut, à droite, « 28 août » a été  
8           ajouté l'autre jour quand M. Edgett et moi faisons des  
9           copies de cette paperasse. Mais ici, dans la partie  
10          gauche où il y avait de toute évidence une --

11   29829                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Où il y avait une  
12          perforation?

13   29830                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, une  
14          perforation. Mais d'après ce que je peux lire, cela  
15          ressemble selon moi à 28, « 28-08-88 ».

16   29831                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : D'accord. Eh bien,  
17          nous voyons dans votre agenda téléphonique qu'il y a eu  
18          un appel le 30, alors que la note fait état du 28.  
19          C'était à la fin du mois d'août.

20   29832                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

21   29833                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : La note va comme  
22          suit :

23                           « Fred Doucet

24                           Tente de gagner sa vie ces  
25                           jours-ci

1 Thyssen... » [Traduction du  
2 texte lu]

3 29834 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

4 29835 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Vous indiquant qu'il  
5 travaille pour Thyssen.

6 29836 Si vous vous rendez environ au  
7 milieu :

8 « Le libellé final du protocole  
9 d'entente avec Thyssen sera  
10 présenté au ministère de la  
11 Justice demain. » [Traduction du  
12 texte lu]

13 29837 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je ne suis  
14 pas certain que ce soit « final », mais peu importe.

15 29838 M<sup>e</sup> ROITENBERG : D'accord.

16 29839 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Ça doit être  
17 « final », oui.

18 « ... libellé... sera présenté  
19 au ministère de la Justice  
20 demain. »

21 29840 Oui.

22 29841 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je cite :

23 « Le PM m'a dit que si cette  
24 partie était terminée, la  
25 prochaine étape serait de



1 trouver 3 mins... »

2 29842 Je présume que « mins » veut dire

3 ministres?

4 29843 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, c'est

5 bien ça.

6 29844 M<sup>e</sup> ROITENBERG :

7 « ... de trouver 3 mins seul

8 Beatty est récalcitrant

9 À L de décider du reste. »

10 [Traduction du texte lu]

11 29845 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

12 29846 « L », c'est probablement moi.

13 29847 M<sup>e</sup> ROITENBERG : C'est ce que je

14 pensais, mais je ne voulais pas faire de supposition.

15 29848 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

16 29849 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et puis on lit au bas

17 de la page :

18 « 3 personnes ont besoin d'avoir

19 de tes nouvelles

20 Perrin

21 Derek

22 Mac (sic) » [Traduction du texte

23 lu]

24 29850 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : « Maz », je

25 crois.

- 1 29851 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Oh, « Maz », d'accord.
- 2 29852 SÉNATEUR LOWELL MURRAY :  
3 Probablement. Je ne sais pas à qui Mac peut  
4 correspondre -- bon...
- 5 29853 M<sup>e</sup> ROITENBERG : J'ai pensé que ça  
6 pouvait être M. MacKay.
- 7 29854 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est  
8 possible, mais je crois qu'il est fort probable que ce  
9 soit M. Mazankowski.
- 10 29855 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Très bien.
- 11 29856 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 12 29857 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Ensuite, il y a encore  
13 quelques communications venant de M. Doucet.
- 14 29858 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 15 29859 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- disant qu'il a  
16 parlé au premier ministre de la nécessité d'obtenir la  
17 signature de trois ministres. Le seul qui semble poser  
18 problème est Perrin Beatty. Il est l'une des personnes  
19 à qui vous devez parler.
- 20 29860 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est ce que  
21 je vois, oui.
- 22 29861 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Peu après cette note  
23 de l'onglet 34 portant sur la conversation téléphonique  
24 avec M. Doucet, on trouve une inscription au  
25 1<sup>er</sup> septembre au sujet d'un appel téléphonique venant de

- 1 M. Doucet.
- 2 29862 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 3 29863 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et puis, le 2 décembre  
4 (sic), vous avez appelé M. Beatty et M. de Cotret pour  
5 donner suite à votre tentative de faire aboutir  
6 l'entente de principe.
- 7 29864 SÉNATEUR LOWELL MURRAY :  
8 Septembre...?
- 9 29865 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Le deux.
- 10 29866 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oh oui, de  
11 Cotret et - oh oui. Oui, je la vois.
- 12 29867 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Le 12 septembre, si  
13 vous continuez à parcourir le même agenda, vous avez  
14 appelé Fred Doucet aux alentours de midi --
- 15 29868 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 16 29869 M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- et reçu un appel de  
17 M. Doucet à 17 h 15.
- 18 29870 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : En effet.
- 19 29871 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Si vous allez à  
20 l'onglet 38 --
- 21 29872 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Agenda,  
22 Fred Doucet?
- 23 29873 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Non, l'onglet 38, qui  
24 semble être une note de votre --
- 25 29874 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oh, pardon.

- 1           Oui.
- 2   29875                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : -- l'appel  
3           téléphonique du 12 septembre.
- 4   29876                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : D'accord.
- 5   29877                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Dans la partie  
6           supérieure, on peut lire « 12 septembre 1987 ».  
7           [Traduction du texte lu].
- 8   29878                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.
- 9   29879                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Cela a été écrit, je  
10          crois, la semaine dernière par votre secrétaire?
- 11   29880                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 12   29881                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Vous êtes convaincu  
13          que cette note se rapporte bien au 12 septembre 1988?
- 14   29882                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, je le  
15          suis, particulièrement quand je lis plus bas, eh bien,  
16          conférence téléphonique avec Beatty, et aussi cette  
17          référence; mais, avant tout, les notes au sujet de ma  
18          conversation avec M. McPhail. Il est clair pour moi, en  
19          les lisant, que celle-ci a eu lieu dans les quelques  
20          jours qui ont précédé l'entente de principe.
- 21   29883                   Oui, on devrait lire 1988. Mes  
22          excuses.
- 23   29884                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Très bien. Je vais  
24          maintenant pousser plus loin l'examen de la note  
25          portant sur votre conversation téléphonique avec

1 M. Doucet.

2 29885 Si c'était en fait votre conversation  
3 téléphonique à 17 h 15, quand vous avez reçu l'appel de  
4 M. Doucet, vous auriez déjà, comme nous venons de  
5 l'établir en regardant les inscriptions dans votre  
6 agenda à cette date, rencontré M. de Cotret et obtenu  
7 l'assurance qu'il allait signer l'entente de principe.

8 29886 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,  
9 quelque part -- oui, je crois que la réponse à cette  
10 question est oui.

11 29887 Quelque part -- je ne sais pas si  
12 vous les avez en main --, il y a deux conversations  
13 assez longues que j'ai eues avec -- une avec M. -- deux  
14 avec M. Beatty et une avec M. de Cotret, au cours  
15 desquelles nous sommes revenus sur les questions telles  
16 que ce que la signature de l'entente de principe  
17 impliquerait et ainsi de suite, et M. Beatty a encore  
18 une fois insisté sur la nécessité d'avoir des  
19 communications discrètes et, bon, tous les arguments  
20 ont été avancés par les ministres.

21 29888 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Mais la rencontre  
22 finale avec M. de Cotret, quand il vous a donné  
23 l'assurance qu'il apposerait sa signature, a eu lieu  
24 plus tôt dans la journée du 12 septembre, et votre  
25 rencontre avec M. Beatty et M. Burney avait lieu

1           deux jours plus tard, soit le 14?

2   29889                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : À ce qu'il  
3           semble.

4   29890                           M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et cette conversation  
5           téléphonique avec Fred Doucet :

6                                   « Au sujet de Thyssen  
7                                   Si annulée - tenir confér. tél.  
8                                   avec Beatty. » [Traduction du  
9                                   texte lu]

10   29891                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Je ne  
11           sais pas à quoi cela se rapporte ou qui allait y  
12           participer. Je ne crois pas qu'elle ait eu lieu, en  
13           tout cas, pas avec moi.

14   29892                           M<sup>e</sup> ROITENBERG : M. Beatty était le  
15           seul ministre parmi les trois, y compris vous, qui  
16           n'avait pas encore accepté de signer à cette étape de  
17           l'entente de principe.

18   29893                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,  
19           c'est possible. Il faudrait que je jette un coup d'œil  
20           aux dates de mes conversations téléphoniques avec lui  
21           pour en être certain.

22   29894                           Oui, je crois que c'est probablement  
23           vrai. Chose certaine, mes conversations avec lui et  
24           M. de Cotret, celles que j'ai eues avec lui, les deux  
25           que j'ai eues avec lui ont été, je dirais, plus

1           problématiques.

2   29895                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et puis le 14, est  
3           enfin arrivée la rencontre avec M. Burney et M. Beatty  
4           au cours de laquelle les conditions requises par  
5           M. Beatty pour signer ont été abordées point par point.  
6           N'est-ce pas?

7   29896                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je vais dire  
8           oui. Je vais dire oui.

9   29897                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Il y a une autre note  
10          que j'aimerais aborder avec vous, monsieur. Il s'agit  
11          d'une de vos notes, celle du 2 octobre 1987.

12   29898                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

13   29899                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Elle se trouve à  
14          l'onglet 40.

15   29900                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, je la  
16          vois.

17   29901                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Qui est Jamie Burns?

18   29902                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Selon mon  
19          souvenir, c'était un haut responsable au sein du  
20          personnel de M. Mazankowski, un conseiller politique,  
21          un adjoint.

22   29903                   M<sup>e</sup> ROITENBERG : Ça semble se rapporter  
23          à une conversation téléphonique que vous avez eue avec  
24          M. Burns.

25   29904                   SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.

- 1 29905 M<sup>e</sup> ROITENBERG : On peut lire :
- 2 « Réunion a duré seulement
- 3 10 min de plus. » [Traduction du
- 4 texte lu]
- 5 29906 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 6 Seulement à partir de cela, je ne me rappelle pas de la
- 7 conversation ni de la réunion, mais je suppose que ce
- 8 que ça signifie, c'est qu'il y a eu une réunion à
- 9 laquelle j'assistais et que je suis parti avant la fin,
- 10 et peut-être que M. Burns m'a appelé ou que je l'ai
- 11 appelé pour savoir comment s'était déroulé le reste de
- 12 la réunion, et qu'il m'a dit qu'elle avait pris fin
- 13 10 minutes après mon départ.
- 14 29907 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Le sujet de la réunion
- 15 a été, semble-t-il, Thyssen.
- 16 29908 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 17 29909 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Si vous allez au bas
- 18 de la page, on y fait mention d'un appel d'offres en
- 19 janvier 1988 plutôt que d'un marché à fournisseur
- 20 unique.
- 21 29910 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : En effet.
- 22 29911 M<sup>e</sup> ROITENBERG : La condition étant que
- 23 le produit doit être fabriqué au Canada atlantique.
- 24 29912 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 25 29913 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et il est inscrit dans



1 le haut de la page, après :

2 « Réunion a duré seulement

3 10 min de plus.

4 Ai parlé à Reid... » [Traduction

5 du texte lu]

6 29914 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Il s'agit de

7 Ross Reid qui était, je crois, chef de cabinet adjoint

8 au Cabinet du Premier ministre.

9 29915 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Oui.

10 «... F. Doucet... »

11 29916 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.

12 29917 M<sup>e</sup> ROITENBERG :

13 «... Moores pour Thyssen... »

14 [Traduction du texte lu]

15 29918 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

16 29919 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Et « MacKay. »

17 29920 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Je ne

18 sais pas si ça signifie qu'ils étaient tous présents à

19 la rencontre ou si M. Burns est entré en contact avec

20 eux après la rencontre, mais c'est ce qui est écrit.

21 29921 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Mais elle portait sans

22 contredit sur Thyssen?

23 29922 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oh, tout à

24 fait, oui. Ensuite :

25 « Conclusion - idée de J... »

- 1 [Traduction du texte lu]
- 2 29923 Et j'imagine que « J » renvoie à  
3 Jamie, et je suppose que le reste, en tentant de  
4 reconstituer le tout 22 ans plus tard, mais je pense  
5 que le reste, c'est M. Burns qui essaie d'être utile  
6 avec une approche de la question qui lui est propre.
- 7 29924 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Monsieur le  
8 commissaire, je crois avoir terminé l'interrogatoire du  
9 sénateur Murray.
- 10 29925 Il est maintenant 11 h 10. Peut-être  
11 que si nous prenons une pause de 10 ou 15 minutes, je  
12 serai en mesure de confirmer que je n'ai plus de  
13 questions à poser et nous pourrions laisser à d'autres  
14 avocats l'occasion de le faire.
- 15 29926 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.  
16 C'est parfait, merci, maître Roitenberg.
- 17 29927 Nous allons prendre la pause du matin  
18 et revenir vers 11 h 25.
- 19 29928 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je vous remercie,  
20 monsieur.
- 21 --- Upon recessing at 11:13 a.m. / Suspension à 11 h 13  
22 --- Upon resuming at 11:25 a.m. / Reprise à 11 h 25
- 23 29929 COMMISSAIRE OLIPHANT : Veuillez vous  
24 asseoir.
- 25 29930 Maître Roitenberg...?

- 1 29931 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Merci, monsieur.
- 2 29932 Monsieur le sénateur, je vous  
3 remercie infiniment. Je crois que les autres avocats  
4 ont peut-être quelques questions à vous poser. Mais  
5 avant de les laisser prendre la parole, je tiens à vous  
6 remercier d'avoir passé en revue vos documents et vos  
7 archives afin d'essayer de trouver ces notes pour nous.  
8 Je vous suis très reconnaissant de cet effort  
9 supplémentaire.
- 10 29933 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,  
11 merci maître Roitenberg. Ça m'a fait plaisir de vous  
12 les fournir, comme je l'ai dit, non pas parce qu'elles  
13 sont exceptionnelles, mais bien parce qu'elles ne le  
14 sont pas.
- 15 29934 Quand je fais un retour sur ces notes  
16 et sur toutes les autres notes que j'ai gardées, tout  
17 ça se faisait dans le cadre d'une journée de travail.  
18 Il n'y a rien qui m'apparaisse comme quelque chose  
19 d'extraordinaire, mais si elles peuvent être utiles,  
20 alors tant mieux. Elles m'ont assurément rafraîchi la  
21 mémoire.
- 22 29935 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien. Les  
23 autres avocats.
- 24 29936 Maître Hughes...?
- 25 29937 M<sup>e</sup> HUGUES : Nous n'avons pas de

1 question à poser au sénateur, monsieur le commissaire.  
2 29938 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci.  
3 29939 Maître Vickery...?  
4 29940 M<sup>e</sup> VICKERY : Aucune question, merci.  
5 29941 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître  
6 Houston...?  
7 29942 M<sup>e</sup> HOUSTON : Merci.  
8 29943 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.  
9 29944 Maître Houston représente M. Doucet,  
10 sénateur.  
11 29945 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je vous  
12 remercie.  
13 EXAMINATION: SENATOR LOWELL MURRAY BY MR. HOUSTON /  
14 INTERROGATOIRE : DU SÉNATEUR LOWELL MURRAY PAR  
15 M<sup>e</sup> HOUSTON  
16 29946 M<sup>e</sup> HOUSTON : Bonjour, monsieur le  
17 sénateur.  
18 29947 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Bonjour,  
19 maître Houston.  
20 29948 M<sup>e</sup> HOUSTON : J'ai seulement quelques  
21 questions à vous poser, monsieur.  
22 29949 Je crois comprendre que vous  
23 connaissez M. Fred Doucet depuis de nombreuses années.  
24 29950 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.  
25 29951 M<sup>e</sup> HOUSTON : Vous êtes allés à l'école

- 1 ensemble?
- 2 29952 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je  
3 connaissais --
- 4 29953 M<sup>e</sup> HOUSTON : Ou du moins à  
5 l'Université St. Francis Xavier?
- 6 29954 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je l'ai  
7 d'abord connu comme le frère de Gerry. Gerry était sur  
8 le campus avec moi. Je pense que Fred est arrivé  
9 l'année suivant mon départ.
- 10 29955 M<sup>e</sup> HOUSTON : Était-ce un an ou deux  
11 ans après?
- 12 29956 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Il est  
13 arrivé un an ou deux après mon départ, mais je le  
14 connais depuis -- certainement depuis les années 1960.
- 15 29957 M<sup>e</sup> HOUSTON : Et vous savez que les  
16 frères Doucet ont grandi au Cap-Breton?
- 17 29958 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : L'endroit,  
18 la maison dans laquelle ils ont grandi se trouve à très  
19 faible distance de l'endroit où nous possédons  
20 maintenant une maison au Cap-Breton, oui.
- 21 29959 M<sup>e</sup> HOUSTON : Depuis les années 1960,  
22 vous avez eu l'occasion de parler à Fred de façon  
23 régulière, ou du moins fréquemment dans les 30 ou  
24 40 dernières années.
- 25 29960 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact,

1           oui. Je l'ai côtoyé dans les années 1960 quand il était  
2           adjoint du président de l'Université St. Francis  
3           Xavier, et plus tard, au milieu des années 1970, quand  
4           j'étais au Nouveau-Brunswick en tant que sous-ministre  
5           du premier ministre Hatfield, j'ai fait appel à ses  
6           services ou demandé au gouvernement d'embaucher Fred  
7           pour mener une étude sur les collèges communautaires  
8           situés dans la partie nord de la province,  
9           majoritairement francophone. Et au fil des années, nos  
10          chemins se sont croisés dans le cadre de nos diverses  
11          fonctions, oui.

12   29961                           M<sup>e</sup> HOUSTON : Dans les années 1980,  
13          vous avez de toute évidence eu des rapports avec lui de  
14          temps à autre, quand il travaillait au Cabinet de  
15          M. Mulroney et, par la suite, comme ambassadeur?

16   29962                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, un peu.  
17          Oui.

18   29963                           M<sup>e</sup> HOUSTON : Serait-il juste de dire,  
19          monsieur, que le projet, que nous connaissons  
20          maintenant sous le nom de Bear Head, était un concept  
21          qui, à défaut de trouver un meilleur terme, excitait  
22          les gens du Cap-Breton? Ils se retrouvaient devant la  
23          possibilité de voir une importante usine de fabrication  
24          s'installer au Cap-Breton?

25   29964                           SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je ne sais

1 pas dans quelle mesure la population était au courant  
2 de ce projet, mais quiconque en savait quelque chose  
3 était excité devant cette perspective.

4 29965 Comme je l'ai dit, il n'y avait rien  
5 d'autre en vue. M. Mulroney, moi-même et tous les  
6 autres n'étions au courant de rien d'autre.

7 29966 M<sup>e</sup> HOUSTON : Vous avez parlé  
8 d'employeurs qui avaient fermé leurs portes. Je crois  
9 comprendre que l'usine d'eau lourde de Port Hawkesbury  
10 a fermé ses portes à la fin des années 1970 ou au début  
11 des années 1980.

12 29967 Est-ce que cela vous dit quelque  
13 chose, monsieur?

14 29968 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, je  
15 crois qu'elle appartenait à EACL -- une usine d'Énergie  
16 atomique du Canada limitée, si je ne me trompe, est-ce  
17 bien ça? Oui. Et je pense qu'elle a fermé ses portes à  
18 la suite d'une directive du gouvernement, notre  
19 gouvernement, le gouvernement Mulroney. Il n'y avait  
20 pas de marché pour l'eau lourde et on la stockait dans  
21 des entrepôts là-bas. Alors nous, ou EACL ou quiconque  
22 en était chargé, avons mis fin aux activités.

23 29969 M<sup>e</sup> HOUSTON : La raffinerie Gulf située  
24 à Port Hawkesbury a également fermé ses portes à peu  
25 près au même moment?

1 29970 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je pense que  
2 oui.

3 29971 M<sup>e</sup> HOUSTON : Il y avait de toute  
4 évidence des problèmes au sein de l'industrie du  
5 charbon avec la fermeture de nombreuses mines partout  
6 dans les Maritimes, particulièrement au Cap-Breton?

7 29972 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

8 29973 M<sup>e</sup> HOUSTON : Et il y avait les  
9 problèmes liés manifestement à l'aciérie de Sydney et  
10 ceux qui ont provoqué sa fermeture par la suite?

11 29974 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

12 29975 M<sup>e</sup> HOUSTON : Donc, lorsque vous avez  
13 parlé de la fermeture d'un certain nombre  
14 d'entreprises, la possibilité de créer des emplois  
15 revêtait une grande importance aux yeux de beaucoup de  
16 gens au Cap-Breton.

17 29976 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, pour  
18 500 d'entre eux.

19 29977 M<sup>e</sup> HOUSTON : Par conséquent, monsieur,  
20 lorsqu'une personne que vous connaissiez depuis 20 à 30  
21 ans, à savoir Fred Doucet, un Cap-Bretonnais, vous a  
22 appelé au sujet du projet de Bear Head, avez-vous  
23 trouvé étrange qu'il vous appelle?

24 29978 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non. C'était  
25 un Cap-Bretonnais. Je le connaissais, nous avions une  
26 relation cordiale et il était un partisan du Parti



1           progressiste-conservateur. Il était aussi évidemment  
2           intéressé par la position du gouvernement et du parti  
3           là-bas. Heureusement, on espère toujours que les  
4           décisions en matière de politiques gouvernementales et  
5           celles qui sont prises dans l'intérêt du public, telles  
6           que la création d'emplois, coïncideront avec nos  
7           intérêts politiques.

8   29979                    Nous n'avions donc pas besoin de nous  
9           répéter cela entre nous. Je pense que nous connaissions  
10          nos origines au moment de nos discussions de cette  
11          nature.

12  29980                    M<sup>e</sup> HOUSTON : Même avec l'aide de vos  
13          notes, monsieur le sénateur, avez-vous considéré comme  
14          déplacé ou malencontreux le coup de fil de M. Doucet à  
15          propos de cette affaire, à ce moment-là?

16  29981                    SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non, pas du  
17          tout.

18  29982                    M<sup>e</sup> HOUSTON : Merci, monsieur.

19  29983                    Merci, monsieur le commissaire.

20  29984                    COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci  
21          beaucoup, maître Houston.

22  29985                    Maître Auger, avez-vous des questions  
23          à poser?

24  29986                    M<sup>e</sup> AUGER : Aucune. Je vous remercie.

25  29987                    COMMISSAIRE OLIPHANT : Parfait.

26  29988                    Maître Roitenberg, avez-vous

1 l'intention d'interroger de nouveau le témoin?

2 29989 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Non, monsieur le  
3 commissaire. Je vous remercie.

4 29990 COMMISSAIRE OLIPHANT : Y a-t-il une  
5 objection à ce que le sénateur Murray se retire pour  
6 l'instant?

7 29991 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Je n'en vois pas.

8 29992 COMMISSAIRE OLIPHANT : Parfait.

9 29993 Monsieur le sénateur, je veux vous  
10 remercier, au nom de la Commission, de vous être  
11 déplacé ce matin pour offrir votre témoignage. De plus,  
12 je fais miens les propos de M<sup>e</sup> Roitenberg quant à vos  
13 efforts supplémentaires pour retracer vos notes  
14 archivées. Je pense qu'elles s'avéreront fort utiles  
15 pour la Commission et je vous en remercie, tout comme  
16 de votre témoignage, monsieur.

17 29994 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je vous  
18 remercie de m'en avoir fourni l'occasion.

19 29995 COMMISSAIRE OLIPHANT : Vous êtes  
20 libre de partir, monsieur le sénateur. Merci.

21 29996 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Merci de  
22 m'en avoir donné la possibilité.

23 29997 COMMISSAIRE OLIPHANT : Bon avant-  
24 midi.

25 29998 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Monsieur le  
26 commissaire, hier, vous vous étiez enquis de la demande

1 d'un avocat à l'intention de M. Mulroney, en vue de  
2 procéder en premier lieu à son interrogatoire  
3 principal, à l'occasion de son témoignage de la semaine  
4 prochaine.

5 29999 Je peux vous informer que nous avons  
6 maintenant consulté tous les avocats et que rien ne s'y  
7 oppose.

8 30000 Je peux également ajouter que M<sup>e</sup> Auger  
9 a demandé, au nom de M. Schreiber, premièrement, qu'on  
10 lui confirme que l'interrogatoire de M. Mulroney par  
11 son propre avocat serait un interrogatoire principal,  
12 conformément aux règles de procédure ordinaires. Par  
13 cela, je veux dire que ce ne serait pas au moyen de  
14 questions orientées.

15 30001 Cette demande a été acceptée.

16 30002 Deuxièmement, si l'interrogatoire se  
17 conforme aux règles de procédure ordinaires, dans le  
18 cours normal des choses, il y aurait un droit de  
19 procéder à un nouvel interrogatoire. Dans ce cas-ci,  
20 d'après ce que je peux comprendre, l'avocat de  
21 M. Mulroney reconnaît, eu égard aux règles de procédure  
22 habituelles d'une enquête, qu'il n'y aura aucun droit  
23 de nouvel interrogatoire. Néanmoins, si de nouvelles  
24 questions étaient soulevées, ses avocats se réservent  
25 le droit de s'adresser à vous pour être en mesure  
26 d'examiner certaines de ces nouvelles questions, selon

1 la situation.

2 30003 Toutefois, ils reconnaissent qu'il  
3 n'y a aucun droit de nouvel interrogatoire.

4 30004 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien. Je  
5 vous remercie.

6 30005 Maître Hughes, j'ai entendu ce que  
7 M<sup>e</sup> Roitenberg avait à dire. Je crois que je n'ai pas  
8 besoin de vous le demander, mais confirmez-vous ce  
9 qu'il a dit?

10 30006 M<sup>e</sup> HUGHES : Oui, nous le confirmons.  
11 Merci, monsieur le commissaire.

12 30007 COMMISSAIRE OLIPHANT : Contrairement  
13 à ce que nous avons entendu ce matin à propos des refus  
14 d'engagement, j'espère obtenir un engagement de votre  
15 part.

16 30008 Tous les avocats sont satisfaits de  
17 la récente déclaration de M<sup>e</sup> Roitenberg, appuyée par  
18 M<sup>e</sup> Hughes au nom de M. Mulroney?

19 30009 Maître Vickery...?

20 30010 M<sup>e</sup> VICKERY: Oui, je suis satisfait. Je  
21 vous remercie.

22 30011 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci.

23 30012 Maître Houston...?

24 30013 M<sup>e</sup> HOUSTON : Oui, monsieur.

25 30014 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître  
26 Auger...?

- 1 30015 M<sup>e</sup> AUGER : Oui, monsieur le  
2 commissaire.
- 3 30016 COMMISSAIRE OLIPHANT : Parfait, je  
4 vous remercie beaucoup.
- 5 30017 Mardi prochain, à 9 h 30, nous  
6 entreprendrons l'interrogatoire de M. Mulroney par l'un  
7 de ses avocats. Ce sera un interrogatoire principal.  
8 Aucune question orientée ne sera permise, sauf au  
9 gracieux, bien sûr. Il n'y aura aucun droit de nouvel  
10 interrogatoire, à moins que de nouvelles questions  
11 surgissent durant le contre-interrogatoire. Une demande  
12 en ce sens pourrait alors être déposée.
- 13 30018 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Merci, monsieur le  
14 commissaire.
- 15 30019 Cela étant dit, je cède la tribune à  
16 mon collègue, M<sup>e</sup> Battista, qui interrogera M. Tellier.
- 17 30020 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.
- 18 30021 Je me demande toutefois, maître  
19 Battista, ce que vous comptez faire. Je remarque qu'il  
20 est 11 h 45.
- 21 30022 M<sup>e</sup> BATTISTA : C'est un fait. Je ne  
22 sais pas ce que mes collègues préfèrent. Nous pouvons  
23 commencer et je peux certainement en faire une partie  
24 dès maintenant. Peut-être poursuivrons-nous jusqu'à  
25 12 h 30. Après la pause du midi, nous pourrions revenir  
26 dans l'après-midi, si cela convient à tout le monde.

1 30023 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je vois que  
2 M. Tellier est ici.

3 30024 Préférez-vous commencer  
4 immédiatement, monsieur Tellier?

5 30025 M. TELLIER : Je suis prêt.

6 30026 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord. Est-  
7 ce que cette proposition convient à tous? Nous  
8 poursuivrons pendant environ trois quarts d'heure et  
9 nous prendrons ensuite une pause pour manger?

10 30027 Cela vous convient-il?

11 30028 M<sup>e</sup> ROITENBERG : Oui.

12 30029 COMMISSAIRE OLIPHANT : Parfait.

13 30030 Monsieur Tellier, puis-je vous  
14 demander de vous avancer, je vous prie? Bienvenue,  
15 *welcome*.

16 30031 L'HON. PAUL TELLIER : Merci.

17 30032 COMMISSAIRE OLIPHANT : Monsieur  
18 Tellier, préférez-vous prêter serment sur la Bible ou  
19 faire une affirmation solennelle?

20 30033 L'HON. PAUL TELLIER : La Bible me  
21 convient.

22 30034 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.  
23 Donnez-nous juste un moment, je vous prie.

24 SWORN: THE HON. PAUL TELLIER /  
25 ASSERMENTÉ : L'HON. PAUL TELLIER

26 30035 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci

1 beaucoup, monsieur. Vous pouvez vous asseoir.

2 30036 M<sup>e</sup> BATTISTA : Merci, monsieur le  
3 commissaire.

4 EXAMINATION: HON. PAUL TELLIER BY MR. BATTISTA /  
5 INTERROGATOIRE : DE L'HON. PAUL TELLIER PAR M<sup>e</sup> BATTISTA

6 30037 M<sup>e</sup> BATTISTA : Bon avant-midi,  
7 monsieur Tellier.

8 30038 L'HON. PAUL TELLIER : Bon avant-midi  
9 à vous.

10 30039 M<sup>e</sup> BATTISTA : Aux fins de l'audience,  
11 nous procédons en anglais. C'est à votre demande,  
12 puisque la plupart des documents que nous avons ici, et  
13 qu'on vous a envoyés pour vous aider à vous rafraîchir  
14 la mémoire, ont été rédigés en anglais, du moins la  
15 plupart d'entre eux. Il sera donc plus facile pour  
16 vous, dans ce contexte, de témoigner.

17 30040 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. C'est plus  
18 facile pour tout le monde, alors ça me convient.

19 30041 M<sup>e</sup> BATTISTA : Parfait. Merci.

20 30042 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je vous  
21 remercie également, monsieur Tellier. C'est beaucoup  
22 plus facile pour moi.

23 30043 M<sup>e</sup> BATTISTA : Je vous remercie au nom  
24 de mes collègues et des membres de la tribune derrière  
25 nous.

26 30044 Monsieur Tellier, comme nous le

1            faisons avec tous les témoins, je vais brièvement  
2            revenir sur vos antécédents.

3    30045                    J'ai compris que vous exerciez le  
4            droit avant de vous tourner vers la fonction publique.

5    30046                    L'HON. PAUL TELLIER : Non, je n'ai  
6            jamais fait ça. Je ne l'ai jamais pratiqué.

7    30047                    M<sup>e</sup> BATTISTA : Jamais?

8    30048                    L'HON. PAUL TELLIER : J'ai fait mon  
9            stage et puis j'ai décidé de partir à l'étranger dans  
10           le but de terminer mes études, sans jamais pratiquer le  
11           droit. Mais je suis membre du Barreau du Québec.

12   30049                    M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord, du Barreau du  
13           Québec. Donc, après avoir fait votre stage, vous n'avez  
14           jamais pratiqué dans le domaine du droit?

15   30050                    L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.

16   30051                    M<sup>e</sup> BATTISTA : Bien. Quand avez-vous  
17           joint les rangs de la fonction publique?

18   30052                    L'HON. PAUL TELLIER : Je suis entré  
19           dans la fonction publique en 1967, d'abord à titre  
20           d'adjoint au ministre de l'Énergie, des Mines et des  
21           Ressources, l'honorable Jean-Luc Pépin. Je me suis  
22           ensuite joint au Bureau du Conseil privé, pour mon  
23           premier mandat en 1968. Je travaillais alors pour  
24           Gordon Robertson, qui était le greffier du Conseil  
25           privé.

26   30053                    En 1970, je suis parti à Québec, où



1 j'ai été sous-secrétaire au sein du Cabinet du premier  
2 ministre [Robert] Bourassa. Je suis revenu à Ottawa en  
3 1972, et j'ai occupé divers postes au sein de la  
4 fonction publique jusqu'en septembre 1992.

5 30054 M<sup>e</sup> BATTISTA : Bien.

6 30055 L'HON. PAUL TELLIER : J'ai été  
7 greffier du Conseil privé d'août 1985 à septembre 1992,  
8 donc pendant sept ans.

9 30056 M<sup>e</sup> BATTISTA : Avez-vous occupé  
10 d'autres fonctions depuis 1992?

11 30057 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, j'ai été  
12 président-directeur général de la Compagnie des chemins  
13 de fer nationaux du Canada (CN) pendant 10 ans et j'ai  
14 occupé ce poste de direction chez Bombardier à peine  
15 plus de deux ans. Depuis, je siège à titre  
16 d'administrateur de société au sein d'un certain nombre  
17 d'entreprises canadiennes, britanniques et  
18 australiennes.

19 30058 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord. Je vous  
20 remercie de ces précisions. Je suppose que c'est  
21 pourquoi vous voyagiez un peu partout dans le monde au  
22 moment où la Commission se mettait en branle.

23 30059 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Et,  
24 monsieur le commissaire, je vous suis très  
25 reconnaissant d'avoir accepté de composer avec mon  
26 emploi du temps. En effet, je me trouvais en Australie

1           pour une réunion du conseil d'administration de Rio  
2           Tinto. Aujourd'hui, la date me convient très bien et je  
3           vous en remercie grandement.

4   30060                    COMMISSAIRE OLIPHANT : Il n'y a  
5           vraiment pas de quoi, monsieur.

6   30061                    M<sup>e</sup> BATTISTA : Monsieur Tellier, je  
7           vais commencer par vous demander simplement si vous  
8           pouvez -- comme d'autres témoins l'ont fait avant vous,  
9           mais dans une optique différente, nous expliquer le  
10          rôle et la fonction du Bureau du Conseil privé et nous  
11          décrire ce qui le distingue du Cabinet du Premier  
12          ministre.

13   30062                   L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, le  
14          Bureau du Conseil privé est le ministère du premier  
15          ministre, et son rôle consiste à lui donner des  
16          conseils stratégiques, plutôt que politiques. Il est  
17          divisé de façon à couvrir toute la sphère des activités  
18          gouvernementales.

19   30063                    Ainsi, la politique étrangère et la  
20          défense sont combinées dans un secrétariat qui a été  
21          dirigé assez longtemps, vous savez, par M. Fowler, dont  
22          le nom revient dans certains documents. Il y a les  
23          politiques économique et sociale; les opérations  
24          gouvernementales, qui sont un peu comme un fourre-tout;  
25          et il y a ensuite un certain nombre de fonctions du  
26          personnel, comme le renseignement et la sécurité, les

1 affaires juridiques ou parlementaires, et ceci et cela.

2 30064 Le titulaire du poste de greffier du  
3 Conseil privé porte, essentiellement, trois chapeaux.

4 30065 Premièrement, il est sous-ministre du  
5 premier ministre et il est à son service, à l'instar de  
6 tout sous-ministre auprès de son ministre.

7 30066 Deuxièmement, il est à la tête de la  
8 fonction publique et a la charge, à ce titre,  
9 d'informer le premier ministre des nominations de  
10 cadres supérieurs et de procéder à l'examen du  
11 rendement des sous-ministres et des consuls nommés par  
12 le gouvernement, ainsi que des ambassadeurs.

13 30067 Troisièmement, en tant que secrétaire  
14 du Cabinet, il a la tâche d'appuyer les ministres. Par  
15 conséquent, il serait très légitime, pour un ou des  
16 ministres, de se tourner vers le greffier afin de lui  
17 demander conseil, de temps en temps, lorsqu'un conflit  
18 oppose des ministres à leur sous-ministre, ou encore  
19 deux ministres ou des gens de leur entourage,  
20 relativement à un mandat ou aux partage des  
21 responsabilités.

22 30068 M<sup>e</sup> BATTISTA : Vous avez décrit le  
23 greffier comme le sous-ministre du premier ministre, en  
24 quelque sorte.

25 30069 Quel type de relation existait-il  
26 entre le greffier du Conseil privé et le premier

1           ministre, notamment, peut-être, lorsque vous étiez en  
2           poste?

3   30070                   L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, je  
4           réponds toujours à cette question en disant d'abord que  
5           ça dépend beaucoup de la personnalité du premier  
6           ministre et de celle du greffier.

7   30071                   Dans le cas du premier ministre  
8           Mulroney, j'ai été à son service pendant sept ans. Nous  
9           avons une relation très étroite, en ce sens que nous  
10          nous parlions presque tous les jours. Nous nous  
11          rencontrions aussi souvent que la situation le dictait.  
12          Le premier ministre gardait donc le contact, pour  
13          l'essentiel, sept jours sur sept.

14   30072                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Avec vous?

15   30073                   L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

16   30074                   M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord. En général,  
17          comment se déroulaient ces rencontres?

18   30075                   L'HON. PAUL TELLIER : Il y en avait  
19          de deux ou trois types. D'abord, celles où d'autres  
20          personnes le breffaient sur un sujet donné en prévision  
21          d'une réunion, d'une conférence ou peu importe.

22   30076                   Il y avait les entretiens  
23          particuliers, par exemple, entre lui et moi, à propos  
24          de nominations de cadres supérieurs. Enfin, il y avait  
25          les réunions avec le chef de cabinet.

26   30077                   Je dirais qu'un grand nombre,

1           probablement la majorité des réunions que nous avions,  
2           étaient de type conjoint, le chef de cabinet étant  
3           chargé de diriger le Cabinet du Premier ministre et le  
4           greffier devant assumer la direction du Bureau du  
5           Conseil privé.

6   30078                    Avec M. Mulroney, nous nous rendions  
7           régulièrement au 24 Sussex à l'heure du midi. Le chef  
8           de cabinet et moi prenions la route ensemble dans la  
9           même voiture. Nous comparions nos dossiers et le reste,  
10          et le chef de cabinet avait ses priorités, les points  
11          qu'il voulait aborder en compagnie du premier ministre,  
12          et il y avait ceux que je voulais soulever, de mon  
13          côté, devant lui, et ainsi de suite.

14   30079                    C'était donc une relation très  
15          étroite, une relation tripartite.

16   30080                    M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord. Vous qualifiez  
17          donc de très étroite votre relation avec le chef du  
18          Cabinet du Premier ministre durant votre -- .

19   30081                    L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Encore là,  
20          cette relation fluctuait, comme l'a mentionné M. Bernie  
21          lorsque vous l'avez entendu. Vous savez, il était l'un  
22          de mes collègues au sein de la fonction publique et  
23          nous nous rencontrions souvent. Il a été, pendant deux  
24          ans, le chef de cabinet du premier ministre. Il était  
25          donc un ancien fonctionnaire, un ancien sous-ministre.  
26          Il était un de mes anciens collègues, et ainsi de

1 suite.

2 30082 C'est la même chose dans le cas de  
3 Stanley Hartt. Stanley était l'ancien sous-ministre des  
4 Finances. Par conséquent, nous avons eu des contacts  
5 assez étroits avant et pendant son mandat.

6 30083 Avec M. Segal, qui a été le dernier  
7 sous-ministre avec qui - le dernier chef de cabinet  
8 avec qui j'ai travaillé, la relation était également  
9 très étroite, bien que son rôle ait été davantage axé  
10 sur l'aspect politique et ainsi de suite.

11 30084 Évidemment, maître Battista, une  
12 personne que je n'ai pas mentionnée durant toutes ces  
13 années, la toute première, à cette époque, a été  
14 Bernard Roy, un avocat de Montréal. À l'arrivée de  
15 M. Mulroney au pouvoir, il a été son premier chef de  
16 cabinet et j'ai - vous savez, il ne venait pas de la  
17 fonction publique, mais nous entretenons également, lui  
18 et moi, des liens très étroits.

19 30085 M. Spector a été l'un de mes  
20 collègues au sein de la fonction publique. Il  
21 dirigeait, entre autres fonctions, le Bureau des  
22 relations fédérales-provinciales. Au fil des ans, notre  
23 relation s'est bien sûr modifiée, vous savez, mais elle  
24 n'en demeurait pas moins semblable, en ce sens que nous  
25 nous parlions et que la relation demeurait très  
26 cordiale.

- 1 30086 M<sup>e</sup> BATTISTA : Merci de ces précisions.
- 2 30087 Je vais maintenant vous parler d'une  
3 question qui nous préoccupe, le projet Bear Head.
- 4 30088 Avec quels élus étiez-vous le plus  
5 souvent en contact ou lesquels, à votre connaissance,  
6 ont pris une part plus active à la promotion de ce  
7 projet durant vos années à la fonction publique?
- 8 30089 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, pour  
9 autant que je sache, mes collègues et moi avions des  
10 contacts très limités avec l'APECA, qui relevait du  
11 champion ou du promoteur du projet.
- 12 30090 La règle du Bureau du Conseil privé,  
13 comme on l'a déjà mentionné, consiste à favoriser la  
14 prise d'une décision éclairée en faisant ressortir  
15 toutes les facettes d'un dossier relatif à une  
16 politique, à un programme ou, comme dans le cas qui  
17 nous occupe, à un projet.
- 18 30091 Par conséquent, nous, les  
19 fonctionnaires du Bureau du Conseil privé, nous voyons  
20 un peu comme les gardiens de la procédure établie.  
21 Donc, que je sache, nous n'avons jamais été mêlés de  
22 près au projet comme tel, mais nous voulions nous  
23 assurer que tous les enjeux en matière de politiques  
24 soient pris en compte. Et ils étaient nombreux.
- 25 30092 Très rapidement, pour les nommer, ce  
26 projet comportait une dimension liée à la politique

1 étrangère, une dimension liée à la politique de  
2 défense, une dimension liée au processus d'acquisition,  
3 une dimension liée au contrôle des exportations, et  
4 enfin, une dimension liée à la politique économique.

5 30093 C'est très bien de créer des emplois,  
6 mais à quel prix quand vous êtes confronté à -- quand  
7 le gouvernement du Canada et les contribuables sont  
8 confrontés aux dépenses fiscales ou, vous savez, aux  
9 dépenses de programmes, et ainsi de suite.

10 30094 Et un examen du dossier montre bien  
11 que tout au long, vous savez, depuis le début, je crois  
12 que ma première implication, entre guillemets, remonte  
13 à 1986, jusqu'à mon départ, nous ne nous sommes jamais  
14 - je ne crois pas que nous ne nous soyons jamais  
15 opposés au projet.

16 30095 Ce n'était pas que nous nous y  
17 oppositions, mais nous avons toujours objecté très  
18 fortement que le processus - qu'on a tenté de s'écarter  
19 de la procédure établie.

20 30096 Nous avons porté ce fait, voyez-vous,  
21 à l'attention des décideurs, et tout le reste. Encore  
22 une fois, nous ne cessons d'insister afin de nous  
23 assurer du respect de la procédure normale  
24 d'acquisition du ministère de la Défense nationale, et  
25 ce, voyez-vous, à l'encontre d'un processus parallèle  
26 politique.



- 1 30097 Vous savez, c'est ce que j'ai dit à  
2 M. Schreiber. Je l'ai dit à M. Doucet, et ainsi de  
3 suite. Et je pense que nous avons réussi, au Bureau du  
4 Conseil privé, à nous acquitter de notre mandat,  
5 puisque ce projet empruntant la filière politique n'est  
6 jamais allé nulle part.
- 7 30098 M<sup>e</sup> BATTISTA : Bien. Je vais maintenant  
8 passer en revue avec vous les documents que nous vous  
9 avons fournis.
- 10 30099 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 11 30100 M<sup>e</sup> BATTISTA : Avant que je ne  
12 poursuive, monsieur le commissaire, nous sommes  
13 maintenant, j'imagine, à la pièce P-38, pardon. Sommes-  
14 nous à la pièce P-38 ou P-39? Trente-neuf?
- 15 30101 J'aimerais donc déposer le recueil de  
16 documents à l'appui du témoignage de M. Tellier comme  
17 pièce justificative P-39.
- 18 30102 Je crois, monsieur le commissaire,  
19 que vous avez un exemplaire de ce recueil? Non. Je vais  
20 vous en trouver un.
- 21 30103 COMMISSAIRE OLIPHANT : Pas pour  
22 l'instant, mais je m'attends à en recevoir un dans une  
23 minute.
- 24 30104 Je crois comprendre que tous les  
25 avocats ont un exemplaire du recueil de documents à  
26 l'appui du témoignage de M. Tellier.

1 30105 Et vous en avez un devant vous,  
2 n'est-ce pas, monsieur Tellier?

3 30106 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, monsieur  
4 le commissaire.

5 30107 COMMISSAIRE OLIPHANT : Y a-t-il  
6 quelqu'un qui s'oppose au dépôt du recueil de documents  
7 comme pièce P-39?

8 30108 Maître Hughes...?

9 30109 M<sup>e</sup> HUGHES : Aucune objection, monsieur  
10 le commissaire.

11 30110 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître  
12 Vickery...?

13 30111 M<sup>e</sup> VICKERY : Aucune objection.

14 30112 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître  
15 Houston...?

16 30113 M<sup>e</sup> HOUSTON : Non, monsieur le  
17 commissaire. Je vous remercie.

18 30114 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître  
19 Auger...?

20 30115 M<sup>e</sup> AUGER : Aucune objection.

21 30116 COMMISSAIRE OLIPHANT : Parfait. Les  
22 documents à l'appui du témoignage de M. Tellier seront  
23 donc déposés et cotés comme pièce P-39.

24 PIÈCE P-39 : Cahier intitulé  
25 « Documents à l'appui du  
26 témoignage de M. Paul Tellier »

1 [traduction du texte lu].

2 30117 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord.

3 30118 Je vais maintenant vous demander de  
4 vous reporter à l'onglet 2, mais avant, j'aimerais  
5 savoir si vous vous souvenez de la g n se de ce projet,  
6 de la fa on dont est n e l'id e d'ouvrir ou de  
7 construire une usine ici au Canada, en faisant appel    
8 des int r ts allemands?

9 30119  tes-vous au courant de cela?

10 30120 L'HON. PAUL TELLIER : Pour autant que  
11 je m'en souviens, c'est l'APECA qui a lanc  cette  
12 id e. Elle cadrerait tr s bien avec son mandat.

13 30121 Voyez-vous, la raison d' tre m me de  
14 l'APECA  tait de cr er de l'emploi et des activit s  
15  conomiques dans l'Est du pays, dans les quatre  
16 provinces de l'Atlantique. Et, pour autant que je  
17 sache, c'est de l  qu'est venue l'id e.

18 30122 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord.

19 30123 Je vais maintenant vous inviter    
20 vous reporter   l'onglet 2,   la page 3. Il s'agit du  
21 proc s-verbal d'une r union du Cabinet s' tant d roul e  
22 le 31 janvier 1986.

23 30124 On peut lire,   la page 3 :

24 « QUESTION

25 D terminer, en tenant compte des  
26 r actions possibles   l' tranger

1 et chez nous, si les avantages  
2 économiques à tirer d'une  
3 proposition présentée par  
4 Thyssen AG, une firme de  
5 l'Allemagne de l'Ouest, visant à  
6 établir une unité de production  
7 au Cap-Breton en vue de la  
8 fabrication et de l'exportation  
9 de véhicules militaires blindés,  
10 dont des chars d'assaut,  
11 suffisent à justifier l'octroi  
12 de permis d'exportation à long  
13 terme (cinq ans) en vue de leur  
14 expédition en Arabie Saoudite,  
15 au Bahreïn, au Koweït, aux  
16 Émirats arabes unis, en Algérie  
17 et au Pakistan. » [Traduction du  
18 texte lu]

19 30125 C'était l'idée de départ à l'époque :  
20 mettre sur pied une usine au Cap-Breton, l'objectif de  
21 Thyssen étant de produire des véhicules blindés en vue  
22 de les vendre à ces pays-là.

23 30126 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ce que je  
24 comprends.

25 30127 M<sup>e</sup> BATTISTA : Bien.

26 30128 COMMISSAIRE OLIPHANT : Excusez-moi,

- 1 où êtes-vous exactement?
- 2 30129 M<sup>e</sup> BATTISTA : À la page 3, monsieur le  
3 commissaire.
- 4 30130 COMMISSAIRE OLIPHANT : Page 3, et  
5 c'est l'onglet 2.
- 6 30131 M<sup>e</sup> BATTISTA : Oui. Je suis désolé,  
7 commissaire, j'ai parlé d'un mémo au Cabinet. En fait,  
8 il s'agit du procès-verbal d'une réunion du Cabinet.
- 9 30132 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord. Où  
10 est-ce dans cette page?
- 11 30133 M<sup>e</sup> BATTISTA : Au paragraphe qui figure  
12 en haut, à la page 3.
- 13 30134 COMMISSAIRE OLIPHANT : Sous  
14 « QUESTION »?
- 15 30135 M<sup>e</sup> BATTISTA : Oui.
- 16 30136 Je m'excuse, je vais me reprendre de  
17 nouveau. Il s'agit d'un mémoire au Cabinet, je suis  
18 désolé.
- 19 30137 Donc le mémoire au Cabinet détermine  
20 les enjeux et dresse le portrait du projet tel qu'il  
21 apparaissait à l'époque.
- 22 30138 Est-ce exact?
- 23 30139 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 24 30140 M<sup>e</sup> BATTISTA : Maintenant, nous voyons  
25 certains éléments ici.
- 26 30141 Premièrement, on parlait à l'époque

1 de production de véhicules blindés, dont des chars  
2 d'assaut. Cet élément apparaissait dans la proposition.

3 30142 Est-ce exact?

4 30143 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

5 30144 M<sup>e</sup> BATTISTA : Et nous parlons ici de  
6 permis d'exportation à long terme, d'une durée de cinq  
7 ans, en vue de leur expédition en Arabie Saoudite. Que  
8 pouvez-vous nous dire au sujet des permis d'exportation  
9 à long terme?

10 30145 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien,  
11 M. Clark, qui était le ministre responsable des  
12 Affaires extérieures, a signé et présenté ce mémoire au  
13 Cabinet. Il s'opposait au projet parce qu'il croyait  
14 que ça soulevait d'importantes questions de principe  
15 pour le Canada qu'une entreprise allemande ayant une  
16 filiale établie au Canada exporte dans un pays du  
17 Moyen-Orient, que ça soulevait de sérieuses  
18 préoccupations.

19 30146 Par conséquent, M. Clark, comme le  
20 laisse voir ce mémoire au Cabinet, était opposé au  
21 projet à ce moment-là.

22 30147 M<sup>e</sup> BATTISTA : Je vous renvoie à  
23 l'onglet 3, où se trouve une note à votre intention,  
24 préparé par « RRF ». Je suppose qu'il s'agissait de  
25 M. Fowler.

26 30148 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

- 1 30149 M<sup>e</sup> BATTISTA : Et c'est une note qui a  
2 été préparée pour vous -- une note de votre part à  
3 l'intention du premier ministre, rédigée pour vous, qui  
4 examine et soulève en quelque sorte toutes ces  
5 préoccupations, dont certaines ont été d'ailleurs  
6 surlignées par vous, ici.
- 7 30150 Est-ce exact?
- 8 30151 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.
- 9 30152 M<sup>e</sup> BATTISTA : Nous avons entendu  
10 d'autres témoignages à ce propos, alors je vais les  
11 parcourir avec vous rapidement.
- 12 30153 Reprenons brièvement les  
13 préoccupations initiales importantes : d'abord, le  
14 projet pouvait nuire aux relations internationales du  
15 Canada --
- 16 30154 C'était l'une des préoccupations,  
17 n'est-ce pas?
- 18 30155 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 19 30156 M<sup>e</sup> BATTISTA : Thyssen insistait pour  
20 qu'on lui garantisse l'octroi d'un permis d'exportation  
21 en vue de la vente de véhicules militaires.
- 22 30157 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, les  
23 contrôles à l'exportation.
- 24 30158 M<sup>e</sup> BATTISTA : Maintenant, d'après ce  
25 que je peux comprendre, c'était plutôt exceptionnel  
26 pour le gouvernement d'accorder de tels permis

1 d'exportation à long terme.

2 30159 Est-ce exact?

3 30160 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ce que je  
4 comprends.

5 30161 M<sup>e</sup> BATTISTA : Quelle était la pratique  
6 à l'époque?



- 1 30162 L'HON. PAUL TELLIER : Je pense que ça  
2 variait selon -- enfin je pense que toutes les demandes  
3 étaient prises en considération, selon ce qu'on voulait  
4 exporter et le pays destinataire.
- 5 30163 M<sup>e</sup> BATTISTA : Troisièmement, le fait  
6 que Thyssen semblait essayer de contourner les lois  
7 allemandes.
- 8 30164 Je crois que dans votre note, vous  
9 avez mentionné que l'on savait que l'Allemagne avait  
10 empêché une autre entreprise allemande de vendre dans  
11 ce secteur. On se souciait donc de la possibilité que  
12 Thyssen contourne les dispositions réglementaires de  
13 l'Allemagne, si on lui accordait cette autorisation au  
14 Canada.
- 15 30165 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.
- 16 30166 M<sup>e</sup> BATTISTA : Quatrièmement, le coût  
17 du projet à l'époque.
- 18 30167 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 19 30168 M<sup>e</sup> BATTISTA : Que pouvez-vous nous  
20 dire à ce sujet?
- 21 30169 L'HON. PAUL TELLIER : Tout au long du  
22 projet, il manquait un plan d'affaires rigoureux,  
23 précis et concret. Sans cela, il devient très difficile  
24 d'évaluer avec exactitude combien ça coûtera.
- 25 30170 Et il y avait une distinction entre  
26 les subsides, les subventions ou l'argent à offrir, par

1 opposition à l'allègement fiscal. Mais dans les deux  
2 cas, l'argent vient des contribuables, et cætera, et  
3 cætera.

4 30171 En outre, et les dossiers le montrent  
5 bien, dans quelle mesure - vous savez, vous devez  
6 évaluer ces investissements à la lumière du nombre  
7 d'emplois créés et du coût moyen par emploi assumé par  
8 les contribuables canadiens avant de pouvoir procéder,  
9 et ainsi de suite.

10 30172 C'était l'une des questions soulevées  
11 de temps à autre : Où est le plan d'affaires? Quelle  
12 est sa faisabilité et combien ça coûte?

13 30173 M<sup>e</sup> BATTISTA : En fait, vous nous dites  
14 que cette préoccupation, ou certaines des  
15 préoccupations soulevées ici, en 1986, seront soulevées  
16 plus ou moins systématiquement pendant toute la durée  
17 du projet par les conseillers -- le BCP, le MDN ou  
18 d'autres ministères fédéraux.

19 30174 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, je crois  
20 que le dossier a très clairement établi que, tout au  
21 long du projet, mes conseils et ceux de mes collègues,  
22 qui étaient les auteurs de la majorité de ces notes que  
23 je paraphais ou signalais, ont été très constants.

24 30175 Encore une fois, je tiens à le  
25 préciser, nous n'étions pas opposés au projet, mais  
26 nous voulions nous assurer qu'on prenne en compte

1 toutes ces difficultés.

2 30176 M<sup>e</sup> BATTISTA : La dernière  
3 préoccupation était l'idée que l'usine entrerait en  
4 concurrence directe avec un autre fabricant, General  
5 Motors.

6 30177 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, GM était  
7 déjà établi à London, en Ontario.

8 30178 M<sup>e</sup> BATTISTA : Je vous renvoie à  
9 l'onglet 4, et je vais le passer en revue très  
10 rapidement avec vous.

11 30179 Nous y voyons une note que vous avez  
12 préparée à l'intention du premier ministre. Elle a  
13 trait à un article de journal faisant état d'une  
14 profonde division au sein du conseil des ministres.

15 30180 Est-ce exact?

16 30181 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

17 30182 M<sup>e</sup> BATTISTA : Alors le projet était  
18 controversé à cette époque. Exact?

19 30183 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, je ne  
20 sais pas si j'emploierais le terme « controversé »,  
21 mais il y avait des divergences d'opinions au sein de  
22 la fonction publique, certainement, et parmi les  
23 ministres. Dans une certaine mesure, l'article du *Globe*  
24 *and Mail* reflétait la situation.

25 30184 M<sup>e</sup> BATTISTA : Oui, le *Globe and Mail*  
26 soulignait simplement les divergences d'opinions des

1 membres du Cabinet sur cette question.

2 30185 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

3 30186 M<sup>e</sup> BATTISTA : Je vous renvoie à  
4 l'onglet 6, une note à l'intention du premier ministre,  
5 qui parle d'une lettre envoyée par M. Billy Joe  
6 MacLean, qui était le ministre de la Culture, des  
7 Loisirs et de la Forme physique de la Nouvelle-Écosse,  
8 en ce qui concerne la proposition de Thyssen.

9 30187 Votre note est datée du 6 mars 1986  
10 et vous répondez à une lettre qu'il a envoyée peu de  
11 temps auparavant et qui faisait suite, d'après ce que  
12 je comprends, à une controverse soulevée dans les  
13 médias.

14 30188 Est-ce exact?

15 30189 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

16 30190 M<sup>e</sup> BATTISTA : À ce moment-là, il y  
17 avait encore un appui important au sein du gouvernement  
18 de la Nouvelle-Écosse pour que le projet se réalise.

19 30191 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, pour les  
20 raisons expliquées ce matin par le sénateur Murray.

21 30192 M<sup>e</sup> BATTISTA : Et il les a expliquées  
22 avec beaucoup d'éloquence en ce qui concerne la  
23 création d'emplois.

24 30193 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

25 30194 M<sup>e</sup> BATTISTA : Alors on avait l'appui  
26 du gouvernement de la Nouvelle-Écosse dans ce projet.

- 1 30195 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 2 30196 M<sup>e</sup> BATTISTA : Et je comprends dans la  
3 lettre que vous avez préparée à l'intention du premier  
4 ministre -- et vous le soulignez ici - où vous dites :  
5 « Dans votre réponse, qui est  
6 extrêmement générale compte tenu  
7 de l'état actuel des discussions  
8 au sein du gouvernement... »  
9 [Traduction du texte lu]
- 10 30197 Vous le remerciez de son point de vue  
11 et indiquez que le gouvernement en tiendra compte,  
12 comme de l'opinion d'autres personnes, dans sa décision  
13 à ce sujet.
- 14 30198 Vous mettez également en relief les  
15 efforts de M. Stevens pour favoriser un vaste éventail  
16 d'initiatives industrielles pour le Cap-Breton.
- 17 30199 Exact?
- 18 30200 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 19 30201 M<sup>e</sup> BATTISTA : Il s'agirait donc d'un  
20 exemple de ce que vous nous avez déclaré, que sans dire  
21 non au projet, vous ne lui disiez pas nécessairement  
22 oui.
- 23 30202 C'est bien ça?
- 24 30203 L'HON. PAUL TELLIER : Exactement.
- 25 30204 M<sup>e</sup> BATTISTA : Et nous avons votre  
26 lettre à l'onglet 7, préparée par vous et signée par

1 M. Mulroney.

2 30205 C'est ça?

3 30206 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

4 30207 M<sup>e</sup> BATTISTA : Je vous renvoie  
5 maintenant à l'onglet 11, qui est une note de service  
6 de M. Bilodeau à votre intention.

7 30208 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

8 30209 M<sup>e</sup> BATTISTA : Elle est datée du  
9 8 janvier 1988.

10 30210 Elle concerne la proposition de  
11 Thyssen. Donc nous avons la proposition initiale de  
12 réunion du Cabinet en 1986. Nous avons vu qu'il y avait  
13 une controverse, le projet est plus ou moins devenu  
14 stagnant à ce moment-là. Et en 1988, nous voyons que le  
15 dossier est réactivé.

16 30211 Cet énoncé est-il juste?

17 30212 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

18 30213 M<sup>e</sup> BATTISTA : Je souhaite porter à  
19 votre attention le paragraphe 3 de la note:

20 « Avant de procéder, Thyssen  
21 exige une "lettre d'intention"  
22 du gouvernement du Canada visant  
23 l'octroi d'un contrat de 250  
24 véhicules blindés légers (valeur  
25 contractuelle approximative de  
26 425 M\$). » [Traduction du texte

- 1 lu]
- 2 30214 Exact?
- 3 30215 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 4 30216 M<sup>e</sup> BATTISTA : Passons alors au
- 5 deuxième paragraphe de la page 2 :
- 6 « Le principal nouveau
- 7 développement depuis l'automne
- 8 est un accord entre Thyssen et
- 9 Lavalin stipulant que si Thyssen
- 10 obtient le contrat pour les
- 11 véhicules blindés et que Lavalin
- 12 prend le contrôle de Trenton
- 13 Works, appartenant actuellement
- 14 à Hawker Siddeley, Thyssen
- 15 confiera à Trenton Works la
- 16 moitié des travaux générés par
- 17 le contrat des véhicules
- 18 blindés. » [Traduction du texte
- 19 lu]
- 20 30217 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 21 30218 M<sup>e</sup> BATTISTA : Alors ça fait partie de
- 22 la proposition.
- 23 30219 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 24 30220 M. BATTISTA : Ce qu'on voit ici,
- 25 c'est qu'à l'automne 1987 - on était donc en 1986, tout
- 26 était tranquille, puis à l'automne 1987, on a remis en





1 propose sous peu une date limite  
2 au Canada et que les principaux  
3 sujets de préoccupation, pour le  
4 Cabinet, demeurent la viabilité  
5 à long terme du projet, la  
6 possibilité ou non de l'élargir  
7 pour en faire une installation  
8 polyvalente, et la question de  
9 savoir si le MDN a besoin de  
10 véhicules blindés légers et s'il  
11 a les moyens de se les payer.  
12 Nous ne connaissons pas le point  
13 de vue de M. Beatty sur la  
14 question. » [Traduction du texte  
15 lu]

16 30227 Était-ce la situation à l'époque,  
17 telle que vous la compreniez?

18 30228 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

19 30229 M<sup>e</sup> BATTISTA : Nous avons entendu le  
20 sénateur Murray parler ce matin de l'idée que ce projet  
21 aurait pris une autre dimension. Il a également parlé  
22 de ce que vous avez mentionné, à savoir qu'il manquait  
23 des propositions et des initiatives concrètes pour  
24 mettre le projet en marche.

25 30230 Êtes-vous d'accord?

26 30231 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, tout à

1 fait.

2 30232 M<sup>e</sup> BATTISTA : Je vous renvoie  
3 maintenant à l'onglet 12, qui est une note de  
4 M. Bilodeau à votre intention avec, en pièce jointe,  
5 une note adressée au premier ministre.

6 30233 Simplement pour les besoins de  
7 l'enquête, lorsque toutes ces notes vont et viennent,  
8 quand vous en recevez une accompagnée d'une autre note  
9 adressée au premier ministre, je présume que c'est  
10 normalement pour obtenir votre signature -- d'abord  
11 pour vos commentaires, évidemment, mais aussi pour  
12 recueillir votre signature.

13 30234 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, la  
14 pratique au Bureau du Conseil privé depuis 1867 veut  
15 que la plupart des notes soient signées par le  
16 greffier, et habituellement, les initiales de l'auteur  
17 figurent au bas du document. Par conséquent, le premier  
18 ministre aurait su après un certain temps que « RRF »  
19 signifie Bob Fowler, et ainsi de suite.

20 30235 M<sup>e</sup> BATTISTA : Très bien.

21 30236 Dans ce document du 3 février, nous  
22 voyons des notes manuscrites. De qui sont-elles?

23 30237 L'HON. PAUL TELLIER : De moi. Ce sont  
24 des notes écrites de ma main.

25 30238 M<sup>e</sup> BATTISTA : Pouvez-vous les lire, je  
26 vous prie?

1 30239 L'HON. PAUL TELLIER : En gros, ce que  
2 je dis, c'est -- ayant reçu la note, je la renvoie à  
3 Bilodeau. Donc Ron est l'auteur de cette note, comme  
4 vous pouvez le voir au bas de la page 2, qui suit.

5 30240 M<sup>e</sup> BATTISTA : Oui.

6 30241 L'HON. PAUL TELLIER : Bilodeau était  
7 un secrétaire adjoint du Cabinet; par conséquent, il  
8 relevait directement de moi en ce qui concerne la  
9 politique économique. Je lui disais en gros que j'avais  
10 pris note son point de vue, que j'étais d'accord avec  
11 l'approche qu'il proposait et que je l'en remerciais.

12 30242 Essentiellement, ce qu'il propose --  
13 vous l'avez au bas, l'approche qu'il préconise, mais je  
14 n'ai pas demandé de renseignements pour le premier  
15 ministre - c'était d'informer Thyssen qu'en dépit de  
16 l'intérêt porté par le gouvernement à l'endroit de sa  
17 proposition d'investissement, nous n'envisagions pas  
18 d'octroyer un contrat sur appel d'offres restreint, et  
19 cætera.

20 30243 Ce que je dis, c'est que je suis  
21 d'accord avec la proposition de Bilodeau.

22 30244 Puis, les commentaires écrits à la  
23 main au bas de la page viennent de Bilodeau. Il dit  
24 essentiellement que ce dossier n'est pas très  
25 encourageant et qu'il est très probable que le projet  
26 ne voie jamais le jour.

1 30245 C'était, à ce moment-là, son  
2 évaluation personnelle du dossier.

3 30246 M<sup>e</sup> BATTISTA : Et vous avez dit plus  
4 tôt que vous partagiez sa vision, exprimée dans ce  
5 paragraphe, et je suppose que la note au bas -- enfin,  
6 vous serait-elle parvenue avec le document?

7 30247 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

8 30248 M<sup>e</sup> BATTISTA : Alors, au moment de  
9 signer le document, il aurait rédigé lui-même cette  
10 note à la main.

11 30249 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

12 30250 M<sup>e</sup> BATTISTA : Maintenant, simplement  
13 pour que nous comprenions bien la situation, je présume  
14 que la note de service de M. Bilodeau à votre intention  
15 a également été rédigée par quelqu'un d'autre.

16 30251 Est-ce exact?

17 30252 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, et vous  
18 avez le nom de ces personnes au bas de la page. Il  
19 s'agit de M. Wernick et de M<sup>me</sup> Hurtubise.

20 30253 M<sup>e</sup> BATTISTA : Alors nous voyons ici  
21 que M. Bilodeau a lu la note de service qui vous a été  
22 envoyée --

23 30254 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

24 30255 M<sup>e</sup> BATTISTA : -- qu'il était  
25 manifestement d'accord, puis qu'il a rédigé à la main  
26 une petite note dans le bas, indiquant que le dossier

1 ne semblait pas très encourageant. On peut lire :

2 « Mais nous le suivons de près »

3 [en français dans le texte lu]?

4 30256 L'HON. PAUL TELLIER : Exactement.

5 30257 M<sup>e</sup> BATTISTA : Alors, on suit le  
6 processus malgré tout.

7 30258 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

8 30259 M<sup>e</sup> BATTISTA : Il y a votre note à  
9 l'intention du premier ministre, qui accompagne ce  
10 document. Or, j'aimerais attirer votre attention sur la  
11 dernière page du document, la page 2, au dernier  
12 paragraphe :

13 « De nombreux ministres sont  
14 très intéressés par la  
15 proposition de Thyssen : le  
16 sénateur Murray... »

17 30260 -- que nous avons entendu ce matin :

18 «...M. Beatty, M. Clark et M. de  
19 Cotret. La question centrale  
20 demeure la nécessité d'une  
21 acquisition de matériel de  
22 défense par appel d'offres  
23 restreint. Les fournisseurs  
24 potentiels dans d'autres régions  
25 pourraient s'opposer  
26 vigoureusement s'ils se sentent

1 exclus de ces projets. »

2 [Traduction du texte lu]

3 30261 C'est l'opinion que vous avez  
4 exprimée à l'époque.

5 30262 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

6 30263 M<sup>e</sup> BATTISTA : Je vous renvoie  
7 maintenant à l'onglet 13. Il s'agit d'une note en date  
8 du 19 juillet 1988 à l'intention du premier ministre.  
9 Vous y présentez une analyse de l'accord de principe.

10 30264 Or, vous avez entendu le témoignage  
11 du sénateur Murray ce matin. Que pouvez-vous nous dire  
12 sur la signature de l'accord de principe conclu en  
13 septembre?

14 30265 Nous sommes en juillet, nous savons  
15 que cette entente se prépare et qu'il s'agit d'un  
16 engagement. Nous avons vu dans la lettre de janvier  
17 1988 que Thyssen cherchait à obtenir un tel engagement  
18 avant d'aller plus loin. Les fonctionnaires du BCP  
19 expriment de graves inquiétudes à ce sujet. La  
20 compagnie exerce des pressions pour qu'on passe à  
21 l'action. Le gouvernement semble intéressé à promouvoir  
22 des emplois. Vous dites : « Nous devons être  
23 prudents. »

24 30266 Expliquez-nous ce qui se passe avec  
25 l'accord de principe.

26 30267 L'HON. PAUL TELLIER : Je me souviens

1 que nous étions très préoccupés par la force  
2 exécutoire, ou plutôt l'absence de force exécutoire, du  
3 document. Les points de vue exprimés voulaient que si  
4 ça devait lier la Couronne -- le gouvernement du  
5 Canada -- alors le document devait être soumis au  
6 Cabinet.

7 30268 Il y a au dossier un échange entre le  
8 chef de cabinet de l'époque, mon collègue M. Burney, et  
9 Ward Elcock, qui était le chef du contentieux au Bureau  
10 du Conseil privé. M. Burney tenait établir dans quelle  
11 mesure ce qu'on proposait était exécutoire, le cas  
12 échéant, et il fallait atténuer la formulation pour  
13 s'assurer que cela ne constitue pas un engagement de la  
14 part de la Couronne.

15 30269 M<sup>e</sup> BATTISTA : Le commissaire a posé  
16 des questions ce matin. Pouvez-vous nous aider à  
17 comprendre pourquoi il était important de signer un  
18 document qui communique une intention, tout en vous  
19 assurant que cette intention n'ait pas force  
20 exécutoire?

21 30270 L'HON. PAUL TELLIER : C'est une très  
22 bonne question et je suppose que la meilleure réponse  
23 est celle qui a été fournie plus tôt par le sénateur  
24 Murray, à savoir qu'il s'agissait d'un moyen pour  
25 conserver un soupçon d'espoir que ce projet voie  
26 éventuellement le jour.

1 30271 Mais vous comprenez qu'il y avait  
2 divergence d'opinions entre ceux qui voulaient  
3 maintenir le projet en vie et ceux parmi nous qui  
4 insistaient pour le respect de la procédure établie.  
5 Par conséquent, si ça ne passait pas par le Cabinet,  
6 s'il s'agissait d'une entente de principe -- la simple  
7 expression entente de principe - habituellement on  
8 parle d'accord de principe. Pourquoi une entente de  
9 principe?

10 30272 Bref, chaque mot de ce document était  
11 choisi de manière à atténuer le degré d'engagement.

12 30273 Les promoteurs du projet estimaient  
13 qu'une entente de principe était nécessaire. Nous, les  
14 fonctionnaires, qui étions d'avis que la part de risque  
15 assumée par l'État devait être limitée, insistions pour  
16 diluer ou atténuer tout ce qui était proposé, s'il  
17 fallait y aller d'une proposition.

18 30274 En gros, nous tentions de limiter les  
19 responsabilités éventuelles du gouvernement du Canada.

20 30275 M<sup>e</sup> BATTISTA : Je vous renvoie au  
21 dernier paragraphe de la note figurant sous  
22 l'onglet 13. Vous en arrivez à la conclusion suivante :

23 « Même si un investissement de  
24 cette ampleur offrant un tel  
25 potentiel d'emplois serait des  
26 plus bénéfiques pour l'économie



1 du Cap-Breton, je vous prie  
2 personnellement de demander  
3 qu'on s'en tienne au processus  
4 établi dans ce cas. »

5 [Traduction du texte lu]

6 30276 Vous vous adressez au premier  
7 ministre, à ce moment-là. N'est-ce pas?

8 30277 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

9 30278 M<sup>e</sup> BATTISTA :

10 « Cela permettrait de donner  
11 suite aux principales  
12 préoccupations des ministères  
13 clés. Je recommanderais de  
14 demander au sénateur Murray de  
15 préparer un mémoire à soumettre,  
16 selon la procédure normale, à  
17 l'examen du Cabinet et du  
18 Conseil du Trésor. Le BCP  
19 prendra en priorité les  
20 dispositions nécessaires afin  
21 que le document reçoive toute  
22 l'attention voulue de la part  
23 des ministres. » [Traduction du  
24 texte lu]

25 30279 Vous priez le premier ministre  
26 d'intervenir dans ce dossier?

1 30280 L'HON. PAUL TELLIER : Pour m'assurer  
2 -- pas nécessairement d'intervenir -- mais pour  
3 m'assurer de son appui dans le respect de la procédure  
4 établie.

5 30281 Nous ne nous opposons pas au projet,  
6 mais nous avons la capacité de le ralentir  
7 considérablement. Par conséquent, il fallait s'attendre  
8 à ce que les promoteurs du projet se plaignent de notre  
9 insistance sur le respect d'une procédure, et cætera.  
10 Alors nous disions au premier ministre : Donnez-nous  
11 l'assurance que, si certains ministres se plaignent en  
12 disant que nous faisons obstruction, vous nous  
13 appuierez de façon inconditionnelle.

14 30282 M<sup>e</sup> BATTISTA : Monsieur Tellier, vous  
15 l'avez peut-être expliqué entre les lignes, mais  
16 lorsque vous parlez de la procédure à suivre, à quoi  
17 faites-vous allusion?

18 30283 L'HON. PAUL TELLIER : La procédure  
19 pour un projet de cette envergure - la procédure  
20 établie est que les promoteurs, de leur propre  
21 initiative ou dans le cadre d'un processus d'appel  
22 d'offres, se présentent et s'adressent aux autorités  
23 qui ont le mandat de se procurer, d'acheter ce qu'ils  
24 ont à offrir.

25 30284 Dans un cas comme celui-ci, on se  
26 doit de prendre en considération tous les aspects qui

1            ont été mentionnés. Cela se fait généralement de  
2            manière interministérielle, pour employer le jargon.  
3            Autrement dit, vous avez un haut fonctionnaire -- dans  
4            le cas présent, à l'APECA -- pas nécessairement un  
5            administrateur général la première fois, qui, en gros,  
6            réunit ses collègues. Ils examinent alors le projet,  
7            avec ou sans la participation des promoteurs -- dans ce  
8            cas, Thyssen et sa filiale, Bear Head Industries.

9    30285                    Dans une telle réunion, on retrouve  
10           habituellement une personne du ministère des Finances  
11           et une autre du Conseil du Trésor. Dans le cas présent,  
12           il y aurait, selon toute vraisemblance, une personne de  
13           la Société pour l'expansion des exportations (SEE), en  
14           plus d'une personne des Affaires extérieures, d'un  
15           représentant de la Défense nationale, et j'en passe.

16    30286                    Ce serait la manière -- puis la  
17           proposition serait soumise à l'échelon suivant.

18    30287                    Nous avons des comités de sous-  
19           ministres, un sur la politique sociale et un autre sur  
20           la politique économique. Nous nous réunissions une fois  
21           par semaine.

22    30288                    Par conséquent, lorsqu'un projet  
23           comme celui-là était prêt, le sous-ministre du  
24           ministère en faisant la promotion -- dans ce cas-ci,  
25           très probablement la Défense nationale -- amenait le  
26           projet à ce niveau. Puis le projet obtenait la

1           bénédiction et était prêt à être soumis au Cabinet.  
2           Ensuite, dans une note de synthèse adressée au premier  
3           ministre - parce qu'avant chaque réunion du Cabinet ou  
4           d'un de ses comités sous la présidence du premier  
5           ministre - et le premier ministre présidait les  
6           réunions du comité du Cabinet chargé des priorités et  
7           de la planification -- nous communiquions le processus  
8           que je viens de décrire: Le présent mémoire adressé au  
9           Cabinet par M. Untel a été examiné et une source de  
10          financement a été trouvée. Les ministères des Finances  
11          et celui des Affaires extérieures, et cætera, ont donné  
12          donné leur aval.

13   30289                   Et en pareil cas -- il n'y a pas  
14          consensus dans tous les cas -- nous dirions au premier  
15          ministre, dans la note d'information : Vous devez  
16          savoir qu'Untel appuie vigoureusement la proposition et  
17          qu'Untel s'y oppose fermement. Et que sais-je encore.

18   30290                   Nous agissons ainsi afin que le  
19          premier ministre, au moment de présider la réunion, ait  
20          un portrait exact des forces en jeu et puisse orienter  
21          la discussion, et ainsi de suite, en amenant les gens à  
22          s'exprimer -- et que sais-je encore?

23   30291                   Voilà la façon de procéder. Il ne  
24          s'agit pas de retarder pour le simple principe de  
25          retarder, mais seulement de veiller à ce que les  
26          ministres prennent une décision sensée après avoir pris

1            tous les éléments en considération, surtout lorsqu'il  
2            s'agit de l'argent des contribuables.

3    30292                    Très souvent, il arrive que l'on  
4            passe outre aux objections soulevées par les  
5            fonctionnaires d'un ministère, d'un organisme, etc.  
6            parce qu'à l'analyse finale, la fonction publique est  
7            là pour aider à définir les problèmes et à élaborer des  
8            options, mais que c'est aux décideurs, c.-à-d. les  
9            représentants élus, qu'il incombe de diriger le jeu et  
10           de prendre les décisions.

11   30293                    Tout au long de ce processus, pendant  
12            cinq ans, nous disions simplement : Quelqu'un doit se  
13            préoccuper de la relation avec Israël. On parle de  
14            Thyssen.

15   30294                    Par conséquent, quand vous avez une  
16            lettre ici, quand M. Clark revient d'Israël, vous savez  
17            qu'il s'est fait dire par le premier ministre d'Israël  
18            que cela créerait un grave problème.

19   30295                    Nous ne disons pas qu'il s'agit  
20            nécessairement d'un grave problème, mais quelqu'un,  
21            quelque part, doit se préoccuper de la question. Et si  
22            l'on décide d'aller de l'avant malgré les objections,  
23            et ainsi de suite, il faut le faire de façon éclairée.

24   30296                    Voilà ce que nous entendons par la  
25            procédure établie.

26   30297                    C'est ce qu'on a fait valoir depuis

1 le début dans ce dossier.

2 30298 COMMISSAIRE OLIPHANT : Permettez-moi  
3 de vous demander un éclaircissement, puisque vous avez  
4 soulevé la question -- et j'ai lu les documents. Il me  
5 semble que la majorité des gens dans la fonction  
6 publique, et peut-être certains ministres, s'opposaient  
7 fermement à toute poursuite de ce projet.

8 30299 Est-ce exact?

9 30300 Pour des raisons que vous avez  
10 expliquées.

11 30301 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Étaient-  
12 ils contre? En ce qui concerne le Bureau du Conseil  
13 privé, je crois que toutes ces notes ne s'élevaient pas  
14 nécessairement contre le projet, mais encore une fois,  
15 j'apporte une nuance : il y a des questions ici qui  
16 doivent être prises en compte.

17 30302 COMMISSAIRE OLIPHANT : Et vous avez  
18 soulevé un point -- et je voudrais vous poser la  
19 question, si vous pouvez y répondre. Vous avez parlé de  
20 M. Clark, qui était allé en Israël et avait entendu  
21 parler de ce projet, puis est revenu. Je remarque dans  
22 l'une des notes que l'on fait référence aux antécédents  
23 du fondateur de Thyssen, qui aurait été un nazi.

24 30303 Pourquoi était-ce nécessaire?

25 30304 L'HON. PAUL TELLIER : À tort ou à  
26 raison, en effectuant les recherches sur ce dossier,

1 certaines des personnes qui y travaillaient, encore une  
2 fois à tort ou à raison, ont jugé qu'il était  
3 pertinent, du point de vue de la sensibilité, surtout  
4 au Moyen-Orient, d'attirer l'attention sur le fait que  
5 Thyssen était, ou aurait été, le principal fournisseur  
6 d'armes du gouvernement allemand avant et pendant la  
7 Seconde Guerre mondiale.

8 30305 Je ne me prononce pas, monsieur le  
9 commissaire, sur la pertinence de cette question, et  
10 tout le reste, mais, sans conteste, les personnes qui  
11 travaillaient sur ce dossier en sont venues à la  
12 conclusion qu'il s'agissait d'un fait à porter à  
13 l'attention des ministres.

14 30306 COMMISSAIRE OLIPHANT : Seriez-vous  
15 d'accord, monsieur, avec l'idée que ce genre de  
16 déclaration puisse être exactement le genre de chose  
17 qui pourrait faire peur aux politiciens dans un projet  
18 comme celui-ci?

19 30307 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Comme vous  
20 le savez, la situation du Moyen-Orient est très  
21 complexe. Les gens ont différents points de vue à ce  
22 sujet, et ainsi de suite, alors oui.

23 30308 S'il s'était agi -- je ne sais pas --  
24 d'Opel, la division de GM en Allemagne, plutôt que de  
25 Thyssen, la situation aurait-elle été différente? Je  
26 l'ignore, mais --

- 1 30309 COMMISSAIRE OLIPHANT : Monsieur  
2 Tellier, vous avez indiqué que les politiques de divers  
3 ministères devaient être prises en considération. Il  
4 s'agissait ici d'une politique des Affaires extérieures  
5 dont on devait tenir compte.
- 6 30310 L'HON. PAUL TELLIER : Tout à fait.
- 7 30311 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord,  
8 merci.
- 9 30312 M<sup>e</sup> BATTISTA : Monsieur le commissaire,  
10 merci pour ces questions de suivi. Il est maintenant  
11 12 h 30, ce serait peut-être un bon moment pour prendre  
12 une pause, et nous pourrions reprendre cet après-midi.
- 13 30313 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord,  
14 merci beaucoup.
- 15 30314 Nous suspendons l'audience pour le  
16 dîner et nous reviendrons à 14 h cet après-midi.
- 17 --- Upon recessing at 12:30 p.m. / Suspension à 12 h 30  
18 --- Upon resuming at 2:00 p.m. / Reprise à 14 h 00
- 19 30315 COMMISSAIRE OLIPHANT : Rebonjour.  
20 Veuillez vous asseoir.
- 21 30316 M<sup>e</sup> Battista...?
- 22 30317 M<sup>e</sup> BATTISTA : Oui. Merci, monsieur le  
23 commissaire.
- 24 30318 Rebonjour tout le monde.
- 25 30319 Monsieur Tellier, avant que nous ne  
26 reprenions, je rappelle que nous en sommes encore à



1 l'onglet 14, soit la note de service adressée au  
2 premier ministre. Nous avons vu passer beaucoup de ces  
3 notes à l'intention du premier ministre. Vous êtes le  
4 signataire de la plupart de celles dont nous avons  
5 parlé ici à la Commission.

6 30320 À votre connaissance, est-ce que le  
7 premier ministre recevait personnellement ces notes?  
8 Est-ce qu'il les lisait? Est-ce que seul le chef de  
9 cabinet les voyait? Comment cela se passait-il à votre  
10 époque?

11 30321 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, je ne  
12 peux parler que pour ce premier ministre avec qui j'ai  
13 travaillé en étroite relation, et je dirais que toutes  
14 ces notes lui arrivaient directement.

15 30322 La pratique veut que ces notes ne  
16 transitent pas par le secrétariat du BPM. À moins d'une  
17 urgence extrême, elles sont toutes rassemblées en fin  
18 de journée et placées dans un porte-documents spécial  
19 qui est livré en main propre au premier ministre, à son  
20 bureau sur la Colline ou au 24 Sussex.

21 30323 Je sais que M. Mulroney les lisait.  
22 Il était un ardent lecteur et lisait la quasi-totalité  
23 de ce que nous lui adressions, pour ne pas dire tout. À  
24 l'occasion, comme on le constate dans certains  
25 dossiers, il retournait les notes après les avoir  
26 annotées à la main dans la marge ou avoir souligné un

1           paragraphe.

2   30324                   Donc, ce premier ministre avec qui  
3           j'ai collaboré lisait beaucoup de ces documents.

4   30325                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Parfait. Vous arrivait-  
5           il à l'occasion de parler de ces documents lors de vos  
6           rencontres ou de vos échanges téléphoniques?

7   30326                   L'HON. PAUL TELLIER : Oui. C'était  
8           effectivement le cas. Très souvent, il me faisait part  
9           de ses réactions au téléphone.

10  30327                   M<sup>e</sup> BATTISTA : C'est ainsi que vous  
11           saviez, personnellement et directement, qu'il recevait  
12           les notes et les lisait?

13  30328                   L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Oui.

14  30329                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Prenons l'onglet 17.  
15           Tout à l'heure, il a été question de la signature de  
16           l'entente de principe et j'ai indiqué -- puis-je  
17           demander à la greffière, Mme Chalifoux, de remettre au  
18           témoin la pièce P-37.

19  30330                   Hier, donc, à cause d'un document qui  
20           ne se trouvait pas dans les cahiers, mais dont il a été  
21           question, j'ai mentionné à M. Landry, à l'intention de  
22           mes confrères, qu'il y avait la pièce P-37 à  
23           l'onglet 14.

24  30331                   Je soulève le point, encore une fois  
25           à l'intention de mes confrères, parce qu'il s'agit de  
26           documents qui viennent en complément de ceux qui

1           figurent à l'onglet 17.

2   30332                   Avez-vous eu la possibilité  
3           d'examiner ces documents, monsieur Tellier, ceux que je  
4           vous mentionne à présent?

5   30333                   L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

6   30334                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Les documents  
7           supplémentaires?

8   30335                   L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

9   30336                   M<sup>e</sup> BATTISTA : L'onglet 17 comporte une  
10          note que je vous lis en partie :

11                   « Nous avons cru comprendre que  
12                   M. MacKay et M. McKnight, avec  
13                   l'accord du BPM, ont convenu  
14                   hier soir que M. McKnight  
15                   enverrait une lettre anodine  
16                   pour rassurer Thyssen Industrie  
17                   AG. Cette lettre (dont une  
18                   ébauche est jointe) préciserait  
19                   l'intention à longue échéance du  
20                   gouvernement d'acquérir un parc  
21                   de camions militaires et  
22                   d'offrir à Thyssen la  
23                   possibilité de participer à  
24                   l'appel d'offres pour ce marché,  
25                   à condition que son matériel  
26                   réponde aux spécifications

1 techniques.  
2 Après avoir consulté Ward  
3 Elcock, nous avons transmis ces  
4 commentaires au BPM parce que  
5 nous voulions nous assurer qu'en  
6 envoyant cette lettre à Thyssen,  
7 le gouvernement ne contracterait  
8 aucune obligation légale envers  
9 cette société. » [Traduction du  
10 texte lu]

11 30337 Dans son témoignage, tout à l'heure,  
12 le sénateur Murray a également parlé de cela.

13 30338 Pouvez-vous nous faire part de vos  
14 réactions à cet égard?

15 30339 Je crois savoir que vous ne vous  
16 souveniez pas vraiment de cette note, n'est-ce pas?

17 30340 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact,  
18 jusqu'à ce qu'on me la soumette ce matin --

19 30341 M<sup>e</sup> BATTISTA : Oui. Oui.

20 30342 L'HON. PAUL TELLIER : -- je n'avais  
21 aucun souvenir de cette autre note signée par ces deux  
22 ministres.

23 30343 M<sup>e</sup> BATTISTA : Maintenant que vous avez  
24 pris connaissance de cette note à M. Protti par Maureen  
25 Smith, qui dit souhaiter que la note en question soit  
26 signée parce que le conseil d'administration ou le

1 conseil de direction de Thyssen allait tenir une  
2 réunion et devait avoir une idée de la situation, sans  
3 quoi il était possible qu'il décide de déménager ce  
4 projet aux États-Unis.

5 30344 Quand je vous fais part de cet  
6 élément, est-ce que vos souvenirs vous reviennent?

7 30345 L'HON. PAUL TELLIER : Je dois dire  
8 que non, pas vraiment.

9 30346 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord.

10 30347 L'HON. PAUL TELLIER : Pas vraiment.

11 30348 M<sup>e</sup> BATTISTA : Ça va. C'est bien. Nous  
12 allons poursuivre.

13 30349 L'HON. PAUL TELLIER : Mais encore une  
14 fois, quand j'examine la note de l'onglet 17 --

15 30350 M<sup>e</sup> BATTISTA : Oui...? La note qui vous  
16 est adressée?

17 30351 L'HON. PAUL TELLIER : Je parle du  
18 projet de lettre qui l'accompagne.

19 30352 M<sup>e</sup> BATTISTA : Oui. Oui.

20 30353 L'HON. PAUL TELLIER : J'y vois le  
21 genre de commentaires que l'on peut attendre de gens du  
22 Bureau du Conseil privé qui veulent réduire au minimum  
23 tout engagement risqué pour le gouvernement. Donc,  
24 quand on s'arrête à ces changements proposés, on voit  
25 bien qu'ils vont, en fait, dans le même sens.

26 30354 M<sup>e</sup> BATTISTA : Un peu comme l'entente

- 1 de principe.
- 2 30355 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 3 30356 M<sup>e</sup> BATTISTA : C'est la même chose.
- 4 30357 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 5 30358 M<sup>e</sup> BATTISTA : Autrement dit, il n'est  
6 pas question de laisser mourir le projet, mais il n'est  
7 pas question non plus de s'engager à le réaliser.
- 8 30359 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ça.
- 9 30360 M<sup>e</sup> BATTISTA : Prenez l'onglet 18, qui  
10 est une « note au premier ministre » [Traduction du  
11 texte lu]. Elle est datée du 5 février 1990 et il y est  
12 question d'une rencontre entre M. Stanley -- j'imagine  
13 que c'est Stanley Hartt, chef de cabinet du premier  
14 ministre à l'époque, et M. Schreiber, laquelle devait  
15 avoir lieu quelques jours plus tard.
- 16 30361 Vous souvenez-vous du but de cette  
17 rencontre et de ce qui en est ressorti? Pouvez-vous  
18 nous en parler un peu?
- 19 30362 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 20 30363 M<sup>e</sup> BATTISTA : Vous rappelez-vous cette  
21 rencontre?
- 22 30364 L'HON. PAUL TELLIER : Non, je ne me  
23 rappelle pas.
- 24 30365 M<sup>e</sup> BATTISTA : Vous ne vous en souvenez  
25 pas?
- 26 30366 L'HON. PAUL TELLIER : Non, je ne m'en

1           souviens pas. Je ne me souviens pas que Stanley Hartt  
2           ait rencontré ces deux ministres, et le reste. De toute  
3           évidence, Ron Bilodeau y a participé, puisqu'on dit au  
4           premier paragraphe, qu'il représentait --

5   30367                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Vous-même.

6   30368                   L'HON. PAUL TELLIER : -- qu'il me  
7           représentait, moi, et ainsi de suite. Mais non, je ne  
8           conteste pas que cette réunion ait eu lieu, de toute  
9           évidence, mais je n'en ai personnellement aucun  
10          souvenir.

11   30369                  M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord. Voici ce que  
12          vous dites en conclusion :

13                           « Stanley rencontrera  
14                           M. Schreiber vendredi. Nous vous  
15                           tiendrons informé de l'issue des  
16                           discussions entre le MDN et  
17                           Thyssen, mais il semble clair  
18                           qu'aucun achat important de  
19                           matériel militaire de Thyssen ne  
20                           soit envisageable dans un avenir  
21                           prévisible, à moins que les  
22                           priorités et les exigences du  
23                           MDN ne soient modifiées de façon  
24                           imprévue. » [Traduction du texte  
25                           lu]

26   30370                  Voilà qui est conforme aux

1           commentaires que vous avez constamment tenus à propos  
2           de ce dossier.

3   30371                   L'HON. PAUL TELLIER : C'est très  
4           cohérent.

5   30372                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Pour replacer cela en  
6           contexte, il faut dire que cette note date de  
7           février 1990, peu de temps après l'envoi de la lettre  
8           destinée à rassurer Thyssen.

9   30373                   C'est exact?

10   30374                   L'HON. PAUL TELLIER : Exact.

11   30375                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Prenons maintenant  
12           l'onglet 19. La première partie correspond à la version  
13           française de la lettre, mais je vous invite à prendre  
14           la seconde partie de l'onglet, qui consiste en une  
15           lettre de M. Fowler à M. Lesaux.

16   30376                   L'HON. PAUL TELLIER : Si je ne  
17           m'abuse, la lettre adressée à M. Lesaux est la même que  
18           celle qui m'était adressée à moi, n'est-ce pas?

19   30377                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Oui.

20   30378                   L'HON. PAUL TELLIER : Et, en gros, il  
21           y en a une en français et une autre en anglais.

22   30379                   M<sup>e</sup> BATTISTA : C'est cela.

23   30380                   L'HON. PAUL TELLIER : Elle fait suite  
24           à la rencontre demandée par M. Fowler qui, si je ne  
25           m'abuse, a eu lieu le 5 février, et qui a consisté à  
26           réunir toutes les parties pour faire le point sur la



1 situation.

2 30381 Et ce que M. Fowler m'indique et  
3 indique à M. Lesaux ici, c'est que voici les points  
4 dont nous avons discuté et que les parties devraient  
5 maintenant savoir où elles se situent.

6 30382 M<sup>e</sup> BATTISTA : Bien. Pourrait-on dire  
7 que quelque chose d'important s'est produit lors de  
8 cette rencontre, en ce sens que les deux parties ont  
9 reconnu qu'il y avait peut-être eu un malentendu  
10 fondamental ou une fausse perception de la part du  
11 gouvernement à l'égard des propositions de Thyssen, et  
12 de la part de Thyssen à l'égard de ce que le  
13 gouvernement était en train de faire?

14 30383 L'HON. PAUL TELLIER : Tout à fait. Il  
15 était en quelque sorte question de tirer les choses au  
16 clair parce que M. Schreiber avait soutenu tout au long  
17 du processus, durant ces trois ou quatre années, que de  
18 fausses informations avaient circulé, qu'on ne lui  
19 avait pas - qu'on n'avait pas donné à Thyssen la chance  
20 de s'expliquer, et ainsi de suite.

21 30384 D'après la liste des personnes  
22 présentes, établie par le sous-ministre de la Défense  
23 nationale, on voit que tout le monde avait été invité.

24 30385 M<sup>e</sup> BATTISTA : Prenons l'avant-dernier  
25 paragraphe, à la dernière page de cette lettre, qui dit  
26 ceci :

1 « Quant au besoin de véhicules  
2 militaires, vous constaterez  
3 d'après le compte rendu de la  
4 discussion ci-joint, que nous  
5 avons donné à cette société un  
6 aperçu des besoins futurs des  
7 Forces canadiennes. »

8 30386 Je saute une phrase.

9 « Plus précisément, il ne faut  
10 s'attendre à aucune décision  
11 d'achat de véhicules blindés  
12 d'ici trois ou quatre ans, et il  
13 ne faut s'attendre à aucune mise  
14 en production dans les cinq ou  
15 six prochaines années. »

16 [Traduction du texte lu]

17 30387 Ce sont des questions qui ont été  
18 abordées lors de cette rencontre, selon ce qu'on vous a  
19 rapporté?

20 30388 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

21 30389 M<sup>e</sup> BATTISTA : Permettez-moi d'attirer  
22 votre attention sur la dernière phrase :

23 « Les fonctionnaires ont conclu  
24 que le gouvernement applaudirait  
25 sans doute la décision de  
26 Thyssen d'installer une usine au

1 Canada tout en étant consciente  
2 de ces réalités. » [Traduction  
3 du texte lu]

4 30390 Les fonctionnaires ont donc indiqué à  
5 Thyssen quels étaient les besoins éventuels dans un  
6 avenir prévisible, et ils ont dit à la compagnie que si  
7 elle pouvait s'adapter à cette réalité, il lui était  
8 permis de continuer de rêver, si l'on peut s'exprimer  
9 ainsi.

10 30391 L'HON. PAUL TELLIER :  
11 L'investissement de Thyssen aurait été -- cet  
12 investissement, voyez-vous aurait été bien accueilli,  
13 mais il fallait tirer les choses au clair en précisant  
14 que nous ne pouvions faire aucune promesse, que nous ne  
15 nous engageons pas à ce moment-là , et qu'il faudrait  
16 peut-être attendre longtemps avant que nous ne prenions  
17 la décision d'acheter un tel matériel militaire.

18 30392 M<sup>e</sup> BATTISTA : Bien. Prenez  
19 l'onglet 22.

20 30393 Donc, après le 5 février, plusieurs  
21 fonctionnaires et représentants de Thyssen se sont  
22 rencontrés, et nous nous retrouvons maintenant en  
23 juillet 1990.

24 30394 Nous avons ici une lettre que vous  
25 avez reçue de M. Schreiber. Vous en souvenez-vous? Vous  
26 souvenez-vous d'avoir reçu cette lettre?

- 1 30395 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, oui,  
2 en examinant le dossier, ces 10 derniers jours, je suis  
3 tombé sur cette lettre. Je dois vous dire que je me  
4 souviens très bien d'avoir rencontré M. Schreiber à  
5 deux reprises, mais je n'ai pas de souvenir de cette  
6 réunion en particulier.
- 7 30396 Comme il y a ici, de toute évidence,  
8 un compte rendu de cette réunion, je ne suis pas en  
9 train de soutenir qu'elle n'a pas eu lieu, mais si je  
10 me rappelle bien les deux autres rencontres avec  
11 M. Schreiber, je dois dire que je n'ai aucun souvenir  
12 de celle-ci entre M. Schreiber, M. MacKay et moi-même.
- 13 30397 Ce n'est donc qu'en parcourant le  
14 dossier ces 10 derniers jours que je me suis rendu  
15 compte qu'une telle réunion avait eu lieu, parce que je  
16 ne m'en souvenais pas.
- 17 30398 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord. Voici ce que  
18 dit M. Schreiber, au deuxième paragraphe de sa lettre :  
19 « Je suis très encouragé par  
20 l'appui que le premier ministre  
21 apporte à ce projet. »  
22 [Traduction du texte lu]
- 23 30399 Que pouvez-vous nous dire là-dessus à  
24 cette époque, en juillet 1990?
- 25 30400 L'HON. PAUL TELLIER : Je ne peux vous  
26 parler que de ce qui me concerne. Le premier ministre

1 n'a jamais exercé une quelconque pression sur moi à  
2 propos de ce projet, ou de tout autre projet  
3 d'ailleurs.

4 30401 Permettez-moi d'étoffer mon propos,  
5 monsieur le commissaire.

6 30402 Quand le premier ministre m'a invité  
7 à devenir greffier du Conseil privé, je l'ai rencontré  
8 et je lui ai dit alors : « Monsieur le premier  
9 ministre, vous devez comprendre que si j'accepte ce  
10 poste, je ne vous dirai pas ce que vous avez envie  
11 d'entendre. Je vous ferai part de mon point de vue et  
12 vous dirai les choses telles qu'elles sont. » Le  
13 premier ministre m'a répondu que c'est précisément ce  
14 qu'il voulait.

15 30403 Et tout au long des années où nous  
16 avons travaillé ensemble, il nous est arrivé de temps à  
17 autre de ne pas être d'accord. Mais, dans les sept  
18 années où j'ai travaillé avec lui, le premier ministre  
19 n'a jamais fait pression sur moi, pas plus dans ce  
20 dossier que dans d'autres.

21 30404 Il est arrivé, dans des rencontres,  
22 que des gens de son entourage me disent : « Paul, que  
23 penses-tu de ceci ou de cela »; et le premier ministre  
24 intervenait en leur disant : « Laissez tomber, vous  
25 savez bien que Paul ne changera pas d'avis ».

26 30405 Donc, le premier ministre lisait les

1 notes que je signais et qui avaient été préparées par  
2 mes collaborateurs, des collaborateurs que j'avais moi-  
3 même choisis, des gens en qui j'avais une totale  
4 confiance. Le premier ministre n'aurait pas essayé de  
5 faire pression sur moi en sachant que Bob Fowler, Harry  
6 Swain et Ron Bilodeau m'avaient convaincu qu'il fallait  
7 s'en tenir à la procédure établie.

8 30406 Je peux donc dire que jamais, au  
9 grand jamais, M. Mulroney n'a exercé de pressions sur  
10 moi, pas plus dans ce dossier que dans d'autres, parce  
11 que c'était exactement le modus operandi sur lequel  
12 nous nous étions entendus.

13 30407 M<sup>e</sup> BATTISTA : Très bien. Je vous  
14 invite à prendre l'onglet 23. Il s'agit d'une note que  
15 vous adressez au premier ministre. Elle est datée du  
16 12 juillet 1990 et il est question, de toute évidence,  
17 de la réunion.

18 30408 Vous commencez ainsi :  
19 « À votre demande, j'ai  
20 récemment rencontré Elmer MacKay  
21 et Karlheinz Schreiber,  
22 président de Bear Head  
23 Industries Ltd., pour parler du  
24 projet de Thyssen. » [Traduction  
25 du texte lu]

26 30409 Puis, vous poursuivez.

- 1 30410 Vous souvenez-vous que le premier  
2 ministre vous ait demandé de les rencontrer? Vous ne  
3 vous en souvenez pas?
- 4 30411 L'HON. PAUL TELLIER : Non.
- 5 30412 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord.
- 6 30413 L'HON. PAUL TELLIER : Vous savez ce  
7 que je crois? En voyant la preuve concrète que cette  
8 réunion a bel et bien eu lieu, je me dis que j'étais  
9 présent à toutes les réunions du Cabinet. J'assistais à  
10 toutes les rencontres du Comité des priorités. Les  
11 ministres allaient et venaient lors de ces réunions.  
12 Ils venaient me parler, et ainsi de suite, et j'imagine  
13 fort bien qu'à un moment donné M. MacKay soit venu me  
14 voir pour me dire : « Paul, est-ce que ça te  
15 dérangerait de rencontrer M. Schreiber? », ce à quoi je  
16 lui aurais sûrement répondu qu'il n'y avait pas de  
17 problème.
- 18 30414 Je ne peux donc pas vous dire si  
19 c'est à ce moment-là que ça s'est passé ou plus tard.
- 20 30415 Mais est-ce que je me souviens de  
21 cette rencontre en particulier? Non.
- 22 30416 M<sup>e</sup> BATTISTA : Mais, dans le cas  
23 présent, c'est plutôt le premier ministre qui vous  
24 aurait invité à rencontrer M. MacKay.
- 25 30417 L'HON. PAUL TELLIER : Non, je ne me  
26 souviens pas de cela.

1 30418 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord. Voici ce qu'on  
2 peut lire dans le troisième paragraphe de cette  
3 lettre :

4 « Comme les discussions durent  
5 depuis près de six ans,  
6 M. Schreiber estime que le  
7 gouvernement devrait maintenant  
8 prendre une décision, de sorte  
9 que la compagnie sache si elle  
10 doit poursuivre ce projet ou y  
11 renoncer. J'ai reconnu que nous  
12 étions sur le point de prendre  
13 une décision et qu'en dépit des  
14 questions importantes et  
15 délicates que soulevait le  
16 projet, le gouvernement devait  
17 en arriver très prochainement à  
18 une décision, s'il s'avère qu'il  
19 y a une volonté politique de  
20 poursuivre le projet. »

21 [Traduction du texte lu]

22 30419 À quoi faisiez-vous allusion en  
23 disant « s'il s'avère qu'il y a une volonté politique  
24 de poursuivre le projet »?

25 30420 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, les  
26 fonctionnaires, particulièrement ceux qui évoluaient au



1           sein du Bureau du Conseil privé, mais également  
2           ailleurs dans d'autres ministères, exprimaient non pas  
3           de vives objections, mais plutôt de sérieuses réserves  
4           à l'égard de ce projet.

5   30421                    Mais il faut reconnaître, ici, que ce  
6           n'est pas aux sous-ministres ni à leurs conseillers  
7           qu'il revient de décider, mais bien aux ministres. Dès  
8           lors, nous estimions que le moment était venu de passer  
9           à l'étape suivante, si les ministres en décidaient  
10          ainsi, après avoir tenu compte des réserves exprimées  
11          par les uns et les autres.

12  30422                    Je pense qu'il y avait du vrai dans  
13          ce que disaient M. Schreiber et Thyssen. Il a fallu  
14          longtemps pour en venir à une décision. On pourrait  
15          toujours se demander à qui en attribuer la faute, mais  
16          il se trouve qu'il était question de ce projet depuis  
17          longtemps.

18  30423                    Ce que la note dit, c'est que  
19          quelqu'un se plaint, à juste titre, du fait qu'une  
20          décision se fait attendre depuis longtemps.

21  30424                    Pour en revenir à une question que  
22          vous avez posée tout à l'heure, maître Battista, au  
23          sujet de la rencontre du 5 février convoquée par le  
24          sous-ministre de la Défense nationale et à laquelle ont  
25          participé, notamment, le chef d'état-major et le SMA  
26          responsable des approvisionnements, je dirais que nous

1 nous attendions à ce que cette rencontre nous permette  
2 de clore ce dossier d'une façon ou d'une autre.

3 30425 Ce que je veux dire par là, c'est que  
4 Thyssen aurait pu décider, compte tenu de la situation,  
5 de faire marche arrière ou, au contraire, de manifester  
6 à nouveau son intérêt, mais dans des conditions  
7 différentes.

8 30426 Et de toute évidence, ici, nous nous  
9 retrouvons six mois plus tard, et la question est  
10 encore à l'ordre du jour.

11 30427 M<sup>e</sup> BATTISTA : À l'onglet 24, nous  
12 voyons une lettre que vous avez envoyée à M. Schreiber  
13 à la suite de cette rencontre. J'attire votre attention  
14 sur l'avant-dernière phrase du second paragraphe.

15 30428 Vous dites ceci :

16 « Cependant, un investissement  
17 de cette ampleur dans l'une des  
18 régions du Canada où la  
19 croissance économique est la  
20 plus lente aurait certainement  
21 des retombées bénéfiques. Dès  
22 lors, le gouvernement devra  
23 soigneusement tenir compte de  
24 toutes ces considérations dans  
25 la décision qu'il prendra vis-à-  
26 vis de ce projet. » [Traduction

1 du texte lu]

2 30429 Vous soulevez donc ici les

3 principales réserves exprimées et les aspirations

4 légitimes de croissance et de développement de la

5 région, préoccupations dont vous étiez bien au fait.

6 30430 L'HON. PAUL TELLIER : Tout à fait.

7 30431 M<sup>e</sup> BATTISTA : Passons maintenant au

8 10 août 1990, soit un peu plus tard dans l'année. Il

9 s'agit ici d'une note que vous adressez au premier

10 ministre et qui semble faire suite à celle que vous lui

11 aviez envoyée en juillet de la même année. Cette note

12 comporte une remarque manuscrite :

13 « PM, vos directives s.v.p. »

14 [En français dans le texte lu]

15 30432 Que faut-il comprendre?

16 30433 L'HON. PAUL TELLIER : Encore une

17 fois, je voulais avoir une idée de la façon dont le

18 premier ministre entendait poursuivre ce dossier,

19 puisque cette note commence par rappeler les mêmes

20 aspects touchant à la politique, à la défense, aux

21 besoins de matériel pour la Défense nationale, à la

22 politique de défense en tant que telle, aux questions

23 budgétaires, aux retombées industrielles, à l'impact

24 sur GM, au processus et que sais-je encore. On peut

25 également voir que certains ministres, comme

26 M. McKnight, s'opposaient au projet.



1 du MDN. » [Traduction du texte  
2 lu]

3 30438 Vous vous trouvez donc à le placer  
4 devant un choix : soit que nous fermions ce dossier ou,  
5 si nous ne sommes pas prêts à le faire, alors faisons  
6 quelque chose pour mobiliser les ministres.

7 30439 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Et le  
8 vice-premier ministre, M. Mazankowski, qui avait toute  
9 la confiance du premier ministre, agissait dans bien  
10 des cas comme intermédiaire, comme conciliateur, comme  
11 arbitre entre les différents ministres.

12 30440 Alors, voyez-vous, une recommandation  
13 de ce genre correspondait tout à fait au mandat que le  
14 premier ministre aurait confié à M. Mazankowski, son  
15 vice-premier ministre

16 30441 M<sup>e</sup> BATTISTA : À ce moment-là, pour  
17 autant que vous sachiez, a-t-on laissé entendre que la  
18 proposition de Thyssen n'allait rien coûter au  
19 gouvernement du Canada, au contribuable canadien?

20 30442 L'HON. PAUL TELLIER : C'était l'une  
21 des préoccupations ou des questions que nous jugions  
22 nécessaires d'examiner. Il y avait une école de pensée  
23 selon laquelle ce genre de projet n'allait rien coûter  
24 aux contribuables canadiens, et une autre voulant que,  
25 d'une façon ou d'une autre, il coûterait nécessairement  
26 quelque chose au Trésor public.

1 30443 C'était donc l'un des points de vue,  
2 vous savez, qui s'opposaient.

3 30444 M<sup>e</sup> BATTISTA : Bien. C'était donc une  
4 pomme de discorde?

5 30445 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

6 30446 M<sup>e</sup> BATTISTA : Il y avait donc une idée  
7 qui courait à l'époque, selon laquelle il était  
8 possible que ce projet ne coûte rien à l'État, même si  
9 toutes les notes auxquelles vous avez fait référence  
10 parlent toujours de coûts.

11 30447 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, mais il y  
12 avait aussi -- il est également précisé quelque part,  
13 dans le dossier, je ne me souviens plus exactement où,  
14 qu'il serait possible de réaliser ce projet moyennant  
15 un investissement minimal, voire nul, de la part du  
16 fédéral.

17 30448 C'est ce montant qui, voyez-vous, a  
18 fait l'objet de discussions; de combien parlions-nous,  
19 et ainsi de suite

20 30449 Par exemple, plus tard, quand  
21 M. Spector est entré en scène, il a été question du  
22 montant que l'État devrait investir.

23 30450 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord. C'était donc  
24 une idée qui était quelque part dans l'air, à savoir  
25 que ce projet pouvait être réalisé sans qu'il en coûte  
26 un sou à l'État.

- 1 30451 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 2 30452 M<sup>e</sup> BATTISTA : Même à l'époque où il  
3 était question d'installer l'usine en Nouvelle-Écosse?
- 4 30453 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, comme  
5 vous le savez, la nature du projet a effectivement  
6 évolué au fil des ans. Par exemple, il n'a pas toujours  
7 été question de fabriquer des chars d'assaut. Les pays  
8 vers lesquels les produits allaient être exportés  
9 constituent un autre aspect qui a également changé,  
10 tout comme, je pense, la durée du permis d'exportation.
- 11 30454 Même chose pour l'emplacement de  
12 l'usine. À un moment donné, il a été question que ce  
13 projet soit réalisé au Québec, plutôt que dans les  
14 Maritimes.
- 15 30455 Puis, la nature des véhicules a  
16 également changé et nous avons commencé à parler de  
17 véhicules destinés aux missions de maintien de la paix,  
18 plutôt que de véhicules polyvalents plus sophistiqués,  
19 et ainsi de suite.
- 20 30456 M<sup>e</sup> BATTISTA : Je comprends, monsieur  
21 Tellier, et je sais que ça remonte dans le passé, mais  
22 ma question concernait la proposition faite en 1990,  
23 laquelle aurait exigé que le gouvernement se porte  
24 acquéreur, à l'époque, d'un certain nombre de chars  
25 d'assaut.
- 26 30457 À ce stade, je voulais savoir si l'on

1           pensait que cela ne coûterait rien à l'État.

2   30458                    Je sais bien que, plus tard, il a été  
3           proposé que le gouvernement achète une certaine  
4           quantité de véhicules sans qu'il ne lui en coûte rien,  
5           dans le cadre d'un programme de recouvrement de frais.

6   30459                    Vous pensez peut-être à ce qui s'est  
7           produit ensuite, mais en 1990 --

8   30460                    L'HON. PAUL TELLIER : Le point de vue  
9           qui prévalait à l'époque, c'est que ce projet allait  
10          coûter de l'argent à l'État.

11   30461                    M<sup>e</sup> BATTISTA : Bien. Prenez maintenant  
12          l'onglet 26, qui est une note de service. La première  
13          page est une note d'accompagnement de M. Bilodeau à  
14          M. Spector présentant la note que vous envoyez à  
15          M. Spector.

16   30462                    Les notes de juillet et d'août que  
17          vous aviez adressées au premier ministre sont jointes  
18          au tout et j'imagine que ces documents servaient de  
19          mise en contexte. Dans cette note, vous insistez sur  
20          l'opposition de M. McKnight à ce projet :

21                            « - un processus non  
22                            concurrentiel;  
23                            - obligation d'opter pour ce  
24                            projet... » [Traduction du texte  
25                            lu]

26   30463                    On lit que la Défense estime ne pas



1 avoir besoin de tels véhicules, que l'opération va  
2 coûter cher à l'État et qu'il y a des problèmes  
3 techniques et opérationnels.

4 30464 À la deuxième page, vous poursuivez  
5 ainsi :

6 « Les pressions favorables à ce  
7 projet sont exercées par la  
8 compagnie et par l'APECA. »

9 [Traduction du texte lu]

10 30465 Était-ce votre interprétation de la  
11 situation à l'époque?

12 30466 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

13 30467 M<sup>e</sup> BATTISTA : Saviez-vous, à l'époque,  
14 si le premier ministre s'intéressait particulièrement à  
15 ce projet?

16 30468 Il vous avait demandé de rencontrer  
17 M. McKnight et M. Schreiber. Vous ne vous souvenez pas  
18 de cette réunion, mais nous avons les lettres la  
19 confirmant.

20 30469 Étiez-vous au courant de cela?

21 30470 L'HON. PAUL TELLIER : Non. Non.

22 30471 M<sup>e</sup> BATTISTA : M. Spector est intervenu  
23 dans ce dossier. Qu'est-ce que ça vous indique?

24 30472 L'HON. PAUL TELLIER : Qu'il y avait,  
25 je dirais -- ce qui ressort très clairement dans le  
26 dossier, c'est qu'il y avait des conflits entre

1 certains ministres -- des points de vue divergents  
2 entre certains ministres. Et il était tout à fait  
3 approprié que le chef de cabinet du premier ministre, à  
4 son initiative ou à la demande du premier ministre,  
5 rencontre les ministres concernés pour essayer de  
6 déterminer qui avait raison et qui avait tort et de  
7 dégager un consensus ou de conclure que les points de  
8 vue étaient irréconciliables.

9 30473 À l'examen du dossier -- je dois dire  
10 que j'avais oublié cela, mais à l'examen du dossier, il  
11 m'est apparu clairement que c'est ce que Norman Spector  
12 essayait de faire.

13 30474 Étant donné les liens étroits entre  
14 son bureau et le mien, plutôt que de travailler à  
15 l'aveuglette, il s'est tourné vers nous et m'a demandé  
16 de faire le point sur ce projet pour qu'il sache  
17 exactement de quoi il allait parler dans ses rencontres  
18 avec ces ministres ou avec M. Schreiber.

19 30475 M<sup>e</sup> BATTISTA : L'onglet 27 est une note  
20 signée par M. Spector, datée du 10 décembre 1990. Il y  
21 a une annotation manuscrite.

22 30476 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

23 30477 M<sup>e</sup> BATTISTA : Pouvez-vous la lire?

24 C'est --

25 30478 L'HON. PAUL TELLIER : J'ai juste écrit  
26 cette annotation, voyez-vous, ette note m'avait été

1 transmise par Ron Bilodeau et, en haut de la page, je lui  
2 dis simplement que nous devrions en parler. Je voulais  
3 savoir où nous en étions.

4 30479 Et ensuite, dans cette note à  
5 Spector, je suppose que c'était la première fois, on  
6 peut lire, au dernier paragraphe de la page 1 :

7 « Le MDN estime que  
8 l'acceptation de cette  
9 proposition entraînerait un coût  
10 additionnel de 765 millions de  
11 dollars, en plus des  
12 290 millions... » [Traduction du  
13 texte lu]

14 30480 Encore une fois, nous devions jongler  
15 avec beaucoup de chiffres et je suppose que c'est la  
16 première fois que je voyais apparaître ce montant de  
17 765 millions de dollars, d'où ma question « Pourquoi? »  
18 en marge.

19 30481 C'est à peu près tout ce que je  
20 pourrais vous dire à ce sujet.

21 30482 M<sup>e</sup> BATTISTA : Bien. Ce sont donc là  
22 vos commentaires sur -- au sujet de la note --

23 30483 L'HON. PAUL TELLIER : Reçue de  
24 Bilodeau et adressée à Spector. Effectivement.

25 30484 M<sup>e</sup> BATTISTA : Le document porte une  
26 signature. De qui est-elle?

1 30485 L'HON. PAUL TELLIER : Je pense que  
2 c'est celle d'Ian Clark, si je ne m'abuse, qui était le  
3 secrétaire adjoint du Cabinet responsable de la  
4 planification.

5 30486 À cette époque, le greffier était  
6 appuyé par deux secrétaires adjoints ayant rang de  
7 sous-ministres. L'un d'eux, si je ne m'abuse, était  
8 M. Shortliffe, qui était secrétaire adjoint du Cabinet  
9 responsable de l'appareil gouvernemental, tandis que  
10 l'autre était le secrétaire adjoint du Cabinet  
11 responsable de la planification.

12 30487 Cette dernière fonction concernait,  
13 entre autres choses, le fonctionnement du Comité du  
14 Cabinet chargé des priorités et de la planification.

15 30488 M<sup>e</sup> BATTISTA : Je suppose donc que  
16 cette note a été signée en votre nom.

17 30489 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

18 30490 M<sup>e</sup> BATTISTA : Vous l'avez lue par la  
19 suite et l'avez annotée?

20 30491 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Une copie  
21 m'est parvenue et quand je l'ai vue, vous savez -- on  
22 voit bien que c'était dès le lendemain.

23 30492 M<sup>e</sup> BATTISTA : On peut lire :

24 « à discuter svp. Je veux savoir  
25 où on en est. » [En français  
26 dans le texte lu]

1 30493 À qui était adressée cette  
2 annotation?

3 30494 L'HON. PAUL TELLIER : À prime abord,  
4 à Bilodeau, le rédacteur de la note.

5 30495 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord. Vous êtes-vous  
6 entretenu avec M. Spector après qu'il a reçu cette  
7 note?

8 30496 Vous souvenez-vous avoir eu des  
9 échanges particuliers avec lui?

10 30497 L'HON. PAUL TELLIER : Ce n'est pas  
11 impossible, mais je n'en ai aucun souvenir. Je ne me  
12 souviens pas.

13 30498 M<sup>e</sup> BATTISTA : Dans cette note, vous  
14 dites craindre que M. MacKay - comment M. Mackay entend  
15 procéder à propos de ce projet. Voici ce qu'on peut  
16 lire au dernier paragraphe :

17 « Je crois comprendre que vous  
18 discuterez avec M. MacKay de la  
19 façon de procéder dans ce  
20 projet. Il souhaite ardemment  
21 que cette question soit inscrite  
22 à l'ordre du jour d'une  
23 prochaine réunion du Comité des  
24 opérations, peut-être le  
25 13 décembre. Si tel devait être  
26 le cas, nous préparerons une

1 note d'information plus  
2 détaillée pour cette réunion. »  
3 [Traduction du texte lu]

4 30499 Est-ce que la lecture de cette note  
5 vous rafraîchit la mémoire sur la situation à l'époque?

6 30500 L'HON. PAUL TELLIER : Non. De toute  
7 évidence, il s'agissait encore une fois d'une tentative  
8 de progresser dans ce dossier. Et une bonne façon de  
9 discuter des différents aspects de ce dossier  
10 consistait à l'inscrire à l'ordre du jour d'une réunion  
11 du Comité des opérations, qui était présidé par  
12 M. Mazankowski.

13 30501 M<sup>e</sup> BATTISTA : Bien. Vous ne vous  
14 souvenez donc pas, à la suite de cette note de  
15 décembre 1990, de vous être entretenu du projet avec  
16 M. Spector?

17 30502 L'HON. PAUL TELLIER : Non.

18 30503 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord. Je vous invite  
19 à prendre l'onglet 28 daté du 16 janvier 1991.

20 30504 Il s'agit d'une note adressée à  
21 M. Spector, encore une fois venant de vous mais signée  
22 par -- l'original est signé par vous. En voici donc une  
23 copie.

24 30505 Je lis le premier paragraphe :  
25 « Veuillez trouver ci-joint,  
26 pour votre information, une

1 copie révisée de l'aide-mémoire  
2 APECA/MDN au sujet de la  
3 proposition de Thyssen. »  
4 30506 Il s'agissait du document envoyé en  
5 décembre.  
6 « Celui-ci reprend l'analyse  
7 préliminaire, par le MDN, des  
8 coûts dans l'hypothèse où  
9 Thyssen vende le TH 495 à la  
10 Défense nationale, plutôt que le  
11 TPZ Fox. » [Traduction du texte  
12 lu]  
13 30507 On voit donc apparaître déjà une  
14 modification par rapport à la note de service que vous  
15 aviez envoyée précédemment. Exact?  
16 30508 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.  
17 30509 M<sup>e</sup> BATTISTA : Et il y avait nouvelle  
18 évaluation des coûts.  
19 30510 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.  
20 30511 M<sup>e</sup> BATTISTA : Le troisième paragraphe  
21 dit ceci :  
22 « Le 11 décembre 1990, Thyssen a  
23 soumis à l'APECA une proposition  
24 plus détaillée visant à  
25 permettre au MDN, à une date  
26 ultérieure, d'opter pour un

1                    nombre inférieur de TH 495,  
2                    éventuellement 207 (encore sur  
3                    la planche à dessin) plutôt que  
4                    pour les 250 TPZ Fox, comme cela  
5                    était prévu à l'origine... »

6                    [Traduction du texte lu]

7    30512                    Il est donc question ici de la  
8                    proposition initiale qui a été modifiée. C'est cela?

9    30513                    Je poursuis au dernier paragraphe de  
10                    cette lettre, à la page 2 :

11                    « Il demeure que, de notre point  
12                    de vue, ce projet n'est pas  
13                    souhaitable, puisqu'il  
14                    consisterait, pour le MDN, à  
15                    acquérir un produit qui ne  
16                    répond pas à ses besoins, dans  
17                    des quantités plus importantes  
18                    que nécessaire, à un prix  
19                    supérieur à ce que le ministère  
20                    peut se permettre, dans des  
21                    délais anticipés par rapport à  
22                    ses besoins, et grâce à un  
23                    financement dont la source n'a  
24                    pas encore été identifiée. »

25                    [Traduction du texte lu]

26    30514                    Si je comprends bien, vous dites ici



- 1 que vous n'étiez pas d'accord avec le projet.
- 2 30515 L'HON. PAUL TELLIER : Tout à fait.
- 3 30516 M<sup>e</sup> BATTISTA : Cela étant, est-ce qu'en  
4 décembre ou en janvier M. Spector vous a dit que ce  
5 projet était mort pour le premier ministre?
- 6 30517 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ce que  
7 semble indiquer le dossier.
- 8 30518 M<sup>e</sup> BATTISTA : Mais si on lit votre  
9 lettre, vous lui dites, en janvier 1991, que vous  
10 n'êtes pas d'accord avec ce projet.
- 11 30519 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 12 30520 M<sup>e</sup> BATTISTA : C'est exact?
- 13 30521 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 14 30522 M<sup>e</sup> BATTISTA : Et si on vous avait dit,  
15 alors, que ce projet était mort ou qu'il n'était pas  
16 nécessaire de faire ça, vous n'auriez pas rédigé cette  
17 note.
- 18 30523 On peut le supposer, non?
- 19 30524 L'HON. PAUL TELLIER : On peut le  
20 supposer.
- 21 30525 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord.
- 22 30526 Je vous invite à prendre l'onglet 29.  
23 Il s'agit d'une autre note que vous envoyez à  
24 M. Spector, et je voudrais attirer votre attention sur  
25 le premier paragraphe.
- 26 « Nous avons appris que

1 Karlheinz Schreiber de  
2 Thyssen/Bear Head Industries  
3 serait de passage à Ottawa la  
4 semaine prochaine et qu'il  
5 pourrait essayer de vous  
6 contacter. » [Traduction du  
7 texte lu]

8 30527 Voici ma question : Comment avez-vous  
9 eu vent de cette visite? Pourquoi en informiez-vous le  
10 chef de cabinet du premier ministre?

11 30528 Peut-être pourriez-vous nous éclairer  
12 un peu à ce sujet?

13 30529 L'HON. PAUL TELLIER : Comme je l'ai  
14 dit, la plupart des employés du Bureau du Conseil privé  
15 et le personnel du cabinet du premier ministre sont  
16 logés sous le même toit. Ils partagent les mêmes salles  
17 de bain, et ainsi de suite. Alors, voyez-vous, les  
18 analystes du Conseil privé, par exemple, ceux qui  
19 travaillent dans le secteur de la politique économique,  
20 croisent tout le temps leurs homologues du bureau du  
21 premier ministre.

22 30530 Alors, ces gens-là, voyez-vous,  
23 s'échangent des informations -- par exemple, que Norman  
24 Spector a demandé à voir un tel ou une telle, et qu'il  
25 a réclamé une note. Il a besoin d'une note de synthèse  
26 à ce sujet et que sais-je encore.

- 1 30531                   Alors je suppose que c'est ainsi que  
2           ça s'est présenté.
- 3 30532                   M<sup>e</sup> BATTISTA : C'est ce qui  
4           expliquerait cette note de service émanant de vous?
- 5 30533                   L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Oui.
- 6 30534                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Encore une fois,  
7           j'attire --
- 8 30535                   L'HON. PAUL TELLIER : Et encore une  
9           fois, le but est de s'assurer que la personne qui  
10          représente le gouvernement à une telle réunion soit le  
11          mieux informée possible quant aux faits et à l'état du  
12          dossier, et ainsi de suite.
- 13 30536                   M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord. J'attire de  
14          nouveau votre attention sur le dernier paragraphe.
- 15 30537                   Vous y dites :
- 16                       « Comme nous l'avons indiqué  
17                       dans une note antérieure... »
- 18 30538                   Vous faites donc référence à votre  
19          note de janvier :
- 20                       « ... nous avons d'importantes  
21                       réserves relativement au projet  
22                       de Thyssen à cause des coûts, de  
23                       l'absence d'une source de  
24                       financement, de la possibilité  
25                       d'une incompatibilité par  
26                       rapport aux exigences

1 opérationnelles du MDN, et de la  
 2 viabilité générale de ce  
 3 projet. » [Traduction du texte  
 4 lu]

5 30539 Encore une fois, vous exprimez ici  
 6 vos réserves et vos objections. Exact?

7 30540 L'HON. PAUL TELLIER : De façon très  
 8 cohérente.

9 30541 M<sup>e</sup> BATTISTA : Savez-vous si  
 10 M. Schreiber a rencontré M. Spector?

11 30542 L'HON. PAUL TELLIER : Non.

12 30543 M<sup>e</sup> BATTISTA : C'est bon.

13 30544 Prenez à présent l'onglet 30 qui est  
 14 constitué d'extraits d'agendas.

15 30545 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

16 30546 M<sup>e</sup> BATTISTA : C'est un extrait de  
 17 votre agenda.

18 30547 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

19 30548 M<sup>e</sup> BATTISTA : Avant toute chose, qui  
 20 tenait votre agenda ou votre journal?

21 30549 L'HON. PAUL TELLIER : C'est moi. Mon  
 22 assistante, elle, tenait un horaire plus officiel. Il  
 23 s'agissait davantage d'un horaire que d'un agenda.

24 30550 Cependant, à la fin de chaque semaine  
 25 ou , à tout le moins, de chaque mois, j'avais  
 26 l'habitude de jeter un coup d'œil sur la façon dont

1 j'utilisais mon temps pour savoir combien de temps je  
2 passais à l'interne, combien de temps je passais  
3 ailleurs qu'au bureau, combien de temps je passais avec  
4 le premier ministre, et ainsi de suite.

5 30551 Alors ces barres que je faisais,  
6 c'était pour essayer, voyez-vous, de me faire une idée  
7 de l'utilisation de mon temps.

8 30552 La première fois que j'ai été  
9 interrogé à ce sujet, soit par la GRC en 1999, soit  
10 plus tard par le comité parlementaire qui m'a adressé  
11 des questions par écrit, j'ai vérifié mon agenda et  
12 j'ai vu ceci. Il se trouve que c'est la bonne date,  
13 parce qu'il en est question dans d'autres documents,  
14 par exemple, dans une lettre de M. Schreiber, qui parle  
15 d'une date précise.

16 30553 Donc, comme je le disais tout à  
17 l'heure, il semble que j'ai eu trois réunions avec  
18 M. Schreiber.

19 30554 Je me souviens de deux d'entre elles,  
20 celle-ci étant la première. Il y avait le premier  
21 ministre, M. Schreiber, M. Doucet et moi-même.

22 30555 M<sup>e</sup> BATTISTA : Bien. Donc ce que vous  
23 dites, c'est que les lignes diagonales vous servaient à  
24 indiquer le temps consacré à chaque activité?

25 30556 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Je  
26 suppose, en voyant que j'ai tracé quatre lignes

1           indiquant qui j'ai rencontré, que cette réunion s'est  
2           terminée à 16 h 30, ce qui explique ces lignes.

3   30557                   C'est la façon dont je vois cela. Je  
4           sais, monsieur le commissaire, qu'on vous a présenté  
5           une autre interprétation ou une autre description de  
6           cette rencontre, mais je crois me souvenir que cette  
7           réunion a été très courte.

8   30558                   Je me souviens que le premier  
9           ministre se trouvait dans notre immeuble. Comme vous le  
10          savez, il a deux bureaux : un sur la Colline et l'autre  
11          en face, dans l'édifice Langevin. Il était très rare  
12          que le premier ministre -- du moins M. Mulroney, mais  
13          je sais que c'était le cas également pour M. Trudeau --  
14          se rende dans l'édifice Langevin, en face. Le plus  
15          souvent, il travaillait depuis son bureau dans  
16          l'édifice du Centre, à la Chambre des communes.

17   30559                   Je me souviens que, ce jour-là, mon  
18          assistante m'a dit que le premier ministre était en  
19          bas, ce qui était totalement imprévu -- son bureau se  
20          trouvait juste en dessous du mien -- et qu'il voulait  
21          me voir pendant quelques minutes.

22   30560                   Je me souviens d'être descendu, et  
23          d'être entré dans son bureau. Je me souviens que  
24          M. Schreiber et M. Doucet étaient assis en face du  
25          premier ministre, devant son bureau. Le premier  
26          ministre, lui, était installé à son bureau.

- 1 30561 Je suis donc rentré et je n'avais  
2 aucune idée du motif de la réunion. Je ne savais pas  
3 qu'il s'agissait d'une réunion avec M. Doucet et  
4 M. Schreiber.
- 5 30562 Le premier ministre m'a alors demandé  
6 quelque chose du genre : « Paul, où en es-tu avec le  
7 dossier Thyssen? »
- 8 30563 En gros, je lui ai répondu que nous  
9 continuions d'étudier le dossier et j'ai essayé du  
10 mieux que je le pouvais de faire le point la situation.
- 11 30564 Avant de revoir ce document, j'avais  
12 l'impression que cette réunion n'avait duré qu'une  
13 dizaine de minutes. Je ne me rappelle pas m'être assis  
14 dans un fauteuil ou devant une table dans le bureau du  
15 premier ministre. Le premier ministre m'a ensuite dit  
16 que ça allait et je suis reparti.
- 17 30565 C'est le souvenir que j'ai de cette  
18 rencontre.
- 19 30566 Je sais que M. Schreiber ne se  
20 rappelle pas la même chose. Je sais que certains disent  
21 que le premier ministre n'est resté là que pour une  
22 partie de la réunion et qu'on m'avait laissé seul avec  
23 les deux autres. Ce n'est pas le souvenir que j'en ai.
- 24 30567 COMMISSAIRE OLIPHANT : Excusez-moi,  
25 monsieur Tellier, mais afin que les choses soient bien  
26 claires, est-ce que vous parlez de l'inscription du

1           mercredi 10 avril?

2   30568                   L'HON. PAUL TELLIER : C'est ça.

3   30569                   COMMISSAIRE OLIPHANT : Êtes-vous en

4           train de dire, monsieur -- et croyez-moi, je comprends

5           tout à fait ce que vous faites. Je fais exactement la

6           même chose pour savoir avec où je passe du temps et

7           comment j'en perds -- ce qui ne veut pas dire que vous

8           étiez en train de perdre votre temps.

9   30570                   Mais on voit bien qu'il vous a fallu

10          quatre lignes pour consigner ce que vous vouliez noter,

11          les gens qui étaient présents à la rencontre. Mais

12          voulez-vous laisser entendre que, malgré le fait que

13          selon votre agenda cette réunion se serait terminée à

14          17 heures, elle aurait plutôt pris fin à 16 h 30?

15   30571                   L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

16   30572                   COMMISSAIRE OLIPHANT : Bien.

17   30573                   L'HON. PAUL TELLIER : C'est ainsi que

18          j'explique l'annotation « 16.30 » --

19   30574                   COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui. C'est

20          simplement qu'il vous a fallu quatre lignes pour écrire

21          tout ça. C'est juste une coïncidence.

22   30575                   L'HON. PAUL TELLIER : Tout à fait.

23          Tout à fait.

24   30576                   COMMISSAIRE OLIPHANT : Parfait. Donc,

25          ce dont vous vous souvenez --

26   30577                   L'HON. PAUL TELLIER : C'est ce dont



1           je me souviens.

2   30578                    COMMISSAIRE OLIPHANT : Eh bien, vous

3           savez quoi, tant mieux pour vous. Ça fait longtemps,

4           mais d'après vos souvenirs, cette réunion aurait duré

5           une demi-heure?

6   30579                    L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

7   30580                    COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.

8           Poursuivez. Je vous remercie.

9   30581                    M<sup>e</sup> BATTISTA : Revenons à votre agenda

10          qui indique, à 16 heures, « premier ministre » en

11          lettres majuscules. Puis, l'écriture est différente.

12   30582                    Avez-vous rédigé vous-même ces deux

13          lignes --

14   30583                    L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

15   30584                    M<sup>e</sup> BATTISTA : -- sur le moment ou plus

16          tard?

17   30585                    L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Oui. Je

18          pense que c'était moi.

19   30586                    M<sup>e</sup> BATTISTA : Vous le pensez, mais

20          vous n'en êtes pas certain?

21   30587                    L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, vous

22          savez, c'est --

23   30588                    M<sup>e</sup> BATTISTA : Est-ce que ça aurait pu

24          être votre assistante?

25   30589                    L'HON. PAUL TELLIER : Non, je ne

26          pense pas. Il arrive que mon écriture change parfois.

- 1 30590 Prenez cette page, par exemple, avec  
2 la mention « Personnel du BCP » [Traduction du texte  
3 lu] sur la même page. Je ne me pose pas de questions  
4 quand je vois ça.
- 5 30591 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord.
- 6 30592 Je vous renvoie maintenant à l'agenda  
7 de M. Doucet. Nous l'avons également inclus.
- 8 30593 Le 10 avril, il a inscrit « K.S. avec  
9 le P.M.» [Traduction du texte lu]. On peut supposer  
10 qu'il s'agit de Karlheinz Schreiber et du premier  
11 ministre.
- 12 30594 Si l'on continue, on tombe sur  
13 l'agenda de M. Schreiber, deux pages plus loin. On y  
14 voit l'indication « PM/Tellier Fred » à 16 heures.
- 15 30595 Selon vous, cette rencontre était  
16 imprévue. Vous avez dit que c'était l'assistant du  
17 premier ministre qui avait appelé votre assistante pour  
18 que vous vous rendiez au bureau du premier ministre.  
19 C'est cela?
- 20 30596 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ce dont  
21 je me souviens.
- 22 30597 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord.
- 23 30598 Et vous auriez ajouté ces noms par la  
24 suite pour en quelque sorte consigner votre emploi du  
25 temps et évaluer la façon dont vous utilisiez votre  
26 temps au bureau?

1 30599 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

2 30600 M<sup>e</sup> BATTISTA : Bon. Prenez l'onglet 31.

3 C'est une lettre de M. Doucet qui vous est adressée.

4 30601 De toute évidence, M. Doucet parle de

5 la réunion qu'ils ont eue avec vous à ce moment-là.

6 30602 Avez-vous eu l'occasion de lire cette

7 lettre?

8 30603 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

9 30604 M<sup>e</sup> BATTISTA : Vous a-t-elle rafraîchi

10 la mémoire sur la teneur de la rencontre?

11 30605 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

12 30606 M<sup>e</sup> BATTISTA : Que pouvez-vous nous en

13 dire?

14 30607 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien,

15 essentiellement, que cette réunion s'est déroulée le

16 10. Avant de l'avoir lue, je ne me souvenais pas

17 qu'elle était accompagnée du protocole d'entente

18 révisé, etc.

19 30608 Voilà, essentiellement, ce dont je me

20 souviens.

21 30609 M<sup>e</sup> BATTISTA : Parfait. Prenez

22 l'onglet 35.

23 30610 Il s'agit d'une lettre du 7 mai

24 provenant de M. Schreiber. Elle est datée du 7 mai,

25 mais elle concerne en fait -- voici ce qu'on y lit :

26 « Cette lettre fait suite à ma

1 rencontre du 10 avril avec le  
2 premier ministre, Fred Doucet et  
3 vous-même. »

4 30611 Nous parlons donc bien de la même  
5 rencontre?

6 30612 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

7 30613 M<sup>e</sup> BATTISTA : Et il poursuit :

8 « À l'issue de cette rencontre,  
9 il fut convenu que vous  
10 interviendrez personnellement  
11 dans ce dossier pour organiser  
12 une rencontre entre le  
13 gouvernement et les cadres de la  
14 compagnie, dans les plus brefs  
15 délais, d'ici une semaine. »

16 [Traduction du texte lu]

17 30614 Il y a une annotation manuscrite ici  
18 qui indique « Inexact » [Traduction du texte lu].

19 30615 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

20 30616 M<sup>e</sup> BATTISTA : Qui a écrit cela?

21 30617 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, toutes  
22 ces notes, vous savez, toutes les notes manuscrites de  
23 la première page sont bel et bien les miennes.

24 30618 M<sup>e</sup> BATTISTA : Bien. Ainsi, au moment  
25 où l'on vous a envoyé cette lettre et que vous avez  
26 pris connaissance, vous avez inscrit cette annotation?

- 1 30619 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Et je  
2 suppose que la raison pour laquelle j'ai inscrit  
3 « Inexact », c'est que, comme le confirme ma réponse du  
4 17 mai, si je ne m'abuse, je n'étais pas d'accord avec  
5 ce qui était dit là, avec ce qui avait été soi-disant  
6 convenu, et le reste.
- 7 30620 Ce n'est donc pas moi qui ai préparé  
8 la réponse, mais quelqu'un d'autre, et c'était là mes  
9 consignes à ceux qui devaient rédiger la lettre.
- 10 30621 J'ai donc reçu cette lettre qui a été  
11 transmise au secrétariat concerné en vue de la  
12 formulation d'une réponse, et j'ai fait part de mes  
13 commentaires aux rédacteurs par le biais de ces  
14 remarques inscrites en marge.
- 15 30622 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord. Revenons à  
16 l'onglet 32.
- 17 30623 Il s'agit d'une note du 17 avril qui  
18 vous est adressée ou destinée et qui porte la signature  
19 de M. William Rowat.
- 20 30624 Voici ce qu'on lit au premier  
21 paragraphe :
- 22 « Le 12 avril, M. J.A. Doucet  
23 vous a envoyé une nouvelle  
24 proposition au nom de  
25 Thyssen/Bearhead Industries. La  
26 présente note a pour objet de



- 1 30635 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, tout à  
2 fait. Tout à fait.
- 3 30636 Je ne me souviens pas -- tout  
4 d'abord, Gordon Reay était -- est un général et, à un  
5 moment donné, le MDN l'avait détaché auprès du  
6 secrétariat du Bureau du Conseil privé qui s'occupe des  
7 affaires étrangères et de la défense. Il a donc été  
8 appelé à travailler avec moi au Conseil privé et il  
9 n'était plus un général parmi tant d'autres, en ce sens  
10 que j'en étais venu à le connaître.
- 11 30637 En gros, il était venu me voir pour  
12 parler du dossier, ce que nous avons fait, et, comme  
13 c'est clairement indiqué ici, nous nous sommes mis à  
14 raisonner à haute voix sur la meilleure façon de clore  
15 le dossier.
- 16 30638 M<sup>e</sup> BATTISTA : Bien.
- 17 30639 L'HON. PAUL TELLIER : Sur la façon,  
18 voyez-vous, d'y mettre un terme.
- 19 30640 M<sup>e</sup> BATTISTA : Pour reprendre tout cela  
20 dans l'ordre chronologique, le 10 avril, le premier  
21 ministre vous a convoqué à son bureau pour faire en  
22 quelque sorte le point sur la situation. Vous vous  
23 souvenez lui avoir dit que vous continuiez d'examiner  
24 le dossier, que les choses suivaient leur cours.
- 25 30641 C'est bien ça?
- 26 30642 L'HON. PAUL TELLIER : C'est juste.

1 30643 M<sup>e</sup> BATTISTA : Après cette rencontre,  
2 vous avez demandé qu'on évalue la nouvelle proposition  
3 de Thyssen.

4 30644 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

5 30645 M<sup>e</sup> BATTISTA : Et vous avez rencontré  
6 le général Reay le 3 mai pour examiner avec lui les  
7 façons possibles de clore ce dossier.

8 30646 Est-ce --

9 30647 L'HON. PAUL TELLIER : Tout à fait.  
10 Tout à fait.

11 30648 M<sup>e</sup> BATTISTA : Alors, on vous a dit, à  
12 ce moment-là, qu'il n'y avait aucun appui de la part  
13 des généraux qui étaient censés appuyer le projet  
14 d'après ce qu'on vous avait dit.

15 30649 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

16 30650 M<sup>e</sup> BATTISTA : Est-ce exact?

17 30651 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

18 30652 M<sup>e</sup> BATTISTA : Allez au point 2 :  
19 « Puis M. Tellier a abordé la  
20 question d'essayer, finalement,  
21 de clore le dossier. Il a exposé  
22 son point de vue sur ce qu'une  
23 lettre à l'entreprise pourrait  
24 contenir... » [Traduction du  
25 texte lu]



1 30653 Et puis, il résume.

2 30654 Passez au point 4 :

3 « M. Tellier m'a demandé conseil  
4 quant à la personne qui devrait  
5 signer la lettre. Je lui ai dit  
6 qu'elle ne devrait pas émaner du  
7 MDN ni du Ministère. Compte tenu  
8 de la proximité apparente du PDG  
9 de Thyssen et du PM, j'estimais  
10 que Tellier, Spector ou le PM  
11 devrait signer la lettre, avec  
12 un penchant pour Spector. »

13 [Traduction du texte lu]

14 30655 Pourriez-vous donner quelques  
15 explications, comment pourrait-on rationaliser tout  
16 cela?

17 30656 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, dans  
18 notre esprit, la Défense nationale était considérée, à  
19 tort ou à raison, comme étant favorable à GM. Par  
20 conséquent, quand j'en ai discuté, vous savez, de façon  
21 très ouverte avec le général Reay, il a dit, en fait,  
22 qu'il ne pensait pas que nous devrions être chargés de  
23 clore le dossier parce que, voyez-vous, ça allait se  
24 poursuivre, puisque l'on avait essayé à de nombreuses  
25 reprises d'utiliser les leviers politiques pour faire

1           avancer le dossier.

2   30657                   Alors, il était préférable que la  
3           lettre soit signée par moi ou par Spector.

4   30658                   M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord. Paragraphe --  
5   30659                   L'HON. PAUL TELLIER : Alors, voyez-  
6           vous, c'est en grosle contexte.

7   30660                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Paragraphe 5 :  
8                           « M. Tellier utilisera la  
9                           version préliminaire de la  
10                          lettre comme base des  
11                          consultations avec le BCP et le  
12                          CPM, et j'ai indiqué que nous  
13                          étions disposés à la reformuler  
14                          une fois qu'il aurait terminé sa  
15                          réflexion. Nous en sommes restés  
16                          là. » [Traduction du texte lu]

17   30661                   Avec qui en auriez-vous discuté au  
18           sein du CPM?

19   30662                   L'HON. PAUL TELLIER : Au fond, je  
20           m'adresserais fort probablement à Bilodeau ou à Rowat,  
21           qui a succédé à Bilodeau - ce dernier a changé de poste  
22           au sein du Bureau du Conseil privé -- puis Bilodeau en  
23           aurait discuté, peut-être, avec Spector, mais très  
24           probablement avec l'un des adjoints de Spector.

25   30663                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Et cela se serait

- 1 finalement rendu jusqu'à M. Spector?
- 2 30664 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 3 30665 M<sup>e</sup> BATTISTA : C'est aussi de cette  
4 manière que cela se rendait jusqu'au premier ministre?
- 5 30666 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 6 30667 M<sup>e</sup> BATTISTA : À l'époque, lors de ces  
7 discussions, M. Spector était toujours chef de cabinet.
- 8 30668 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 9 30669 M<sup>e</sup> BATTISTA : Je vous demanderais  
10 d'aller à l'onglet 33. On y trouve des extraits de  
11 l'agenda de mai 1991. Le mercredi 8 mai, à 16 h, on  
12 peut lire : « Fred Doucet re Thyssen ».
- 13 30670 Vous avez eu une réunion avec  
14 M. Doucet?
- 15 30671 Vous souvenez-vous de cela?
- 16 30672 L'HON. PAUL TELLIER : Je m'en  
17 souviens très bien.
- 18 30673 COMMISSAIRE OLIPHANT : Quelle était  
19 la date de cette réunion déjà?
- 20 30674 M<sup>e</sup> BATTISTA : Le 8 mai, monsieur le  
21 commissaire. C'est à la deuxième page des notes, dans  
22 la colonne de droite.
- 23 30675 COMMISSAIRE OLIPHANT : J'y suis,  
24 merci.
- 25 30676 M<sup>e</sup> BATTISTA : Vous souvenez-vous des

1 personnes qui assistaient à la réunion?

2 30677 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, très bien.  
3 Autant que je m'en souviene, M. Doucet -- avec qui  
4 j'entretenais une relation très limitée mais très  
5 cordiale, parce que, comme je l'ai expliqué  
6 précédemment, lorsque je suis arrivé, il était chef de  
7 cabinet adjoint. Lorsque je me suis joint au Bureau du  
8 Conseil privé, c'était Bernard Roy qui était chef de  
9 cabinet.

10 30678 Alors Bernard Roy était mon principal  
11 contact au sein du Cabinet du premier ministre.

12 30679 M. Doucet était chef de cabinet  
13 adjoint et, lorsque je suis arrivé, il se consacrait  
14 presque exclusivement aux affaires étrangères.

15 30680 Bob Fowler, en mon nom, s'occupait  
16 des dossiers sur les affaires étrangères, et ainsi de  
17 suite.

18 30681 Je participais à quelques rencontres  
19 internationales, comme les réunions des chefs de  
20 gouvernement des pays du Commonwealth, mais, à part ça,  
21 c'était essentiellement Fowler.

22 30682 Par conséquent, j'avais peu de  
23 contacts avec M. Doucet, mais lui et moi avons  
24 toujours entretenu une relation très cordiale.  
25 M. Doucet m'a demandé si je pouvais le rencontrer avec

1 M. Schreiber, et je l'ai fait.

2 30683 Et, encore une fois, M. Schreiber --  
3 avec raison, en partie -- s'est plaint que cela prenait  
4 énormément de temps pour faire avancer le dossier et  
5 qu'il y avait beaucoup de malentendus et ainsi de  
6 suite, comme la correspondance en témoigne, etc.

7 30684 En gros, il me demandait  
8 d'intervenir, et j'ai répété qu'à mon avis, c'était le  
9 ministère de la Défense nationale qui devait se charger  
10 de ce dossier et quelque chose comme -- je ne me  
11 souviens pas si c'est M. Doucet ou M. Schreiber qui l'a  
12 dit, mais l'un d'eux a dit : « Eh bien, visiblement,  
13 vous ne comprenez pas les instructions de votre patron  
14 et, conséquemment, le premier ministre va en entendre  
15 parler. »

16 30685 J'ai trouvé le commentaire insultant  
17 parce qu'il laissait pratiquement sous-entendre que  
18 j'ignorais les directives, ou les instructions, du  
19 premier ministre, ce qui n'était pas le cas puisqu'il  
20 ne m'avait jamais donné d'instructions quant à ce  
21 dossier; et insultant parce que, vous savez, ne croyant  
22 pas que j'allais rapporter notre conversation, ils ont  
23 dit : « Eh bien, vous savez, le premier ministre va en  
24 entendre parler. »

25 30686 Et j'ai répondu ceci : « Vous êtes

1 mieux d'y croire, parce qu'il va l'apprendre de ma  
2 propre bouche. »

3 30687 Et, en fait, je me suis levé et, vous  
4 savez, il n'y a pas eu de dispute ni de grand débat,  
5 etc. Pour moi, la réunion avait atteint son but.  
6 M. Doucet et M. Schreiber avaient exprimé leurs  
7 doléances, et ainsi de suite, quant à la lenteur du  
8 processus et à l'opposition perçue au sein de la  
9 bureaucratie, particulièrement au Bureau du Conseil  
10 privé, etc., et, en fait, je me suis dirigé vers la  
11 porte et je les ai raccompagnés jusqu'à la porte.

12 30688 Par la suite, parce que je voulais  
13 que le premier ministre l'apprenne de ma propre bouche,  
14 puisqu'il n'était pas improbable que M. Doucet tente de  
15 le joindre dès qu'il arriverait à son bureau, j'ai  
16 fermé la porte, j'ai fait le tour de mon bureau et j'ai  
17 demandé à la standardiste du premier ministre s'il  
18 était disponible pour prendre mon appel, et il s'est  
19 avéré qu'il était disponible.

20 30689 Ainsi, j'ai dit : « Monsieur le  
21 premier ministre, je tiens à vous dire que M. Schreiber  
22 et M. Doucet viennent de quitter mon bureau. Le  
23 résultat est loin de leur convenir. Ils ont  
24 l'impression que je ne suis pas vos instructions, etc.  
25 La réunion a été courte. Elle n'a certainement pas

1           répondu à leurs attentes, et je voulais vous en  
2           informer avant que Fred vous appelle. »

3   30690                   Et le premier ministre a répondu :  
4           « Merci de votre appel. Y a-t-il autre chose dont vous  
5           aimeriez discuter? »

6   30691                   Et, vous savez, étant donné que le  
7           temps du premier ministre est la denrée la plus rare en  
8           ville, je gardais toujours une liste de points à  
9           examiner avec lui à côté de mon téléphone, et j'ai  
10          répondu par l'affirmative et nous avons passé les -- je  
11          ne sais pas -- 20 ou 30 minutes suivantes à examiner la  
12          liste de points que j'avais et je ne me souviens  
13          manifestement pas de ce que c'était.

14   30692                   Voilà donc le souvenir que j'ai de  
15          cette réunion. Je n'ai pas mis personne à la porte de  
16          mon bureau, etc. Je sais que M. Kaplan a écrit à ce  
17          propos et que M. Schreiber a formulé des observations  
18          là-dessus, mais c'est essentiellement le souvenir que  
19          j'ai.

20   30693                   Je ne voulais pas que deux hommes  
21          dans mon bureau me disent que, premièrement, je ne  
22          suivais pas les instructions du premier ministre et  
23          que, deuxièmement, ils allaient en informer le premier  
24          ministre. Je n'avais pas besoin de cela.

25   30694                   M<sup>e</sup> BATTISTA : C'est pourquoi vous avez

- 1 pris l'initiative d'appeler le premier ministre?
- 2 30695 L'HON. PAUL TELLIER : Exactement.
- 3 30696 Exactement, sinon M. Doucet lui
- 4 aurait très probablement tout raconté à sa manière,
- 5 etc.
- 6 30697 Alors j'ai dit au premier ministre
- 7 exactement ce qui s'était passé à la réunion , et c'est
- 8 tout. Le premier ministre a dit : « Merci beaucoup. Y
- 9 a-t-il autre chose dont vous aimeriez discuter? »
- 10 30698 M<sup>e</sup> BATTISTA : Étiez-vous inquiet de la
- 11 manière dont M. Doucet aurait pu décrire la réunion?
- 12 30699 L'HON. PAUL TELLIER : Étais-je
- 13 inquiet? Pas du tout. Ça me laissait complètement
- 14 indifférent. Mais j'estimais que je devais bien au
- 15 premier ministre de relater exactement ce qui s'était
- 16 passé dans mon bureau.
- 17 30700 COMMISSAIRE OLIPHANT : Puis-je vous
- 18 poser une question? Vous parlez bien de la réunion du
- 19 mercredi 8 mai, n'est-ce pas, monsieur Tellier?
- 20 30701 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, je parle
- 21 bien de ma rencontre avec M. Schreiber et M. Doucet.
- 22 30702 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je vous pose
- 23 cette question, monsieur, parce que votre agenda
- 24 indique « M. Doucet re Thyssen », et je ne vois le nom
- 25 de M. Schreiber nulle part.



1 30703 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien,  
2 c'était M. Doucet et M. Schreiber.

3 30704 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.

4 30705 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

5 30706 M<sup>e</sup> BATTISTA : Merci, monsieur le  
6 commissaire.

7 30707 Veuillez prendre l'onglet 36, qui  
8 contient une lettre que M. Schreiber a écrit à  
9 M. Mazankowski.

10 30708 Allez au paragraphe 3 :  
11 « Le greffier du Conseil privé,  
12 je crois, s'assure qu'une  
13 réunion entre les ministres  
14 appropriés... est organisée. »  
15 [Traduction du texte lu]

16 30709 C'est ce que M. Schreiber écrivait à  
17 M. Mazankowski.

18 30710 J'aimerais que vous alliez à  
19 l'onglet 37. Dans une lettre datée du 9 mai 1991,  
20 M. Doucet vous dit :  
21 « À la suite de notre réunion  
22 d'hier, j'ai fait un compte  
23 rendu à mon client, tel que je  
24 vous l'avais indiqué.  
25 Nous avons hâte à la réunion

1 que vous avez convenu  
2 d'organiser mais pas de  
3 présider, pour examiner notre  
4 proposition avec les ministères  
5 clés d'Industrie Canada, de la  
6 Défense et des Finances, l'APECA  
7 et le MDN. » [Traduction du  
8 texte lu]

9 30711 Voyez-vous cette note?

10 30712 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

11 30713 M<sup>e</sup> BATTISTA : À l'onglet 38, il y a  
12 une note écrite par Peter Smith à Jane Billings qui se  
13 lit comme suit :

14 « Suite à notre discussion, vous  
15 trouverez ci-joint une lettre  
16 que BHI a envoyée au ministre  
17 Crosbie. Comme il est indiqué,  
18 je soupçonne que les ministres  
19 énumérés au paragraphe 3 ont  
20 tous reçu des lettres  
21 similaires. J'informerai le  
22 ministre Crosbie le 24 mai, en  
23 vue d'une réunion qui doit être  
24 organisée. Je crois comprendre  
25 que M. Tellier a eu des réunions

1 avec l'entreprise et qu'il est  
2 censé préparer une réunion en  
3 juin, tel qu'il est indiqué. »  
4 [Traduction du texte lu]

5 30714 Lisons l'avant-dernier paragraphe de  
6 la lettre jointe, qui était une autre note:

7 « À la suite du remaniement  
8 ministériel, toutefois, vous et  
9 un certain nombre de vos  
10 collègues avez reçu des lettres  
11 signées par Karlheinz Schreiber,  
12 président de Bear Head  
13 Industries Limited, qui  
14 indiquait que le dossier était  
15 toujours en vie, que  
16 l'entreprise était encore  
17 intéressée, qu'une nouvelle  
18 proposition était présentée et  
19 que le greffier du Conseil privé  
20 était censé convoquer les  
21 ministres du MDN, d'Industrie  
22 Canada, des Finances et de  
23 l'APECA à une réunion au début  
24 de juin. » [Traduction du texte  
25 lu]

1 30715 Vous êtes-vous occupé d'organiser  
2 cette réunion après votre rencontre avec M. Doucet et  
3 M. Schreiber?

4 30716 L'HON. PAUL TELLIER : Pour autant que  
5 je sache, cette réunion n'a jamais été convoquée.  
6 Corrigez-moi si je me trompe, mais je n'ai pas  
7 connaissance qu'une réunion de cette nature ait été  
8 convoquée, pour la bonne raison qu'il était évident que  
9 le promoteur du projet voulait, au fond, écarter le  
10 ministère responsable du processus, par le biais du  
11 Cabinet du premier ministre ou du Bureau du Conseil  
12 privé.

13 30717 Par conséquent, j'avais l'impression  
14 pendant tout ce temps que ce n'était pas à moi  
15 d'organiser une réunion, pour la simple raison que le  
16 processus établi exigeait que ce soit le ministère de  
17 la Défense nationale qui pilote un tel projet  
18 d'acquisition.

19 30718 Alors, à moins de faire erreur, je  
20 n'ai jamais convoqué les parties à une réunion, et le  
21 premier ministre ne m'a jamais demandé de convoquer les  
22 parties à une réunion. En gros, j'estimais que le  
23 processus normal devait se dérouler et, pour que cela  
24 se fasse, c'était à M. Fowler d'agir comme il l'a fait  
25 le 5 février 1990, c'est-à-dire de réunir les gens et

1 de leur donner l'heure juste.

2 30719 M<sup>e</sup> BATTISTA : Allez à l'onglet 39. Il  
3 s'agit de votre réponse à la lettre de M. Schreiber du  
4 17 mai, au sujet de laquelle vous nous avez dit que  
5 vous aviez inscrit des annotations signalant les  
6 faits inexacts ainsi que des annotations d'autre  
7 nature.

8 30720 Nous voyons ici le résultat. La  
9 personne qui a rédigé la lettre indique au  
10 paragraphe 2 :

11 « Il y a de nombreux passages de  
12 votre lettre qui sont inexacts  
13 ou faux, ou avec lesquels je  
14 suis en désaccord. Je crois  
15 qu'il ne sert à rien en ce  
16 moment d'entamer une  
17 correspondance de longue  
18 haleine. Toutefois, je tiens à  
19 vous confirmer que de hauts  
20 fonctionnaires du ministère de  
21 la Défense nationale  
22 organiseront une réunion, à un  
23 moment qui vous conviendra à  
24 tous deux, dans le but  
25 d'examiner votre proposition et

1 d'y répondre officiellement. »

2 [Traduction du texte lu]

3 30721 Alors vous vous êtes effectivement  
4 occupé d'organiser une réunion avec les représentants  
5 de la Défense nationale.

6 30722 L'HON. PAUL TELLIER : Mais vous voyez  
7 la nuance ici. Je ne croyais pas qu'il était convenable  
8 pour moi d'organiser une réunion, parce que cela aurait  
9 déplacé le processus décisionnel vers l'édifice  
10 Langevin, le Bureau du Conseil privé, et aurait eu pour  
11 effet, au fond, de placer le personnel du premier  
12 ministre -- dans mon cas, moi-même -- dans une position  
13 de commandement.

14 30723 Par conséquent, je m'y opposais.  
15 Toutefois, « je tiens à vous confirmer que de hauts  
16 fonctionnaires du ministère de la Défense nationale  
17 organiseront une réunion » ne signifie pas que c'est  
18 moi qui allais organiser la réunion, et ainsi de suite.

19 30724 Donc, cela concorde avec ce que je  
20 vous disais, maître Battista, il y a quelques minutes.

21 30725 En conséquence, M. Doucet ou  
22 M. Schreiber aurait aimé pendant tout ce temps que je  
23 sois aux commandes, au fond, ne serait-ce que pour  
24 donner l'impression que je claquais le fouet pour le  
25 premier ministre et que le projet devait décoller, mais

1 je n'étais pas prêt à le faire.

2 30726 M<sup>e</sup> BATTISTA : J'aimerais attirer votre  
3 attention sur l'onglet 42. Nous sommes maintenant  
4 rendus au 18 juillet 1991. Il y a une note que M. Rowat  
5 vous a écrite, dans laquelle il fait référence à  
6 M. Wilson.

7 30727 Je me reporte au paragraphe 1 :  
8 « Pendant l'exposé de  
9 présentation des nouveaux  
10 portefeuilles qui lui étaient  
11 confiés, M. Wilson a été informé  
12 de la proposition de Thyssen. Il  
13 a indiqué qu'il aimerait que les  
14 Opérations examinent la  
15 proposition dans le futur, afin  
16 de "l'enterrer" une fois pour  
17 toutes. » [Traduction du texte  
18 lu]

19 30728 C'étaient les mots de M. Wilson. Quel  
20 était le titre de M. Wilson à l'époque?

21 30729 L'HON. PAUL TELLIER : Je pense que  
22 c'était à l'époque où M. Wilson a cessé d'être ministre  
23 des Finances pour devenir ministre de -- de  
24 l'Industrie, je crois.

25 30730 Alors, en gros, il a remplacé M. de

1 Cotret dans ce portefeuille, je crois, mais ça reste à  
2 confirmer.

3 30731 M<sup>e</sup> BATTISTA : La note se poursuit :  
4 « Industrie Canada, en  
5 consultation avec le MDN et le  
6 ministère des Finances, prépare  
7 un aide-mémoire... » [Traduction  
8 du texte lu]

9 30732 Allons ensuite au bas, dernier  
10 paragraphe :  
11 « Ron Bilodeau et moi jugeons  
12 que la pression exercée en  
13 faveur de la proposition semble  
14 en voie de rémission et, par  
15 conséquent, qu'il est inutile de  
16 d'ajouter celle-ci à l'un des  
17 ordres du jour des réunions du  
18 comité pendant l'été. »  
19 [Traduction du texte lu]

20 30733 À quoi cela fait-il référence, que la  
21 pression semble avoir diminué?

22 30734 L'HON. PAUL TELLIER : Comparativement  
23 aux mois précédents, le projet était manifestement  
24 moins actif. Je veux dire, il n'était plus question de  
25 le présenter au Cabinet, etc.



- 1 30735                   Au cours de l'été, le calendrier des  
2 réunions du Cabinet -- des réunions des comités du  
3 Cabinet -- est allégé. Les ministres essaient d'être  
4 dans leur circonscription, leur comté, etc.
- 5 30736                   Par conséquent, cette note signifie,  
6 qu'à ce moment-là, nous ne croyions pas qu'il était  
7 urgent de mettre cela à l'ordre du jour d'une réunion  
8 de comité du Cabinet, ou d'une réunion du Cabinet en  
9 été, quand il y a moins de ministres qui sont présents  
10 et que les réunions sont généralement plus courtes.
- 11 30737                   M<sup>e</sup> BATTISTA : À ce stade, si nous  
12 revenons en avril et en mai -- en avril, nous avons vu  
13 que le premier ministre vous avait demandé de venir à  
14 son bureau pour rencontrer M. Doucet et M. Schreiber.
- 15 30738                   En mai, il y a eu une rencontre entre  
16 vous et M. Doucet.
- 17 30739                   Il y a eu cette rencontre que vous  
18 avez organisée avec M. Fowler, du moins avec M. Doucet  
19 et M. Schreiber, ou bien vous avez annoncé que c'est ce  
20 que vous alliez faire.
- 21 30740                   Cette note ici montre qu'il y a eu  
22 une rencontre entre plusieurs ministres, au moins, ou  
23 ministères -- ou portefeuilles ministériels, plutôt --  
24 et indique que la pression semble avoir diminué.
- 25 30741                   Vous indiquez que la session d'été

1 est arrivée, mais cela pourrait-il aussi faire  
2 référence au degré d'activité qu'on a connu, ce qui a  
3 engendré toutes ces réunions avec des responsables  
4 ministériels, après que vous avez été invité dans le  
5 bureau du premier ministre en avril?

6 30742 L'HON. PAUL TELLIER : C'est possible.

7 30743 M<sup>e</sup> BATTISTA : Allons maintenant à  
8 l'onglet 43.

9 30744 Avant que nous poursuivions, vous  
10 souvenez-vous de ce qu'il est advenu du projet en 1991?

11 30745 Le projet, à cette époque, était  
12 toujours un projet de la Nouvelle-Écosse. Vous  
13 souvenez-vous si une décision avait été prise pour  
14 l'enterrer, comme le voulait l'expression?

15 30746 Vous souvenez-vous de cela?

16 30747 L'HON. PAUL TELLIER : Seulement à la  
17 suite de mon examen du dossier.

18 30748 M<sup>e</sup> BATTISTA : Vous n'en avez pas un  
19 souvenir distinct?

20 30749 L'HON. PAUL TELLIER : Non.

21 30750 M<sup>e</sup> BATTISTA : Pourriez-vous vous  
22 reporter à l'onglet 43, une note au premier ministre.  
23 Au deuxième paragraphe, on peut lire :

24 « Les représentants de Thyssen  
25 ont suggéré que l'acquisition de

1 véhicules blindés légers fasse  
2 l'objet d'un appel d'offres  
3 concurrentiel et indiqué qu'ils  
4 s'engageraient dans ce processus  
5 avec la proposition de  
6 construire une usine dans l'Est  
7 de Montréal. Nous ne croyons pas  
8 que la proposition de Thyssen  
9 mérite d'être sérieusement  
10 considérée pour les raisons  
11 suivantes... » [Traduction du  
12 texte lu]

13 30751 -- et vous les décrivez à nouveau.

14 Exact?

15 30752 Cette fois-ci, la proposition  
16 consiste toutefois à faire cela à Montréal, pas en  
17 Nouvelle-Écosse.

18 30753 Vous concluez en disant :

19 « Nous sommes donc d'avis que la  
20 Défense devrait être autorisée à  
21 ce moment-ci à avoir recours à  
22 des marchés à fournisseur unique  
23 pour les hélicoptères et les  
24 véhicules blindés légers. Le  
25 gouvernement ne devrait pas

1                                   prendre en considération la  
2                                   proposition de Thyssen de  
3                                   construire une usine à Montréal  
4                                   en vue de fournir des véhicules  
5                                   blindés légers dans le cadre  
6                                   d'un appel d'offres  
7                                   concurrentiel. » [Traduction du  
8                                   texte lu]

9   30754                           L'une des préoccupations initiales  
10                                  n'était-elle pas que Thyssen voulait un marché à  
11                                  fournisseur unique, ce qui posait un problème du point  
12                                  de vue de la procédure, et qu'en évitant d'attribuer un  
13                                  contrat à fournisseur exclusif pour des véhicules  
14                                  militaires, par exemple, le gouvernement pouvait  
15                                  obtenir un meilleur prix pour le produit?

16   30755                           Ici, vous semblez suggérer que la  
17                                  proposition de Thyssen devait être rejetée et qu'il  
18                                  fallait octroyer un contrat à un fournisseur exclusif.

19   30756                           L'HON. PAUL TELLIER : Oui, mais  
20                                  chaque contrat doit être traité séparément. Je ne me  
21                                  souviens pas des détails du contrat pour les  
22                                  hélicoptères et, comme vous le savez, il s'est avéré  
23                                  très controversé. Si je ne me trompe pas, il a été  
24                                  annulé par un gouvernement subséquent, un gouvernement  
25                                  suivant, ce qui a entraîné des conséquences très, très

1 graves.

2 30757 En conséquence, j'ai oublié pourquoi,  
3 dans un cas, cela était justifié, et dans l'autre, non.

4 30758 Vous avez parfaitement raison, nous  
5 avons maintenu pendant tout ce temps que l'attribution  
6 d'un contrat à un fournisseur exclusif était l'un des  
7 problèmes, mais, voyez-vous, il y avait le fait que GM  
8 était dans le décor, et ainsi de suite.

9 30759 Je ne peux pas expliquer pourquoi  
10 c'était plus justifié dans ce cas-ci que dans un autre.

11 30760 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord. Onglet 44 --

12 30761 COMMISSAIRE OLIPHANT : Avant de  
13 continuer, j'ai une question, monsieur Tellier - et je  
14 sais bien que vous avez signé cette note, mais Gentles  
15 ou Heinbecker en est l'auteur.

16 30762 Est-ce exact?

17 30763 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

18 30764 COMMISSAIRE OLIPHANT: Serait-il juste  
19 de dire que ce genre de recommandation quant à un  
20 marché à fournisseur unique aurait seulement pu être  
21 fait sur la base de recommandations adressées au BCP  
22 par le ministère de la Défense nationale?

23 30765 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, fort  
24 probablement. Je ne me souviens pas --

25 30766 COMMISSAIRE OLIPHANT : On ne fait pas

- 1 ce genre de recommandation de sa propre initiative. Il  
2 faut sûrement être conseillé par des gens qui sont au  
3 courant.
- 4 30767 L'HON. PAUL TELLIER : Oh, oui.
- 5 30768 COMMISSAIRE OLIPHANT : Voici ce dont  
6 nous avons besoin, et voici quand nous en aurons  
7 besoin.
- 8 30769 THE HON. PAUL TELLIER: Absolument.
- 9 30770 COMMISSAIRE OLIPHANT : Et ça pourrait  
10 expliquer la recommandation concernant un marché à  
11 fournisseur unique.
- 12 30771 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 13 30772 COMMISSAIRE OLIPHANT : Thyssen ne  
14 pouvait pas livrer le produit à ce moment-là.  
15 L'entreprise n'avait pas d'usine là-bas, n'est-ce pas?
- 16 30773 L'HON. PAUL TELLIER: Exact.
- 17 30774 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je ne cherche  
18 pas à justifier ce qui a été fait ici, mais cela  
19 n'expliquerait-il pas le marché à fournisseur unique,  
20 alors qu'auparavant, les recommandations étaient non  
21 favorables à un marché de ce type.
- 22 30775 L'HON. PAUL TELLIER : Absolument.
- 23 30776 COMMISSAIRE OLIPHANT : -- en faveur  
24 d'un appel d'offres?
- 25 30777 L'HON. PAUL TELLIER : Absolument,

- 1           monsieur le commissaire. C'est pourquoi j'ai dit que  
2           chaque cas doit être jugé d'après ses qualités propres.
- 3   30778                    COMMISSAIRE OLIPHANT : C'est ce qui  
4           m'a amené à poser la question.
- 5   30779                    L'HON. PAUL TELLIER : Exactement.
- 6   30780                    Par exemple, Gentles, si je ne me  
7           trompe pas, venait du ministère de la Défense  
8           nationale. Par la suite, Heinbecker est devenu notre  
9           ambassadeur à l'ONU et à Bonn --
- 10  30781                    COMMISSAIRE OLIPHANT : S'agit-il de  
11          Paul Heinbecker?
- 12  30782                    L'HON. PAUL TELLIER: Oui, c'est Paul  
13          Heinbecker, celui qui a succédé à Fowler.
- 14  30783                    Il y a eu Fowler, Hébert après lui,  
15          puis quelqu'un d'autre, je crois, et finalement  
16          Heinbecker, etc.
- 17  30784                    Et les employés de ces secrétariats  
18          travaillaient jour après jour avec leurs homologues.
- 19  30785                    Par exemple, Heinbecker était aussi  
20          souvent dans les bureaux du ministère des Affaires  
21          étrangères que dans les locaux du Bureau du Conseil  
22          privé, parce que c'est exactement de cette manière  
23          qu'on travaillait.
- 24  30786                    Le BCP est la voie de transmission de  
25          l'information au premier ministre, et ainsi de suite,

1           mais cette information ne tombe pas du ciel; elle vient  
2           plutôt des avis obtenus auprès de collègues au sein du  
3           ministère, et c'est pourquoi le Bureau du Conseil privé  
4           est ainsi doté en personnel.

5   30787                   Alors Heinbecker vient -- Gordon Reay  
6           vient du MDN et Heinbecker vient des Affaires  
7           extérieures -- et retourne aux Affaires extérieures  
8           lorsque son affectation au Bureau du Conseil privé est  
9           terminée.

10  30788                   COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord,  
11           merci.

12  30789                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Merci pour vos  
13           questions, monsieur le commissaire, et merci pour vos  
14           réponses.

15  30790                   Je ne voudrais pas que l'on m'accuse  
16           d'aller au plus court, mais la note s'étend sur  
17           deux pages. On y décrit une série de préoccupations.

18  30791                   Allons au bas de la page 2 :  
19                           « L'achat du produit de GM...  
20                           offrira à la Défense un produit  
21                           qui a fait ses preuves et qui  
22                           répond aux exigences  
23                           opérationnelles d'une chaîne de  
24                           production existante au Canada  
25                           avec un minimum de risques sur



1 le plan des coûts. » [Traduction  
2 du texte lu]

3 30792 Alors il y a des justifications, mais  
4 je voulais dire que l'une des préoccupations exprimées  
5 concernait l'attribution d'un contrat à fournisseur  
6 exclusif qui, en elle-même et par elle-même,  
7 constituait un problème. Cette éventualité troublait  
8 les représentants de l'APECA, qui essayaient d'en faire  
9 une question politique. Elle troublait aussi les  
10 représentants de Thyssen, qui disaient : « Vous  
11 attribuez toujours des contrats à fournisseur exclusif  
12 de toute manière » et, au bout du compte, un contrat à  
13 fournisseur exclusif a effectivement été attribué dans  
14 ce cas-ci.

15 30793 Est-ce juste?

16 30794 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

17 30795 M<sup>e</sup> BATTISTA : À l'onglet 44 se trouve  
18 une note en date du 24 juin à l'intention du premier  
19 ministre. Cette fois-ci, on aborde spécifiquement la  
20 proposition de Thyssen de concevoir un véhicule de  
21 maintien de la paix. Il s'agit donc d'une autre étape  
22 de la proposition.

23 30796 Vous commencez comme ceci :

24 « Je crois comprendre que vous  
25 avez rencontré M. Karlheinz

- 1 Schreiber de Thyssen BHI au  
2 début de mai pour discuter de sa  
3 proposition de construire  
4 huit prototypes de véhicules de  
5 "maintien de la paix" sur le  
6 modèle du TH 495, actuellement  
7 en développement. » [Traduction  
8 du texte lu]
- 9 30797 Vous étiez au courant que le premier  
10 ministre avait rencontré M. Schreiber en mai?
- 11 30798 L'HON. PAUL TELLIER : C'était  
12 manifestement -- j'attire votre attention sur le fait  
13 que la note a été signée par M. Shortliffe --
- 14 30799 M<sup>e</sup> BATTISTA : Oui.
- 15 30800 L'HON. PAUL TELLIER : -- qui était  
16 mon sous-secrétaire des Opérations. Évidemment, il  
17 savait très bien - je présume qu'on lui a dit, ou qu'il  
18 l'a appris par lui-même, que M. Schreiber et le premier  
19 ministre s'étaient rencontrés au début de mai.
- 20 30801 M<sup>e</sup> BATTISTA : Il y a aussi une  
21 référence à des lettres :
- 22 « Depuis votre rencontre,  
23 M. Schreiber vous a écrit à deux  
24 reprises, le 13 et le 22 mai, en  
25 faisant état des progrès qu'il

1                                   était en voie de réaliser dans  
2                                   la recherche d'appuis pour son  
3                                   projet. » [Traduction du texte  
4                                   lu]

5   30802                           Ce que nous pouvons en déduire, c'est  
6           qu'en mai 1992, M. Schreiber a rencontré le premier  
7           ministre. L'année précédente, il vous avait rencontré.

8   30803                           L'HON. PAUL TELLIER : Ça semble être  
9           le cas.

10   30804                           M<sup>e</sup> BATTISTA : Il a rencontré le  
11           premier ministre et il a correspondu avec lui à ce  
12           sujet.

13   30805                           Je vais vous lire le dernier  
14           paragraphe de la page 1 :

15                                   « La plus récente proposition  
16                                   présentée au MDN vise à obtenir  
17                                   un contrat sur appel d'offres  
18                                   restreint avec le gouvernement  
19                                   afin de fabriquer huit  
20                                   prototypes de véhicules de  
21                                   "maintien de la paix". Thyssen  
22                                   construirait une installation de  
23                                   R&D au Québec, vraisemblablement  
24                                   dans l'Est de Montréal, pour y  
25                                   effectuer le travail. Bien

1 qu'aucun financement ne soit  
2 demandé au MDN dans la  
3 proposition, on a présumé qu'un  
4 autre ministère fournirait  
5 132 millions de dollars au MDN  
6 pour le contrat. La position du  
7 gouvernement du Québec n'est pas  
8 encore connue. Thyssen demande  
9 le soutien du Québec; nos  
10 dirigeants contacteront la  
11 province à cet égard. »

12 [Traduction du texte lu]

13 30806 Passons maintenant au commentaire du  
14 BCP, à la toute fin :

15 « Il n'y a aucune justification  
16 liée à la défense dans la  
17 proposition de Thyssen. »

18 [Traduction du texte lu]

19 30807 Au milieu, il y a :

20 « Nous avons rencontré les  
21 représentants d'Industrie,  
22 Sciences et Technologie Canada  
23 et du BFDR(Q)... » [Traduction  
24 du texte lu]

25 30808 Le BFDR(Q) est le Bureau fédéral de

1 développement économique (Québec).

2 30809 Est-ce exact, monsieur Tellier?

3 30810 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

4 30811 M<sup>e</sup> BATTISTA : La dernière phrase du  
5 paragraphe est la suivante :

6 « Quoi qu'il en soit, il y  
7 aurait vraisemblablement une  
8 extrême sensibilité politique si  
9 le projet de Thyssen était  
10 réalisé au Québec alors qu'une  
11 des propositions antérieures de  
12 Thyssen a été rejetée dans les  
13 Maritimes. » [Traduction du  
14 texte lu]

15 30812 En 1991, le projet a été annulé dans  
16 les Maritimes, ou il n'a pas réussi à passer, et  
17 maintenant, en 1992, il reprend vie au Québec.

18 « Dans les circonstances, nous  
19 suggérons que vous recommandiez  
20 à M. Schreiber de s'adresser au  
21 ministre de l'Industrie, des  
22 Sciences et de la Technologie et  
23 d'explorer la pertinence de  
24 différents programmes de  
25 développement industriel. Vous



1 plusieurs facteurs entrent en jeu. Premièrement, le  
2 premier ministre, à un certain moment --

3 30821 Premièrement, le premier ministre  
4 avait des racines dans les Maritimes, soit en Nouvelle-  
5 Écosse, où il a fait une partie de ses études.

6 30822 Deuxièmement, le premier ministre a  
7 déjà été député pour Nova-Centre.

8 30823 Troisièmement, à titre de premier  
9 ministre et de chef du parti, il avait pour priorité,  
10 bien évidemment, d'améliorer la situation dans l'Est du  
11 pays.

12 30824 Par conséquent, est-ce que je peux  
13 mentionner des projets où le premier ministre a eu le  
14 même niveau de participation? Il n'y en a aucun qui me  
15 vienne à l'esprit, mais ce n'est pas inhabituel,  
16 lorsqu'il y a un projet complexe ou un problème  
17 difficile, que le premier ministre s'investisse  
18 davantage.

19 30825 M<sup>e</sup> BATTISTA : Vous avez devancé une de  
20 mes questions.

21 30826 L'HON. PAUL TELLIER : Je vais vous  
22 donner un exemple.

23 30827 M<sup>e</sup> BATTISTA : Oui...?

24 30828 L'HON. PAUL TELLIER : Il y avait de  
25 nombreuses raffineries de pétrole et de gaz dans l'Est

1 de Montréal et il n'en reste aucune. Lorsqu'une  
2 raffinerie a fermé ses portes tout juste avant Noël, il  
3 y a quelques années, un des ministres de M. Mulroney a  
4 démissionné à cause de cette fermeture ou directement  
5 en raison de cela. Il y a donc des dossiers dans  
6 lesquels le premier ministre s'investit davantage, pour  
7 une raison ou une autre.

8 30829 Par conséquent, il est difficile de  
9 répondre à votre question par « oui, c'est habituel »  
10 ou « oui, c'est inhabituel ». Ça dépend des facteurs  
11 qui peuvent influencer ou non le traitement du dossier.

12 30830 C'est la meilleure réponse que je  
13 puisse vous donner.

14 30831 M<sup>e</sup> BATTISTA : D'accord, mais vous avez  
15 devancé une de mes questions : Pouvez-vous me  
16 mentionner un autre dossier où il y a eu un niveau de  
17 participation aussi élevé, pendant autant d'années, et  
18 avec autant de protagonistes?

19 30832 L'HON. PAUL TELLIER : Bien, nous  
20 savons tous que l'attribution -- le commissaire est  
21 certainement au courant puisqu'il est Manitobain.

22 30833 Donc, voici un dossier dans lequel il  
23 y a eu maintes discussions et auquel le premier  
24 ministre a été mêlé, et ainsi de suite, à savoir  
25 l'octroi d'un contrat de maintenance des CF-18, et le



1           choix s'est arrêté sur Bombardier à Montréal, vous  
2           savez, et non sur Bristol au Manitoba.

3   30834                   C'est devenu une question politique  
4           très controversée dans l'ensemble du pays, et ainsi de  
5           suite.

6   30835                   Je ne dis pas que le premier ministre  
7           suivait le dossier, mais que, de toute évidence, la  
8           décision a reçu son aval.

9   30836                   Voilà donc un autre exemple qui me  
10          vient à l'esprit.

11   30837                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Corrigez-moi si je me  
12          trompe, mais il s'agit d'un exemple où le premier  
13          ministre a assumé l'ultime responsabilité d'une  
14          décision de cette nature, une décision qui a eu de  
15          graves conséquences politiques, et c'est lui qui a clos  
16          le dossier une fois pour toutes.

17   30838                   L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

18   30839                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Est-ce exact?

19   30840                   L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

20   30841                   M<sup>e</sup> BATTISTA : Considérant ce que je  
21          vous mentionne ici, voici ma question : Nous savons  
22          qu'il a eu, pendant des années, des rencontres avec  
23          M. Schreiber, que ce dernier lui a envoyé des lettres  
24          et qu'il a eu des rencontres avec M. Doucet. Simplement  
25          en vous appuyant sur ces faits, pouvez-vous nous donner

1 d'autres exemples dont vous ayez été témoin?

2 30842 L'HON. PAUL TELLIER : Il n'y en a  
3 aucun qui me vienne à l'esprit, mais je crois que -- et  
4 il s'agit de pures spéculations de ma part, vous savez.

5 30843 Mais le premier ministre, voyez-vous,  
6 est un homme intelligent. Il n'avait pas à lire chacune  
7 des lignes de mes notes émanant du BCP pour comprendre  
8 qu'il y avait des préoccupations majeures au sein du  
9 BCP au sujet du projet, plus particulièrement au sujet  
10 du processus, que le processus -- que le budget -- que  
11 le projet suivait.

12 30844 Et par conséquent, il pouvait se  
13 tourner vers ses adjoints et leur demander de se  
14 pencher sur la question parce que, avouons-le, la  
15 bureaucratie ne menait nulle part. Ça explique alors,  
16 voyez-vous, qu'il n'y ait eu aucune pression d'exercée  
17 sur moi, aucune pression sur Fowler, aucune pression  
18 sur Bilodeau, aucune pression sur Shortliffe, et ainsi  
19 de suite, ou sur Swain, que vous avez entendu, et ainsi  
20 de suite, parce que, voyez-vous, nous sentions que le  
21 projet était mal engagé.

22 30845 Et ce n'est pas inhabituel. Vous  
23 savez, au fil des années -- je l'ai déjà dit ce matin.  
24 Au fil des années, je l'ai répété aux gens de  
25 l'industrie. Très souvent, ces gens pensent qu'en

1 décrochant le téléphone, en contactant le personnel  
2 politique, ils auront des résultats. Et la plupart du  
3 temps, c'est très improductif.

4 30846 On en a le meilleur exemple ici.

5 30847 M<sup>e</sup> BATTISTA : Le dernier sujet que  
6 j'aimerais aborder avec vous, et peut-être s'agira-t-il  
7 de la dernière question : le fait que le premier  
8 ministre ait démontré un intérêt personnel pour le  
9 projet ou que son chef de cabinet, à divers -- ou  
10 encore que les chefs de cabinet aient démontré un  
11 intérêt pourrait-il expliquer pourquoi le langage était  
12 parfois enveloppé, pour reprendre l'expression de  
13 M. Swain, ou encore, comme vous l'avez également  
14 indiqué dans vos notes et dans vos annotations, que  
15 vous penchiez parfois des deux côtés. Vous ne dites pas  
16 clairement « Non », mais vous ne dites jamais « Oui »,  
17 et quand on lit correctement, on comprend que vous  
18 n'étiez pas en faveur.

19 30848 Mais pourrait-il s'agir d'une  
20 indication du fait que, parce que le premier ministre  
21 semblait penser que c'était important, la bureaucratie  
22 se dise eh bien, il semble que c'est ce que veut le  
23 premier ministre? Nous devons prendre cela davantage en  
24 considération.

25 30849 Est-ce une analyse juste?

- 1 30850 L'HON. PAUL TELLIER : Bien, comme je  
2 l'ai dit auparavant, il y a un grand nombre de  
3 personnes en ville qui utilisent le nom du premier  
4 ministre indûment, et chaque fois que quelqu'un me  
5 disait « le premier ministre veut que tu fasses ceci ou  
6 cela », je répondais : « Si c'est ce qu'il veut, il va  
7 me le dire. Je n'ai donc pas besoin de vous pour me  
8 dire ce que veut le premier ministre. »
- 9 30851 Il y a donc des personnes qui  
10 utilisent à tort le nom du premier ministre. Et  
11 évidemment, vous savez, si un fonctionnaire d'un niveau  
12 intermédiaire ou même d'un niveau supérieur se fait  
13 dire que le premier ministre veut que telle chose soit  
14 faite, vous savez, ça attire l'attention.
- 15 30852 Mais encore une fois, son nom est  
16 très souvent utilisé indûment.
- 17 30853 M<sup>e</sup> BATTISTA : Je vous remercie. Voilà  
18 pour mes questions, monsieur le commissaire.
- 19 30854 Peut-être voudrez-vous que nous  
20 prenions la pause maintenant. Oui.
- 21 30855 COMMISSAIRE OLIPHANT : Attendons  
22 voir quelle est la position de l'autre avocat.
- 23 30856 C'était vos questions,  
24 maître Battista?
- 25 30857 M<sup>e</sup> BATTISTA : Oui.

1 30858 COMMISSAIRE OLIPHANT : M<sup>e</sup> Hughes...?  
2 30859 M<sup>e</sup> HUGHES : Monsieur le commissaire,  
3 je prévois que ma période de questions durera environ  
4 cinq minutes.  
5 30860 COMMISSAIRE OLIPHANT : Parfait.  
6 30861 Maître Vickery...?  
7 30862 M<sup>e</sup> VICKERY : Monsieur le commissaire,  
8 nous agissons au nom de M. Tellier et j'aimerais  
9 réserver mon droit de question pour plus tard.  
10 30863 Merci.  
11 30864 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.  
12 30865 Maître Houston...?  
13 30866 M<sup>e</sup> HOUSTON : Je n'ai pas de question.  
14 Merci, monsieur.  
15 30867 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître  
16 Auger...?  
17 30868 M<sup>e</sup> AUGER : Très brièvement, monsieur  
18 le commissaire.  
19 30869 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.  
20 30870 Nous prendrons une pause de 15  
21 minutes.  
22 --- Upon recessing at 3:37 p.m. / Suspension à 15 h 37  
23 --- Upon resuming at 4:02 p.m. / Reprise à 16 h 02  
24 30871 COMMISSAIRE OLIPHANT : Veuillez vous  
25 asseoir, s'il vous plaît.

1 30872 Maître Hughes...?

2 30873 M<sup>e</sup> HUGHES : Merci.

3 EXAMINATION: HON. PAUL TELLIER BY MR. HUGHES /

4 INTERROGATOIRE : DE L'HON. PAUL TELLIER PAR M<sup>e</sup> HUGHES

5 30874 M<sup>e</sup> HUGHES : Bonjour, monsieur Tellier.

6 30875 L'HON. PAUL TELLIER : Bonjour.

7 30876 M<sup>e</sup> HUGHES : Mon ami, M<sup>e</sup> Battista, vous

8 a demandé si vous vous souveniez d'une conversation ou

9 de toute conversation que vous auriez eue avec

10 M. Spector en décembre 1990 à propos du projet.

11 30877 Vous souvenez-vous que M<sup>e</sup> Battista

12 vous ait posé cette question?

13 30878 Je crois que votre réponse, monsieur,

14 était que vous ne vous souveniez d'aucune rencontre.

15 Est-ce exact?

16 30879 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.

17 30880 M<sup>e</sup> HUGHES : Vous avez également dit

18 que vous aviez peut-être entendu parler de ça dans les

19 médias ou en suivant le déroulement des présentes

20 audiences.

21 30881 Est-ce bien ce que vous pensez?

22 30882 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.

23 30883 M<sup>e</sup> HUGHES : Monsieur le commissaire,

24 j'aimerais simplement faire référence brièvement à la

25 transcription du témoignage de M. Spector de jeudi

1           dernier.

2   30884                    Pour le bénéfice de mes collègues, il  
3           s'agit de la page 2621.

4   30885                    M. Spector a affirmé qu'il avait eu  
5           une conversation avec le premier ministre le  
6           16 décembre 1990. C'était un dimanche. Il a dit, à  
7           partir de la ligne 11 :

8                            « ... et le lundi matin, dès mon  
9                            arrivée au bureau, j'ai appelé  
10                           M. Fowler et M. Tellier pour  
11                           leur faire part de la nature de  
12                           la conversation que j'avais eue  
13                           avec le premier ministre, et  
14                           j'ai également fait part à mon  
15                           chef de cabinet adjoint,  
16                           M. Grauer (ph), de l'essentiel  
17                           de la conversation. »

18                           [Traduction du texte lu]

19   30886                    Un peu plus bas, à la page 2622 :

20                           « ... je pense que ce que je  
21                           leur ai dit -- je crois que j'ai  
22                           relaté le verbatim de la  
23                           conversation que j'avais eue  
24                           avec le premier ministre, et la  
25                           formule qu'il a employée : "Si

1 c'est le cas, ce projet est  
2 mort." [Traduction du texte lu]  
3 30887 Est-ce que ça vous aide à vous  
4 souvenir, monsieur? Est-ce que --  
5 30888 L'HON. PAUL TELLIER : Non, mais ça  
6 figure dans les transcriptions et, par conséquent, je  
7 ne remets pas en question ce que vous mentionnez, vous  
8 savez, à savoir ce que M. Spector a affirmé. Je n'en ai  
9 simplement aucun souvenir.  
10 30889 M<sup>e</sup> HUGHES : D'accord.  
11 30890 Monsieur le commissaire, avec votre  
12 permission, j'aimerais demander au témoin de jeter un  
13 un coup d'œil à la pièce P-33, qui se trouve dans le  
14 cahier de M. Spector.  
15 30891 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je crois qu'il  
16 a déjà été fourni à M. Tellier.  
17 30892 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, je l'ai  
18 ici. Celui-ci?  
19 30893 M<sup>e</sup> HUGHES : Oui, monsieur. À  
20 l'onglet 44, soit le dernier du cahier.  
21 30894 L'HON. PAUL TELLIER : Quarante-  
22 quatre.  
23 30895 M<sup>e</sup> HUGHES : Il semble s'agir d'une  
24 notee, monsieur, qui vous a été adressée le  
25 12 décembre 1990, et je m'intéresse particulièrement



1           aux notes manuscrites situées dans le coin supérieur  
2           gauche de la page.

3   30896                    Est-ce votre écriture, monsieur?

4   30897                    L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

5   30898                    M<sup>e</sup> HUGHES : Pouvez-vous me lire la  
6           note, s'il vous plaît, monsieur?

7   30899                    L'HON. PAUL TELLIER : Oui. En gros,  
8           j'ai écrit que Norm me dit que le dossier est sous  
9           contrôle.

10  30900                    M<sup>e</sup> HUGHES : Et quelle est la date,  
11          monsieur?

12  30901                    L'HON. PAUL TELLIER : Le  
13          17 décembre 1990.

14  30902                    M<sup>e</sup> HUGHES : Donc, le jour même où  
15          M. Spector a rappelé.

16  30903                    L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

17  30904                    M<sup>e</sup> HUGHES : Excellent.

18  30905                    Pourriez-vous retourner à votre  
19          cahier, monsieur, votre document, à l'onglet 35,  
20          monsieur.

21  30906                    Mon collègue M<sup>e</sup> Battista vous a montré  
22          cette lettre auparavant et je crois que vous avez  
23          confirmé dans votre témoignage que toutes les notes  
24          manuscrites sur ce document étaient de vous, n'est-ce  
25          pas?

- 1 30907 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.
- 2 30908 M<sup>e</sup> HUGHES : La lettre est datée du  
3 7 mai 1991.
- 4 30909 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 5 30910 M<sup>e</sup> HUGHES : J'aimerais que vous passer  
6 à la page 3, si vous permettez, monsieur. Vers le  
7 milieu de la page, vous verrez les mots « le premier  
8 ministre » [Traduction du texte lu] soulignés.
- 9 30911 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 10 30912 M<sup>e</sup> HUGHES : Et dans la seconde partie  
11 du paragraphe :
- 12 « De plus, le premier ministre a  
13 donné clairement sa position  
14 personnelle sur le sujet au  
15 cours de la réunion du  
16 10 avril. » [Traduction du texte  
17 lu]
- 18 30913 C'est ce que M. Schreiber a écrit  
19 selon la lettre, monsieur?
- 20 30914 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 21 30915 M<sup>e</sup> HUGHES : Et quel est le commentaire  
22 que vous avez écrit à la main à côté?
- 23 30916 L'HON. PAUL TELLIER : « Inexact ».  
24 [Traduction du texte lu]
- 25 30917 M<sup>e</sup> HUGHES : Parce que le premier

1           ministre n'avait pas clairement exposé son point de vue  
2           au cours de cette réunion?

3   30918                   Je suis désolé, monsieur, vous  
4           acquiescez d'un signe de tête, mais pour la  
5           transcription, la réponse est « Oui »?

6   30919                   L'HON. PAUL TELLIER : Je suis  
7           d'accord avec vous.

8   30920                   M<sup>e</sup> HUGHES : Oui. C'était le 7 mai, et  
9           le 8 mai, vous avez eu une seconde réunion dont vous  
10          vous souvenez avec M. Schreiber et M. Doucet?

11   30921                   L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

12   30922                   M<sup>e</sup> HUGHES : À cette réunion,  
13          M. Schreiber ou M. Doucet vous a dit que le premier  
14          ministre voulait qu'une chose soit faite et a insinué  
15          que vous ne suiviez pas ses instructions?

16   30923                   L'HON. PAUL TELLIER : Exactement.

17   30924                   M<sup>e</sup> HUGHES : Et vous avez dit que vous  
18          trouviez la situation offensante parce que vous n'aviez  
19          reçu aucune instruction de la part du premier ministre.

20   30925                   L'HON. PAUL TELLIER : Exactement.

21   30926                   M<sup>e</sup> HUGHES : Donc, encore une fois,  
22          comme dans la lettre datée du 7 décembre, que vous  
23          dites inexacte, l'allusion voulant que le premier  
24          ministre vous ait donné des directives à la réunion est  
25          également inexacte?

- 1 30927 L'HON. PAUL TELLIER : C'est juste.
- 2 30928 M<sup>e</sup> HUGHES : Encore une fois, rendez-  
3 vous à l'onglet 39, soit votre lettre du 17 mai; comme  
4 M<sup>e</sup> Battista l'a dit, vous avez répondu à M. Schreiber  
5 au sujet de cette lettre, en disant que :
- 6 « ... Il y a de nombreux  
7 passages de votre lettre qui  
8 sont inexacts ou faux, ou avec  
9 lesquels je suis en désaccord. »
- 10 [Traduction du texte lu]
- 11 30929 Un de ces énoncés étant que le  
12 premier ministre vous avait donné des directives ou des  
13 instructions?
- 14 30930 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.
- 15 30931 M<sup>e</sup> HUGHES : Merci, monsieur le  
16 commissaire, j'ai posé toutes mes questions.
- 17 30932 COMMISSAIRE OLIPHANT : Des questions,  
18 maître Houston?
- 19 30933 M<sup>e</sup> HOUSTON : Non merci, monsieur le  
20 commissaire.
- 21 30934 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître  
22 Auger...?
- 23 30935 M<sup>e</sup> AUGER : Très brièvement.
- 24 30936 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.
- 25 EXAMINATION: HON. PAUL TELLIER BY MR. AUGER /

- 1 INTERROGATOIRE : DE L'HON. PAUL TELLIER PAR M<sup>e</sup> AUGER  
2 30937 M<sup>e</sup> AUGER : Bonjour, monsieur. Je me  
3 nomme Richard Auger et j'ai quelques questions à vous  
4 poser au nom de M. Schreiber.
- 5 30938 J'aimerais que vous vous rendiez à  
6 l'onglet 30, s'il vous plaît, dans votre recueil de  
7 documents.
- 8 30939 Et simplement pour vous mettre en  
9 contexte, il s'agit de la réunion du 10 avril. Vous  
10 avez déjà témoigné à ce sujet, mais j'aimerais  
11 simplement faire remarquer qu'à 16 h, il y a une note  
12 au sujet du premier ministre, de Fred Doucet et de  
13 M. Schreiber. Exact?
- 14 30940 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 15 30941 M<sup>e</sup> AUGER : Vous avez déjà indiqué que  
16 c'est une note à votre intention qui vous permet  
17 d'affirmer que ces personnes étaient présentes à la  
18 réunion.
- 19 30942 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.
- 20 30943 M<sup>e</sup> AUGER : En plus de vous-même.
- 21 30944 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 22 30945 M<sup>e</sup> AUGER : Pouvez-vous aller à  
23 l'onglet 33, s'il vous plaît.
- 24 30946 La deuxième page de l'onglet  
25 correspond à l'extrait du 8 mai que vous avez également

1 déjà commenté, et à vrai dire, je crois que le  
2 commissaire a fait remarquer que votre note se limitait  
3 à Fred Doucet, et qu'il n'y avait rien au sujet de  
4 M. Schreiber. Exact?

5 30947 L'HON. PAUL TELLIER : Exact.

6 30948 M<sup>e</sup> AUGER : J'aimerais également -- il  
7 y a deux autres éléments de preuve.

8 30949 Dans le même onglet, 33, la pièce est  
9 datée du 8 mai. Ça se trouve au milieu de l'onglet.  
10 Malheureusement, les pages ne sont pas numérotées, mais  
11 la date est le 8 mai, et il s'agit d'un extrait du  
12 journal de M. Schreiber.

13 30950 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, je l'ai.

14 30951 M<sup>e</sup> AUGER : Vous verrez que le 8 mai à  
15 16 h, il est écrit « Fred rencontre Tellier »  
16 [Traduction du texte lu]. Le voyez-vous?

17 30952 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

18 30953 M<sup>e</sup> AUGER : À l'onglet 37 se trouve la  
19 lettre de M. Doucet, datée du 9 mai 1991, qui vous est  
20 adressée, et la première phrase devrait vous rafraîchir  
21 la mémoire.

22 30954 M. Doucet écrit :

23 « À la suite de notre réunion  
24 d'hier, j'ai fait un compte  
25 rendu à mon client, tel que je



- 1 de son adjoint, je crois, demandé à son bureau.
- 2 30963 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ce dont  
3 je me souviens.
- 4 30964 M<sup>e</sup> AUGER : Bien. Et pour être juste  
5 avec vous, je crois que vous avez dit à M<sup>e</sup> Battista que  
6 votre témoignage était basé sur, comme vous venez de le  
7 dire, le meilleur de vos souvenirs, en ce qui a trait à  
8 ces dates. Exact?
- 9 30965 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 10 30966 M<sup>e</sup> AUGER : Et je crois que vous  
11 concéderez également, relativement à la date du 8 mai,  
12 que vous n'avez aucune note indiquant que M. Schreiber  
13 était présent.
- 14 30967 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.
- 15 30968 M<sup>e</sup> AUGER : Encore une fois, pour être  
16 juste à votre égard, vous vous fiez à vos souvenirs?
- 17 30969 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 18 30970 M<sup>e</sup> AUGER : J'aimerais vous aider à  
19 vous souvenir de la réunion d'avril.
- 20 30971 Vous vous souvenez que M. Mulroney  
21 était présent?
- 22 30972 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 23 30973 M<sup>e</sup> AUGER : Vous souvenez-vous que  
24 M. Mulroney, peu après le début de la réunion, ait dit  
25 qu'il devait aller conduire son épouse à l'aéroport et



- 1           vous ait prié de l'excuser?
- 2   30974                   L'HON. PAUL TELLIER : Non, je ne m'en  
3           souviens pas.
- 4   30975                   M<sup>e</sup> AUGER : Ou qu'il vous ait demandé,  
5           à vous trois, vous-même, M. Schreiber et M. Doucet,  
6           d'essayer de démêler tout ça?
- 7   30976                   Est-ce que ça vous rafraîchit la  
8           mémoire d'une quelconque façon?
- 9   30977                   L'HON. PAUL TELLIER : Non.
- 10  30978                   M<sup>e</sup> AUGER : Et avec les documents que  
11           je vous ai présentés, ainsi que le fait que vous  
12           reconnaissez vous fier à votre mémoire, seriez-vous  
13           prêt à admettre que les événements que vous avez  
14           décrits et que vous associez au 8 mai ont pu se  
15           produire en avril?
- 16  30979                   L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, je  
17           comprends à l'examen du dossier et de la lettre me  
18           remerciant pour la réunion, que vous semblez dire que  
19           la réunion du 10 avril n'a pas eu lieu avec les quatre  
20           protagonistes, ou alors voulez-vous dire que la réunion  
21           du 8 mai -- je suis confus.
- 22  30980                   M<sup>e</sup> AUGER : Très bien.
- 23  30981                   L'HON. PAUL TELLIER : Quel est votre  
24           but?
- 25  30982                   M<sup>e</sup> AUGER : Très bien. Vous avez admis

1 devant le commissaire que vous n'aviez aucune note et  
2 aucun document pour vous aider, si ce n'est de votre  
3 mémoire, à confirmer la date de la réunion du 8 mai.  
4 Exact?

5 30983 L'HON. PAUL TELLIER : Non. Dans mon  
6 agenda, il y a le nom de Fred Doucet.

7 30984 M<sup>e</sup> AUGER : Très bien.

8 30985 L'HON. PAUL TELLIER : Dans mon  
9 journal, devrais-je dire.

10 30986 M<sup>e</sup> AUGER : Mais rien pour confirmer la  
11 présence de M. Schreiber?

12 30987 L'HON. PAUL TELLIER : Vous avez  
13 parfaitement raison. Je me fie à ma mémoire.

14 30988 M<sup>e</sup> AUGER : Et êtes-vous prêt à  
15 considérer la possibilité que M. Schreiber n'ait pas  
16 été présent le 8 mai?

17 30989 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, vous  
18 savez, il est toujours possible d'oublier. Mais selon  
19 le souvenir que j'ai de la réunion -- et je me fie à  
20 mon souvenir de cette réunion - c'est que deux d'entre  
21 eux, voyez-vous, étaient présents.

22 30990 Alors, voyez-vous, si vous pouvez  
23 établir que M. Schreiber, vous savez, n'était pas  
24 présent, je suis évidemment prêt à examiner la preuve.  
25 Mais je continue à me fier à mes souvenirs, à savoir

1 que les deux étaient présents dans mon bureau.

2 30991 M<sup>e</sup> AUGER : Je vous remercie, monsieur.

3 Ce sont là mes questions.

4 30992 Je vous remercie, monsieur le

5 commissaire.

6 30993 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci

7 beaucoup, maître Auger.

8 30994 Maître Vickery...?

9 30995 M<sup>e</sup> VICKERY : Aucune question, merci.

10 30996 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci

11 monsieur.

12 30997 Maître Battista, avez-vous un nouvel

13 interrogatoire?

14 30998 M<sup>e</sup> BATTISTA : Non, monsieur le

15 commissaire, aucun nouvel interrogatoire.

16 30999 COMMISSAIRE OLIPHANT : Y a-t-il

17 quelque raison que ce soit, alors, d'empêcher

18 M. Tellier de se retirer?

19 31000 M<sup>e</sup> BATTISTA : Non, aucune. Aucune.

20 31001 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.

21 31002 Monsieur Tellier, au nom -- je suis

22 désolé, voudriez-vous ajouter quelque chose?

23 31003 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

24 Évidemment, lorsqu'on se fait poser une question, il

25 n'est pas agréable de dire qu'on ne s'en souvient pas.

- 1 31004                   Le point que je veux préciser, que je  
2           voudrais que vous reteniez, monsieur le commissaire,  
3           c'est qu'il faut bien garder à l'esprit que d'une année  
4           à l'autre, des milliers de notes sont envoyées au  
5           premier ministre. Et lorsque je dis des milliers, je ne  
6           veux pas dire un millier, ni quelques milliers, mais  
7           bien des dizaines de milliers de notes.
- 8 31005                   Par conséquent, je crois qu'il faut  
9           en tenir compte lorsque je dis que je ne me souviens  
10          plus.
- 11 31006                  Ce n'était pas, vous savez, un des  
12          dossiers les plus importants que nous avons à traiter.  
13          Ce n'était pas la TPS, ce n'était pas l'accord de  
14          libre-échange, ce n'était pas le lac Meech, ce n'était  
15          pas l'invasion de l'Iraq, ce n'était pas la crise  
16          d'Oka, que j'ai eu personnellement à gérer, et ainsi de  
17          suite.
- 18 31007                  Par conséquent, je tiens à m'excuser  
19          pour toutes les fois où je vous ai dit, monsieur le  
20          commissaire, que je ne me souvenais plus, mais, vous  
21          savez, mes oublis doivent être mis en contexte.
- 22 31008                  COMMISSAIRE OLIPHANT : Je vous assure  
23          que je suis la dernière personne à qui vous devez des  
24          excuses pour ne pas vous souvenir des détails d'une  
25          réunion qui a eu lieu il y a entre 18 et 20 ans.

1 D'accord?

2 31009 Ça ne me surprend pas du tout.

3 31010 Lorsque nous nous adressons aux  
4 jurés, nous leur parlons des personnes qui n'arrivent  
5 pas à se souvenir. Et quant à moi, monsieur, vous  
6 n'avez pas à vous excuser en ce qui a trait à vos trous  
7 de mémoire. D'accord?

8 31011 L'HON. PAUL TELLIER : Merci, monsieur  
9 le commissaire.

10 31012 COMMISSAIRE OLIPHANT : Monsieur  
11 Tellier, laissez-moi vous remercier, monsieur, de nous  
12 avoir accordé du temps pour venir éclairer la  
13 Commission. Je tiens à ce que vous sachiez à quel point  
14 j'apprécie l'aide que vous nous avez apportée. Merci.

15 31013 L'HON. PAUL TELLIER : Je vous  
16 remercie beaucoup et bonne chance.

17 31014 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci. Je ne  
18 suis pas celui qui a besoin de chance.

19 31015 Vous pouvez vous retirer, monsieur.

20 31016 L'HON. PAUL TELLIER : Merci.

21 31017 M<sup>e</sup> BATTISTA : Ce sera tout pour  
22 aujourd'hui, monsieur le commissaire.

23 31018 COMMISSAIRE OLIPHANT : La séance est  
24 donc levée jusqu'à demain, alors que nous traiterons  
25 d'un sujet captivant : la comptabilité judiciaire. 9 h

1           30.  
2           --- Whereupon the hearing adjourned at 4:17 p.m.  
3           to resume on Wednesday, May 6, 2009 at 9:30 a.m. /  
4           L'audience est ajournée à 16 h 17, pour reprendre  
5           le mercredi 6 mai 2009 à 9 h 30.

6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

We hereby certify that we have accurately  
transcribed the foregoing to the best of  
our skills and abilities.

1                    Nous certifions que ce qui précède est une  
2                    transcription exacte et précise au meilleur  
3                    de nos connaissances et de nos compétences.

4

5

6

7

8

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

9

Lynda Johansson

Jean Desaulniers

10

11

12

13

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

14

Fiona Potvin

Sue Villeneuve

15

16

17

18

\_\_\_\_\_

19

Monique Mahoney